This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

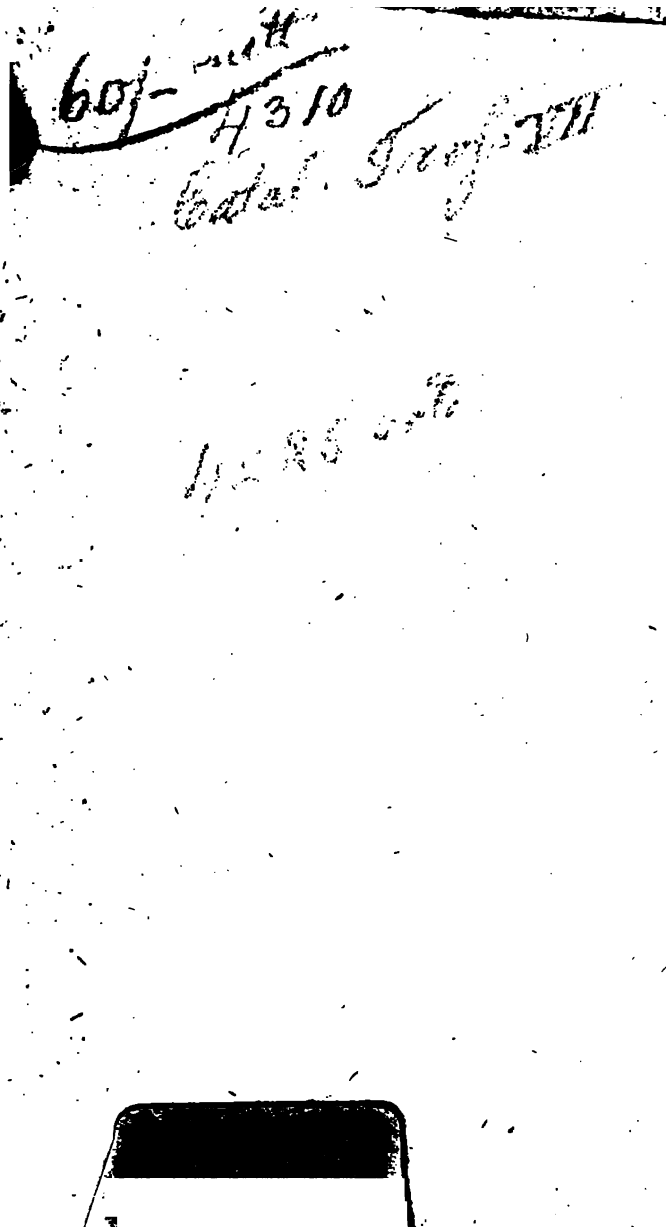

601 H310

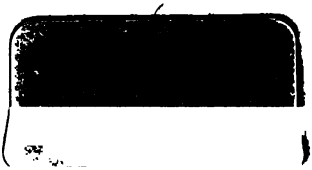

RELATION
DE LA
DESCENTE
DES ANGLOIS
en l'Iſle de Ré :

Du Siege mis par eux au Fort ou Citadelle de ſainct Martin :

Et de tout ce qui s'eſt paſſé de iour en iour, tant dedans que dehors, pour l'attaque, defenſe, & ſecours de ladite place, & iuſques à la défaite & retraite deſdits Anglois.

BIBLIOTHECA BODLEIANA OXONIENSIS

A PARIS,
Chez EDME MARTIN, ruë S. Iacques, au Soleil d'or.

M. DC. XXVIII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

226. k. 217.

PRIVILEGE DV ROY.

LOVIS PAR LA GRACE DE DIEV ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement à Paris, Thoulouze, Bourdeaux, Roüen, Dijon, Grenoble, Aix, & Bretagne; Baillifs, Preuoſts, Seneſchaux deſdits lieux, Lyon, Poictiers, Orleans, Tours, Bourges, Angers, Champagne, & à tous nos autres Iuſticiers & Officiers, & chacun d'eux ainſi qu'il appartiendra, Salut: Noſtre amé Edme Martin, Marchand Libraire en l'Vniuerſité de noſtre Ville de Paris, Nous a tres-humblement remonſtré qu'il a recouuert vn Liure intitulé, *La Relation de la deſcente des Anglois en l'Iſle de Ré: Du Siege mis par eux au Fort ou Citadelle de S. Martin. Et de ce qui s'eſt paſſé, &c.* lequel Liure il deſireroit faire mettre en lumiere & faire imprimer, s'il auoit ſur ce nos Lettres neceſſaires. Mais il craint qu'apres auoir employé ſon temps, & vne ſomme de deniers, autres perſonnes nos ſubiets le fiſſent imprimer, ſous autres noms ou fauſſe marque, ou ſuſcitaſſent des Eſtrangers à ce faire, ſi par nous n'y eſtoit remedié. A CES CAVSES, deſirant bien & fauorablement traicter ledit expoſant, & qu'il ne ſoit fruſtré des fruicts de ſon labeur; luy auons permis & octroyé, permettons & octroyons de grace ſpeciale par ces preſentes, imprimer ou faire imprimer, en telle marque & caractere que bon luy ſemblera ledit Liure; iceluy mettre & expoſer en vente, & diſtribuer durant le temps & eſpace de ſix ans, à commencer du iour qu'il ſera

acheué d'imprimer, Defendons à tous Libraires & Imprimeurs, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, de l'imprimer ou faire imprimer, tant dedans que dehors noſtredit Royaume, ſous couleur de quelque augmentation, illuſtration, ou autres fauſſes marques ou déguiſement, ſans le conſentement & permiſſion dudit expoſant, ou de ceux ayant charge de luy, ſur peine de ſix mil liures d'amende, & confiſcation d'iceux exemplaires, applicable le tiers à nous, vn tiers aux pauures enfermez de noſtre ville de Paris, & l'autre tiers audit expoſant, & de tous ſes deſpens, dommages & intereſts : à la charge d'en mettre deux exemplaires en noſtre Bibliotheque, auant que l'expoſer en vente, ſuiuant noſtre Reglement, à peine d'eſtre deſcheu du preſent Priuilege. SI VOVS MANDONS que du contenu en ces preſentes vous faſſiez ſouffrir, & laiſſiez iouyr ledit expoſant pleinement & paiſiblement, à ce faire ſouffrir & obeyr tous ceux qu'il appartiendra, nonobſtant clameur de haro, charte Normande, priſe à partie, & quelques Lettres à ce contraires. En mettant au commencement ou à la fin dudit Liure ces preſentes, ou vn bref Extraict d'icelles, voulons qu'elles ſoient tenuës pour deuëment ſignifiées: & qu'à la collation faite par vn de nos amez & feaux Conſeillers, Notaires & Secretaires, foy ſoit adiouſtée comme au preſent original. CAR TEL eſt noſtre plaiſir. Donné à Paris le 11. iour d'Auril, l'an de grace 1628. Et de noſtre regne le dix-huictieſme.

Par le Roy en ſon Conſeil.

SENAVLT.

RELATION

DE LA DESCENTE des Anglois en l'Iſle de Ré; Du Siege mis par eux au Fort ou Citadelle de S. Martin: Et de tout ce qui s'eſt paſſé de iour en iour, tant dedans que dehors, pour l'attaque, defence, & ſecours de ladite place, & iuſques à la défaite & retraite deſdits Anglois.

TOVTE la France eſperoit de ioüyr d'vne longue paix & bien aſſurée, par le moyen des Alliances contractées auec les Princes voiſins, qui par puiſſance ou par diſpoſition ſembloient pouuoir cauſer de plus grands troubles en l'Eſtat; ſpeciale-

ment par la derniere faicte auec l'Angleterre au mois de May 1625. accõpagnée de ſi grandes apparẽces d'amitié & de bonne intelligence, qu'il y auoit ſuiet d'en eſperer vn tres-grand bien, tant pour les Catholiques d'Angleterre, que pour le repos de la France. Mais ce qui ſembloit auoir plus de fermeté & deuoir durer dauantage, c'eſt ce qui a moins perſiſté en ſon eſtre, aſſauoir le fruict d'alliance & d'amitié; ce qui a donné ſuiet à pluſieurs de croire que l'eſprit de paix n'auoit iamais eſté dans les Anglois employez en la negociation de ce Mariage, & que la bonne intention & ſincerité du Roy n'y a point trouué de correſpondance; ou que les Anglois par leur long ſeiour en France durãt ceſte negotiatiõ, auoiẽt eu trop de communication auec les factieux de ceſt Eſtat, & reſolu deſlors ce que nous auons veu eſclatter par apres. A peine le Mariage eſtoit con-

tracté, la Royne de la grande Bretagne n'eſtant pas encore arriuée pour aller trouuer le Roy de la grande Bretagne ſon mary, que ſes principaux Officiers luy donnerent les arres du traictemẽt qu'elle deuoit attendre en Angleterre, où elle ne fut pas ſi toſt, qu'au lieu de ioüyr doucement des conuentions de ſon Mariage, qui ſont les plus authoriſées de tout ce qui ſe contracte en la ſocieté des hommes, elle ſouffrit vne continuelle contradiction & infraction des principales clauſes, meſme en ce qui touchoit de plus prés ſa perſonne, ſa conſcience & ſon repos. Le iour meſme qu'elle fait ſon entrée dans Londres, au lieu de donner liberté aux priſonniers, ſelon ce qui ſe pratique ordinairement à l'entrée des Roys & des Roynes, & qui ſe deuoit encores dauantage obſeruer à ceſte premiere entrée dans l'Eſtat, cinquante perſonnes furent arreſtées pour ce

qu'ils eſtoient Catholiques, deux deſquels furent pris à ſa veuë & à l'entrée de ſa Chapelle, pour apprendre à tous qu'ils ne deuoient eſperer aucun ſoulagement ny de ſa preſence ny de ſon Mariage; la plus part de ſes domeſtiques ſe voyoient priuez de l'exercice de leurs charges, tous menacez d'éloignement; & la pauure Princeſſe contrainte de paſſer en larmes ſecrettes toutes les douleurs de ſes perſecutions, n'oſant manifeſter ſõ affliction crainte de pis. En fin au mois d'Aouſt 1626. tout à coup l'on fit commander par le Roy de la grande Bretagne aux principaux des Officiers de ladite Dame, & autres du commun, iuſques à cent cinquante de l'vn & l'autre ſexe, de ſe retirer en France, meſmes les Preſtres, & iuſques au Confeſſeur de ladite Dame Royne, ſans leur en alleguer aucune raiſon, ny leur en pouuoir dire aucun ſuiet. Et les contraignirent en meſme

temps de ſortir de l'Iſle: ce qui eſt dautant plus eſtrange que tous ſes Officiers eſtoient compris dans les conuétions du Mariage, qui portét, que ladite Dame aura vne Chapelle en toutes les maiſons royales; que la predication de la parole de Dieu, l'adminiſtration des Sacremés, la Meſſe, & tous offices diuins y ſeront librement & ſolemnellement faits, le Iubilé & toutes Indulgences y pourront eſtre gagnées; qu'il ſera dóné vn Cimetiere fermé de peur qu'il ne ſoit profané, où ceux qui decederont ſeront inhumez ſelon l'vſage de l'Egliſe; que ladite Dame aura vn Eueſque pour ſon grand Aumoſnier, vingt-huict Preſtres ou Eccleſiaſtiques; & que tous les Officiers qu'elle menera en Angleterre ſeront tous Catholiques & choiſis par le Roy ſon frere; & qu'elle en aura autant que iamais Royne d'Angleterre en ait eu. Mais la reuerence deuë à ceſte conué-

tion, ces articles si exprés, & toutes les promesses sont violées en vn instãt. Il seroit trop long à deduire toutes les particularitez qui se sont passées sur ce suiet, & suffit de remarquer que le principal fondemẽt estoit la malueillance contre nostre nation, le desir de rompre auec la France, & l'esperance que les factieux & rebelles de France leur donnoient de profiter par ceste rupture, pour l'aduancement de leur party, ainsi que l'euenement l'a monstré. Neantmoins le Roy voulant toujours traicter les affaires auec toute l'amitié & bonne intelligence possible, enuoya Monsieur le Mareschal de Bassompierre Ambassadeur extraordinaire en Angleterre pour se plaindre de ceste action, & demander le restablissement des Officiers de la Royne sa sœur, & l'accompliſſement des choses conuenues par le traité du Mariage. Il arriua au commencemẽt d'Octobre,

& fut receu auec beaucoup d'accueil & de courtoiſie pour les ciuilitez exterieures: Mais pour le regard de ce qu'il auoit à demander, on ne luy fait point de reſponſe: on propoſe tantoſt vne condition, tantoſt vne autre, pour entretenir la negociatiõ, couler le temps, & ne faire aucune raiſon au Roy ſur l'iniure qui luy eſtoit faite. Toutes les conditions que le Roy d'Angleterre ou ſon Conſeil propoſoient, eſtoient eſloignées de la propoſition de l'Ambaſſadeur; Et pource qu'ils ſçauoient que ſa charge eſtoit ſeulement de ſe plaindre, & demander l'accompliſſement du traicté de Mariage, & reſtabliſſement des choſes contenuës en iceluy, ils ne voulurẽt iamais faire aucune reſponſe: Mais iettoient la negociation ſur des conditiõs qu'il ne pouuoit eſcouter, ny negotier ſur icelles, afin qu'en euitant de reſpondre ſur ce qu'il eſtoit chargé, & propoſant des

choſes ſur leſquelles il ne pouuoit traiter, la negociation & le voyage d'vne perſonne de ceſte qualité, s'eſcoulaſt ſans rien faire, eſſayant d'obliger le Roy à la rupture laquelle ils auoient deſia premeditée, & vouloient par ces artifices faire en ſorte que le Roy la commençaſt. A quoy neantmoins tous leurs mauuais offices, & tous leurs manquemés de Foy, n'ont iamais peu reduire ſa Majeſté, laquelle a touſiours voulu tenter toutes les voyes amiables pour obtenir l'entretenemẽt des choſes qui luy auoient eſté promiſes. Mais l'Anglois au contraire cherchoit les occaſions de le forcer à la rupture, enfraignant les pactions d'vn Mariage, & ne voulãt rendre aucune raiſon à la plainte que ſa Majeſté luy en faiſoit, croyant par là luy donner aſſez de ſuiet d'en venir là. Et de faict en l'vne des conferences que le ſieur Mareſchal de Baſſompierre eut auec les Mi-

niſtres du Roy de la grande Bretagne, voyant qu'il perſiſtoit touſiours à demãder aux plus honneſtes termes qu'il ſe peut la reparation de l'offenſe, ils luy dirent, Vous ne nous dites pas tout ce que vous auez à nous dire, vous auez charge de nous denoncer la guerre. Ils voyoiẽt bien qu'ils nous en donnoiẽt ſuiet, & ne penſoient pas qu'vn Roy ſi vaillant & ſi genereux peuſt receuoir vne telle iniure, ſans s'en faire luy meſme la raiſon par les armes. Mais ils ne conſtoiſſoient pas aſſez ſa prudence & ſa moderation. La reſpoſe fut bien ayſée à l'Ambaſſadeur, qui n'auoit charge que de demander raiſon & ſatisfaction en termes d'amitié & de Iuſtice. Ainſi perdoient-ils le temps, & cõſumoient la negociation en aſſemblées inutiles : ce que voyãt l'Ambaſſadeur, & que ces gens ne vouloiẽt rien faire, il s'aduança de vouloir eſcouter leurs propoſitions, penſant les engager par

là au chemin qu'il vouloit tenir, & en leur faiſant voir l'iniuſtice & la déraiſon des meſmes propoſitiós, les reduire au point des ſiennes, qui eſtoient toutes en Iuſtice. Le conſeil eſtoit prudent, mais il fut ſans effect; Ils luy baillerent au mois de Nouembre vne liſte de conditiós des perſonnes qu'ils promettoiét de reſtablir, aux principales deſquelles ils ne nommoient point les perſonnes, mais ſeulement les qualitez; en d'autres ils nommoient ceux qui y eſtoient encores, & la queſtion eſtoit de reſtablir ceux qui auoient eſté chaſſez; en fin c'eſtoit vn memoire plein d'illuſions: l'Ambaſſadeur neátmoins l'enuoya au Roy, encores qu'il ne l'approuuaſt pas; mais il le faiſoit pour les mettre dauãtage en leur tort. Le Roy voulut bien voir ce memoire en ſon Cõſeil, & le renuoya audit ſieur Ambaſſadeur auec ordre de perſiſter en ſes premieres inſtances, ſans s'en de-

partir : & neãtmoins d'eſſayer en leurs conferences de penetrer leurs intentiõs ſur l'execution de ce memoire. Ce qu'il fit, & trouua tant de ſubterfuges & de ruſes pour le choix des perſõnes, & leur maniere de viure, que le Roy iugea & cogneut clairement qu'ils ne demandoient autre choſe que de faire vn nouueau traicté, non pas pour luy donner contentement par iceluy, mais pour aneantir le premier ; qui auoit ſa fermeté dans la force inuiolable d'vn Cõtract de Mariage ſi ſolennel, & s'eſtant deſliez de la premiere obligatiõ par ceſte ſubtilité reduire la negociatiõ ſur le iuſte ou l'iniuſte des nouuelles propoſitions, & cependant tenir la Royne & tous les Catholiques ſous la ſeule loy de leurs volõtez. Cela fut cauſe que le Mareſchal de Baſſompierre ayant obtenu du Roy la permiſſion de ſon retour, prit congé du Roy de la grãde Bretagne, reuint à la

Cour le 21. Decébre en la meſme année, & fit plus particulierement entendre à ſa Maieſté tout ce qui s'eſtoit paſſé, apportãt le memoire ſigné des Miniſtres du Roy de la grande Bretagne, contenant ce que i'ay dit cy-deſſus.

Le Roy conneut bien que l'Angleterre couuoit quelque mauuais deſſein, tant par ceſte procedure, que par pluſieurs aduis qu'il en receuoit ſouuent, meſmes par les frequétes depredations de ſes ſubiets, ſans iuſtice ſur leurs plaintes: mais il iugea que plus les Anglois s'efforçoient de rompre, plus il eſtoit raiſonnable de leur en oſter toute occaſion & toute apparence, & les metre en leur tort à la face de toute la Chreſtienté. Pour cela il fit vne depéche expreſſe au mois de Iáuier 1627 apres auoir oüy ſon Ambaſſadeur, par laquelle il perſiſtoit touſiours à l'entier accompliſſement des conditions du Mariage. Mais la Royne mere de ſa

Maieſté, & belle-mere du Roy de la grande Bretagne, deſirãt comme mere commune entretenir vne bonne paix & vnion entre les deux Couronnes, voulant interuenir en ce differẽd, propoſa que reſtabliſſant quelques Officiers qu'elle nõmoit, outre ceux qui eſtoient contenus audit memoire, elle ſe promettoit d'obtenir de ſa Maieſté de faire ceſſer les inſtances qu'il faiſoit pour l'execution du ſurplus dudit Contract, en ce qui regardoit le reſtabliſſement deſdits Officiers; & ce que propoſoit la Royne Mere n'eſtoit que quelques Officiers ſeruans la propre perſonne de la Royne de la grande Bretagne, comme premier Eſcuyer, Eſcuyer ordinaire, Medecin, Secretaire, Dames de la Chambre, du Lict, & femmes de Chambre, outre ce qui eſtoit demeuré. Mais tous ces accommodemens, ces honneſtetez, ces entremiſes, rien ne profita dans ces eſprits

qui ne vouloient point d'accommodement, & ne cherchoient que rupture; De ſorte que l'on n'eut aucune ſatisfaction de tout cela. La querelle eſtoit formée pour ſe preparer le chemin à entreprendre ſur la Frãce; on ne vouloit pas trouuer vn moyen qui obligeaſt à quiter ces penſées, & ne rien entreprendre, tãt ils eſtimoient que le ſuccez ſeroit facile, & tant ils auoient conceu vne bonne opinion d'vn tel deſſein, par la longue frequentation que i'ay dit qu'ils auoient eu à la Cour durant la negociation, & des differentes humeurs qu'ils y auoient trouuées; c'eſt pourquoy ils ne vouloient point de paix: Et voyant que le Roy par ſa prudence & iugement ſingulier ſe contenoit au iuſte ſentiment d'vne ſi grãde offenſe, ils continuerent de leur part de l'irriter par tous les moyens qu'ils peurent. Ils auoient dés long-temps auparauãt exercé tous les actes

d'hoſtilité cõtre les François, leur courant ſus par tout où ils les pouuoient rencontrer, les depredant & traittant cõme Ennemis: Et ſi quelqu'vn alloit en demander iuſtice, cõme ils auoient ſuiet de l'eſperer, les deux Royaumes eſtans en paix, ils eſtoient en meſpris, mal traictez & ſans raiſon quelconque ſur les torts & pertes qu'ils auoient receuës, dont la valeur montoit plus de trois millions de liures. Cela donna lieu à la plainte de pluſieurs marchans, qui voyans que leur pourſuites pour la Iuſtice des torts receus eſtoit inutile & ridicule, s'addreſſerent à Monſieur le Duc de Luxembourg eſtant à Blaye ſur Gironde, à ce qu'il luy pleuſt pour leur aſſurance, & ſuiuant l'ordre & le commandement que le Roy luy en auoit fait, ſur la plainte de ce grand nombre de ſes ſubiets depredez, arreſter les vaiſſeaux des Anglois, qui eſtoient chargez de vin à Bordeaux

lors qu'ils paſſeroient à Blaye pour reprendre le canon qu'ils y auoient laiſſé en paſſant, ſuiuant la couſtume ancienne de deffiance que la France a de ceſte nation, aux vaiſſeaux de laquelle on ne permet iamais d'arriuer deuant Bordeaux auec canon. Ledit ſieur de Luxébourg fit arreſter pluſieurs vaiſſeaux enuiron le commencement de Nouembre 1626. deſquels depuis le Roy ſur la plainte de quelques Marchans Eſcoſſois, fit rendre enuiron quarante-cinq grands vaiſſeaux, qui depuis ont ſeruy en l'armée des Anglois deuant Ré, ne pouuant faire rendre tous les autres à cauſe des grandes plaintes de ſes ſubjets. Mais cela n'arreſta pas le cours de ces deſordres. La piraterie continuë plus cruellement & plus violemment que iamais, ſous le nom des particuliers en apparence, mais en effet par authorité publique: ce qui parut plus clairement lors que

le 28. Auril 1627. ils firent publier en Angleterre vn Edict portant defenſes d'apporter aucunes marchandiſes de France, à peine de confiſcation des vaiſſeaux & marchandiſes. Et le 12. iour de May enſuiuant ils en firent vn autre, par lequel ils declarerent confiſquez tous les vaiſſeaux appartenans au Roy de France (ce ſont leurs mots) & à ſes ſujets; & toutes les denrées & marchandiſes qui ſeroiét en iceux, en quelque lieu qu'ils fuſſent trouuez en leurs ports, ſur la mer, ou en quelqu'autre endroit que ce fuſt. L'on apprend cependant par pluſieurs aduis & diuers bruits, que l'on dreſſoit en Angleterre vne puiſſante armée nauale, ſans dire à quel deſſein. Chacun cõiecture diuerſement: mais le Roy duquel le iugement eſt excellent en toutes choſes, ſe reſolut à croire que ceſte armée eſtoit leuée en faueur des Rochelois, & pour faire quelque entrepriſe ſur ſon Eſtat

és Iſles ou coſtes aux enuirons de ceſte ville-la. Le ſieur de Soubiſe qui depuis ſa fuite de Ryé s'eſtoit retiré en Angleterre, & eſtoit negociant continuellement pour les exciter à ceſte entrepriſe, & s'attendant au ſuccés des factions, que le Duc de Rohan ſon frere, & luy & ſes adherans faiſoient dedans & dehors le Royaume. Il leur promettoit qu'à l'inſtant que les vaiſſeaux d'Angleterre paroiſtroient à la coſte de Frãce, il y auroit ſouleuement en toutes les Prouinces, & que de pluſieurs coſtez les voiſins entreroient dans le Royaume, à main armée, & auec grandes troupes, meſmes des lieux circonuoiſins, & du gouuernemẽt de Broüage; il leur promettoit en outre, que de Mornac & d'Aluert il leur viendroit plus de deux mille excellens ſoldats & matelots. En quoy il fut trompé; d'autant que ledit gouuernement ayant changé de main, l'authorité de la Roy-

ne mere du Roy, qui en eſt Gouuernante, empeſcha que ces peuples ſuiets à la rebellion ne s'y portaſſent à ceſte fois. Le Roy donc s'eſtant affermy au iugement qu'il auoit fait, & aux aduis qu'il receuoit des deſſeins des Anglois, fit de pluſieurs endroits de ſon Royaume venir des Regimens de gens de pied, & des Compagnies de Cheuaux-legers és quartiers du bas Poitou, pour les tenir preſts de ſe rendre promptement aux lieux où les Anglois aborderoient, auec reſolution de s'y en aller luy meſme, & mener Monſieur le Duc d'Orleans ſon frere, auquel il donna deſlors la charge de Lieutenant general de ſon armée ſous ſa Maieſté. Cependant il y enuoya Monſieur le Duc d'Angouleſme, qui y arriua le 20. iour de Iuillet, pour recueillir toutes ſes troupes, & les ranger aux enuirons de la Rochelle aux lieux les plus proches. Et le vingt-quatrieſme enſuiuant y ar-

riua auſſi le ſieur de Marillac, enuoyé par ſa Maieſté pour Mareſchal de Cãp, ſur les aduis qu'il eut des intelligences & communications frequentes des Rochelois auec les Anglois.

Le 28. Iuin enſuiuant, ſa Maieſté apres auoir eſté le matin en ſa Cour de Parlement, tenir ſon lict de Iuſtice pour la publicatiõ de quelques Edicts neceſſaires à l'eſtat des affaires preſentes, au ſortir du Palais il monta en carroſſe pour commencer ſon voyage, & aller droit ſe rendre en perſonne en ſõ armée. Il alla coucher à Beaulieu, eſtant deſlors malade auec émotion de fieure, nonobſtant laquelle il ne laiſſa pas de faire toutes ces actions, & partir, tant eſtoit grãde l'affection qu'il auoit de s'aller oppoſer aux entrepriſes des Anglois. Dés le ſoir meſme qu'il fut à Beaulieu la fieure parut plus forte ; mais il ne laiſſa pas d'aller le lendemain à Villeroy, où il fut arreſté tout à faict.

Et lors ſa Maieſté fit entendre à monſieur le Cardinal de Richelieu, & aux Miniſtres, qu'ils euſſent à pourueoir aux affaires preſſées par l'ordre de la Royne ſa mere, & qu'il trouueroit bon ce qu'ils feroiét de ſa part en ceſte maniere. Ceſte fieure ſe forma premierement en tierce, puis en double tierce, & ſur la fin perdant l'vn des accez apres l'autre, elle trauailla ſa Maieſté iuſques au iour de l'Aſſomption de Noſtre-Dame 15. d'Aouſt, qu'il en fut tout libre. Elle fut accompagnée de beaucoup d'accidens, qui donnoient aux Roynes & à ſes ſeruiteurs vne iuſte apprehenſion de l'iſſuë, dõt neantmoins il a pleu à Dieu le preſeruer, à la grande conſolation de tous ſes bons ſeruiteurs & ſuiets, & au bon-heur de toute la France.

Pendant la maladie de ſa Maieſté, & au fort d'icelle, l'on receut aduis que l'armée Angloiſe auoit pris terre en

l'Iſle de Ré; dont neantmoins on ne donna pas aduis à ſa Maieſté, parce que la Royne ſa mere ayant pris les aduis des Medecins, ils demeurerent tous d'accord qu'il ne le falloit pas faire; à quoy tout le Conſeil donna conſentement. Cependant on ne laiſſa pas de pouruoir à ce qui eſtoit de beſoin. Mais auparauant que rapporter ce qui fut fait pour ce ſuiet, ie diray quelque choſe de l'eſtat de l'armée Angloiſe, & de ſa deſcente.

En l'année mille ſix cens vingt-quatre, que monſieur de Montmorency, lors Admiral de France auant la ſuppreſſion de ceſte charge, commandant l'armée du Roy, aſſiſté de vaiſſeaux Anglois & Hollandois, gagna la bataille naualle contre les Rochelois. Ceſte Iſle fut repriſe pour le Roy en ſuite de ceſte victoire; l'importance de ceſte place fit reſoudre le Roy de la garder, & pour ceſt effect ſa Ma-

jeſté aduiſa d'y faire deux forts ; l'vn ſur le bord de la mer proche le bourg de S. Martin à la rade qui en porte le nom ; l'autre dit le fort de la Prée au lieu dit la Baye, bornant la rade de la Palliſſe. Le Roy apporta vn grand ſoing de faire diligenter la conſtruction de ces forts. Et fit dóner au ſieur de Toiras, ſelon la confiance que ſa Maieſté auoit en luy, tout ce qu'il demanda, qui monta en diuers ordres iuſques à prés de quatre cens mille liures en l'année mille ſix cens vingt-ſix, pour faire promptement depeſcher le tout, & pouruoir leſdites places de toutes munitions & choſes neceſſaires, dont ſa Majeſté ſe voulut fier audit ſieur de Toiras, luy faiſant deliurer ces ſommes par contans, pour faire faire les ouurages & prouiſions luy meſme à ſa diligence, afin que la longueur frequente & ſouuent ennüyeuſe & dommageable de-

Officiers ne peuſt donner pretexte au retardement.

Les Anglois donc continuans leurs deſſeins, leur armée commandée par le Duc de Bukingan, cõmença à paroiſtre le 20. de Iuillet 1627. enuiron les ſix heures du matin, que l'on veit quelques dix-huict ou vingt voiles du coſté des ſables d'Olonne. L'on eſtima au commencement que ce fuſſent vaiſſeaux Dunkerquois, qui attendiſſent vne flotte des Flamens, qui eſtoit pour lors en rade: mais les voyãt approcher peu à peu, & le nombre des vaiſſeaux groſſir, ſans que les Flamens en priſſent allarme, on iugea bien que c'eſtoient Anglois, dont on fut aſſeuré quelque temps apres, qu'ils furent moüiller tout le iour à la rade au nombre d'enuiron ſix vingts voiles. Le ſurplus de l'armée deſcendit vers le fort de la Prée, & paſſerent tout le iour à tirer forces coups de canon contre ce

fort, meſmes le iour de la Magdeleine 22. iuſques à la marée du ſoir, que s'aſſemblans tous autour de la pointe de Semblanceau, ils l'aborderent de vaiſſeaux à demy mouſquetade prés de terre, meſmes quelques-vns à la portée du piſtolet: ce qui fit bien cognoiſtre que les Ennemis feroient là leur deſcéte: & lors que c'eſtoit la grande marée de la Magdeleine, la mer eſtoit ſi calme qu'on ne la veit iamais plus, ce qui les fauoriſoit extremement.

Le ſieur de Toiras apres auoir eſtably cinq Compagnies en garde dans la Citadelle, vne en l'Iſle de Loye & quatre en Ars, auec la moitié de ſa Cópagnie de Cheuaux-legers, pour y eſtre preſts en cas que les Ennemis entrepriſſent là leur deſcente, cependant qu'ils faiſoient ſemblant de s'attacher audit Semblanceau, auoit dés le matin fait marcher le reſte de ſon Regiment & de ſa Compagnie, auec les ſieurs des

Rochebaritault, de Montandre, de la Rabateliere, Cuſagues & Chantal, & le reſte des volontaires qui y eſtoient en bon nombre. Voyant donc les Ennemis en ceſt ordre, il fit aduancer ſes gés en ceſte pointe de Semblanceau, (c'eſt vn bras de terre s'eſtendant en mer de 1000. ou 1200. pas de long, & 300. pas de large,) où ils furent entre de petites dunes de ſable durant ſix heures entieres, cependant que tous les vaiſſeaux, dans leſquels il y auoit plus de 2000. pieces de canõ, monſtroient le coſté tirant inceſſamment ſur les Noſtres, où il y eut pluſieurs & hommes & cheuaux tuez.

Comme la matée commençoit à perdre, l'on veid embarquer les Ennemis dans des chaloupes pour mettre pied à terre. Le choix qu'ils faiſoient de ce lieu, & la diſpoſition de leur armée, fit penſer au ſieur de Toiras & à tous les Chefs, que l'intention des En-

nemis eſtoit de mettre à terre ſeulemẽt quatre ou cinq cens hommes ſur l'extremité de ceſte pointe, pour y attirer les Noſtres, qui ne pouuoiẽt aller à eux ſans grande perte, à cauſe du grand nombre des canons tirans ſans ceſſe, & de la greſle des mouſquetades des douze ou quinze vaiſſeaux les plus proches de l'extremité de ceſte pointe. Cela auoit dautant plus d'apparence, qu'apres qu'ils eurent deſbarqué les premiers, ils firent vn peu alte, & n'eſloignerent point leurs chaloupes, cõme s'ils euſſent attendu de retirer ceux qu'ils auoient deſia deſbarquez, & tromper comme cela les Noſtres, apres les auoir fait courre ſeize cens pas, d'aller ou venir à la mercy des coups de canon, & des mouſquetades que i'ay dit.

Ceſte opinion fut cauſe que l'on ne donna point, que les Ennemis ne fuſſent engagez par vn bon nombre

de gens à terre; & eux voyans noſtre attente continuerent à deſbarquer iuſqu'à ce qu'ils euſſent plus de 2000. hommes à terre. Il y auoit des noſtres 200. cheuaux & enuiron 800. hommes d'infanterie au plus: car le Regiment de Champagne eſtoit diuiſé en trete-deux hommes de chaque Compagnie qui gardoient le fort Louys, huict hommes de chaque Compagnie qui gardoient le fort de la Prée, commandez par le ſieur de Barriere Lieutenant d'vne Compagnie audit Regiment, cinq Compagnies dans la Citadelle, vne en Loye, & quatre en Ars. Le ſieur de Toiras diſpoſa la Caualerie en ſept eſquadrons, afin qu'eſtans diuiſez en pluſieurs troupes les Noſtres fuſſent moins en priſe du canon des Ennemis.

Les principaux des Volontaires qui n'y auoient que leurs perſonnes, comme les ſieurs de Chantal, de Na-

uailles, de Soubran, de Buſſac pere & fils, d'Ambleuille, de S. Surin, de Marenes, de Baranſac, de Cauſes, de Tibaudiere, de Boiſſantaut, & quantité d'autres Gentils hommes de qualité, auec le ſieur de la Rabateliere, & autres de ſes amis; Et les Cheuaux-legers du ſieur de Toiras faiſoient trois eſquadrons, qui furent cõmandez, l'vn par le Baron de Chantal, l'autre par Monferrier frere du ſieur de Toiras, & le troiſieſme par le ſieur de Toiras. Les gens des ſieurs de Roches & de Montandre faiſoient quatre eſquadrons, commandez l'vn par ledit ſieur de Roches, l'autre par le Comte de Graſſet ſon fils; & les ſieurs du Boucher, les ſieurs de Montandre & de Cuſagues ſon beaufrere commãdoient les deux autres, qui faiſoient plus de ſoixante cheuaux. Il y eut cinq eſquadrons commãdez pour commencer la charge, & rompre lẽs bataillons Ennemis,

l'infanterie deuoit donner tout en ſuite, & les deux eſquadrons du Baron de Montandre, & ſon beaufrere auoient ordre de la ſouſtenir.

Le ſieur de Toiras qui s'eſtoit aduancé vers les Ennemis, pour voir le moment qu'il falloit commencer l'attaque, apres auoir monſtré ſon mouchoir, qui eſtoit le ſignal de la bataille, comme le premier eſquadron paſſoit, ſe mit à la teſte des autres pour faire combattre par ordre.

Ces cinq eſquadrons eſtoient partis au pas, mais ils furent bien toſt contraints de prendre le galop, & incontinent on alla à toute bride. L'on eſtoit tellement preſſé du canon qui tonnoit de tous coſtez, que la plus part des Noſtres eſtoient hors de combat auant qu'eſtre à l'Ennemy; qui eſtoit tué, qui bleſſé, qui n'auoit point de cheual; ils entrerent neantmoins dans les bataillons Ennemis, & furent meſlez autant

qu'il ſe peût. Les Ennemis s'eſtonnoient à l'abord, & ſe iettoient à la nage: mais enfin ne voyant ces premiers ſuiuis de perſonne, & eux ne pouuans fournir à vne plus longue charge ils ſe raſſurerent: noſtre infanterie tardant fort à venir par le ſable, & par la trop grande diligence que la Caualerie auoit fait, ils eurent loiſir de ſe rallier & recharger auât qu'elle fuſt à eux: ce qui leur fut d'autant plus aiſé qu'il n'y en auoit pas dix des Noſtres, qui ſortãs de ceſte premiére charge fuſſent en eſtat d'y retourner. L'infanterie donna, mais les deux eſquadrons qui auoient ordre de la ſouſtenir n'approchans pas aſſez-toſt, à cauſe qu'ils n'eurent pas le ſignal qui auoit eſté accordé de leur faire, on fut d'aduis de ne les faire pas donner, puiſque l'ardeur de l'attaque commençoit deſia à paſſer; ce qui laiſſa vn grand regret aux Chefs.

Le premier bataillon conduit par le

ſieur de Thibault, auoir fort pouſſé les Ennemis, les pourſuiuant auec leur Chef, meſme dans la mer, ayant l'eau iuſqu'à la iartiere. Celuy de Boiſſonniere auſſi fut aux coups d'eſpée auec eux: mais ces premiers n'eſtans pas ſoutenus à propos, ne ſceurent y continuer leurs aduantages. Les ſoldats eſtoient effrayez de voir leurs Chefs tuez ou bleſſez, & beaucoup de leurs compagnons aſſommez auant qu'eſtre à l'Ennemy. Les mouſquetaires dót ils auoiét bordé leurs vaiſſeaux, & qu'ils auoient logé ſur les hunes des nauires, & les coups de canon à cartouche qu'on tiroit ſur les Noſtres, les mettoit bien plus en peine que les Ennemis qu'ils auoient en teſte.

Enfin les Noſtres furent contraints de faire retraite; le lieu eſtoit ſi aduantageux pour les Ennemis, que quand bien leurs gens euſſent quitté le champ de bataille, il eſtoit impoſſible

ble de le garder, & falloit s'en retirer neceſſairement: le moins chaud de cette occaſion pour les Noſtres, eſtoit lors qu'ils eſtoient meſlez auec les ennemis.

Nous y perdiſmes de la Caualerie, Reſtinglieres frere du ſieur de Toiras, les Baron de Chantal, Nauailles, de Cauſes, la Landes, le Tablier, de Buſſac le fils, Montagne, Sauigny, Heurtebie, & pluſieurs autres Gentilshommes & Cheuaux legers, iuſques au nõbre de ſoixãte, & enuiron cent cinquante ſoldats. Baranſac bleſſé d'vn coup de canõ mourut dans 3. iours. Du Regiment de Champagne furent tuez Boiſſonniere, & Condamines Capitaines, le Tertre Lieutenant, Maurillan & la Baſtie Enſeigne. La Bauue Enſeigne auſſi bleſſé mourut quelques iours apres. La pluſpart des Chefs & Officiers s'en retournerent bleſſez ou peu ou prou. Les Ennemis diſoient depuis, que

comme ils voyoient les Noſtres venir dans ce grand feu de canons & de mouſquetades qu'ils faiſoient, ils croyoient qu'ils fuſſent fols.

Ceſte occaſion auſſi leur couſta cher: ils y perdirent quinze Officiers principaux de leur armée, & beaucoup d'autres, Lieutenans & Enſeignes, dont les Noſtres emporterent vn drapeau. Ils y perdirent auſſi des Volótaires, qu'ils eſtimoient beaucoup. Ils ont fort regretté S. Blancard du Languedoc, qui auoit fait le voyage pour le Duc de Rohan en Angleterre; il y fut tué ou noyé cinq ou ſix cens ſoldats Anglois, comme ils aduoüerent. La coſte de la grande terre en ce quartier, s'en trouua lendemain toute bordée, leurs habits les faiſoient recognoiſtre. Les Ennemis teſmoignoiét bien auſſi dés lors qu'ils y perdoient beaucoup; car ils n'auancerent iamais vn pas apres les Noſtres, ne voulans point abandó-

ner l'abry de leurs vaiſſeaux ; ains craignant qu'au lendemain on reuinſt à eux, & qu'on les vouluſt encore combattre auec le reſte des forces, comme nos ſoldats leur auoiét crié. Ils furent trois iours à ſe fortifier ſur le bord de la mer, iuſqu'à ce qu'ils eurent aduis, que l'intention des Noſtres eſtoit de garder la Citadelle, ſans les retioit à la Campagne.

Le 23. leſieur de Toiras enuoya au Duc de Bukingan vn Page & vn Trópette, pour demander les morts de qualité, pour les faire mettre en terre auec l'honneur qui leur eſtoit deu ; ce qu'il accorda auec mille paroles de courtoiſie & complimens, & fit donner au Page vingt Iacobus, & dix au Trompette. Le meſme iour ledit ſieur de Toiras luy renuoya cinq Anglois qu'il tenoit priſonniers, & leur donna cinquante piſtoles. Le ſieur d'Ambleuille alla apres pour recognoiſtre les

plus apparens des morts, qu'il fit apporter à S. Martin, & furent enterrez en l'Egliſe.

L'armée des Ennemis eſtoit compoſée de huict mille hommes de pied, & de cent cheuaux.

Le Duc de Bukingan fit lors publier vn diſcours ou manifeſte, ſur le ſuiet de ſon entrepriſe, datté du iour d'auparauant ſa deſcente 21. dudit mois, par lequel il eſſaye auec vne eloquence maritime & ſeptentrionale, de perſuader que le Roy d'Angleterre a pris les armes fort iuſtement, & en allegue les raiſons qu'il luy plaiſt; leſquelles i'eſtime à propos de repreſenter icy ſommairement, auec les reſponſes à coſté, afin que chacun cognoiſſe l'iniuſtice, l'infidelité, & la temerité de leurs armes. I'obmettray beaucoup de choſes qui ne regardent que la vanité de l'Autheur, & ne luy peuuent apporter que riſée & mocquerie.

Il dit,

Que les Rois d'Angleterre ont touſiours pris grãde part aux affaires de ceux de la Religion pretenduë reformée de France. Que les deſſeins du Roy d'Angleterre ont eſté peruertis, par ceux qui auoiẽt le plus d'intereſt en leur vray accompliſſemẽt.

I.

Si le Roy d'Angleterre l'a fait, il a mal ſuiuy l'exemple de ſon pere, qui n'a iamais voulu aſſiſter les rebelles contre leur Roy legitime, iuſques à abandonner ſon propre gendre. Et il ſçait que ſon pere n'auoit rien ſi à contre-cœur que les Puritains, qui communiquent en l'eſprit & creance auec ceux de la Relig. pretenduë reformée en France; l'exemple de ſon beau-frere luy doit ſeruir de conduite, ou il luy ſeruira d'exemple, pour ce qu'il en doit attendre.

II.

Qu'il a refuſé de grands aduãtages, pour par ſon alliance auec la France, operer plus vtilement & plus

II.

Il veut poſſible parler du Mariage d'Eſpagne, la pourſuite duquel a eſté faicte auec tant de chaleur & de hazards, & par la neceſſité à laquelle il ſe trouua forcé ſur le fait du

III.

Qu'au contraire on s'eſt preualu de l'intereſt qu'il auoit en ceux de

III.

Cecy eſt en general, & dépend de l'exemple qu'il en donne, ſur lequel il ſera reſpondu.

la Religion pretenduë reformée, pour les tromper, & le deſtacher d'auec eux, & le leur rendre odieux ou ſuſpect, en peruertiſſant les moyens qu'il auoit ordonnez pour leur bien, à vne fin toute contraire.

IV.

Il allegue pour le prouuer, les vaiſſeaux Anglois deſtinez (nõ, dit-il, pour l'extirpation de ceux de la Religion pretenduë reformées; au cõtraire auec promeſſe expreſſe de ne s'en point ſeruir contre eux) deſquels toutesfois furent me-

IV.

Voicy la plus inſigne ſuppoſition qui fut iamais faite; ſi le Roy d'Angleterre n'a point preſté ſes vaiſſeaux pour s'en ſeruir contre les Rochelois, que cét Autheur ne dit-il pour quel autre ſujet le Roy les luy fit demander, il l'euſt auſſi bien ſuppoſé que le reſte, s'il euſt eſté poſſible d'en inuenter vn: mais il n'a oſé, pource qu'il n'y auoit aucun autre ſujet imaginable ny poſſible, auquel on

nez deuant la Rochelle, & employez au dernier combat naual cõtr'eux, & qu'eſtant eſtudé ſi ouuertement, il eſtoit obligé à vn reſſentiment eſgal à l'iniure.

peuſt appliquer la demãde que le Roy fit de ces vaiſſeaux, & qu'elle fut expreſſément pour cela. Et ce qui ſe paſſa lors monſtre bien euidemmẽt qu'ils ont eſté demandez pour cét effect, preciſément frettez pour cela, chacun le ſçachant & entendant. Et dautant que lors que leſdits vaiſſeaux furent arriuez à Dieppe, ceux de la Religion pretenduë reformée de ladite ville deſbaucherent les Anglois qui eſtoient ſur leſdits vaiſſeaux, en ſorte qu'ils s'en retournerẽt en Angleterre, diſans ne vouloir pas ſeruir contre la Rochelle; & eſtãs de retour en Angleterre, Monſieur le Marquis Deffiat lors Ambaſſadeur pour le Roy, qui auoit fait la demande deſdits vaiſſeaux, & ſçauoit bien pourquoy il les auoit demandez, alla faire ſa plainte au Roy d'Angleterre de ce retour; le Roy d'Angleterre ſçachant pourquoy il les auoit octroyez, prit la peine d'aller luy-meſme ſur les lieux, & fit deux lieuës en mer pour aller iuſques où eſtoient leſdits

vaiſſeaux, & leur commanda de reuenir, & faire tout ce que le Roy ou ſes Officiers leurs commanderoient, meſmes aux matelots de ſortir des vaiſſeaux, ſi le Roy y envouloit mettre d'autres. Ce que le Roy de la grande Bretagne faiſoit, ſuiuant les promeſſes que le feu Roy ſon pere en auoit faictes au Roy, par ſes lettres du 9. Feurier 1624. dont la teneur enſuit.

Copie de la lettre eſcrite au Roy, par le Roy de la grande Bretagne, de laquelle l'original eſt au Threſor des Chartres.

TRES-HAVT, tres-excellent, & tres-puiſſant Prince, noſtre tres-cher & tres-amé bon frere, couſin, & ancien allié: Encores que le feu Roy d'heureuſe memoire ait eſté iuſtement appellé Henry le Grand, pour auoir en effet reconqueſté par armes ſon Royaume de France, bien qu'il luy appartenoit comme ſon propre heritage: Neantmoins vous auez maintenant faict vne plus grande

conqueſte: Car le Royaume de France, encores qu'il eſtoit reconquis par les armes victorieuſes du Roy voſtre pere, il luy appartenoit de droict, & par ce moyen il ne ſubiugua rien que ce qui eſtoit à luy; Mais vous auez maintenant faict vne plus grande conqueſte, ayant vaincu par vos deux dernieres lettres ſi pleines de courtoiſie vrayement cordiale, voſtre bon frere & ancien allié, & tous les Royaumes appartenans à luy. Car nous-nous confeſſons tellement vaincus par voſtre affection plus que fraternelle, que nous ne vous pouuons rendre la pareille; ſeulement vous pouuons-nous promettre & aſſeurer, en foy d'homme de bien, que vous aurez touſiours le pouuoir, non ſeulement de diſpoſer de nos forces & Royaumes, mais de noſtre cœur, de noſtre perſonne, & de la perſonne de noſtre fils, ſi vous en auez affaire, que Dieu ne veüille, vous priant de vous aſſeurer que nous ferons touſiours ſi loin de penſer à cherir,

ou donner aucune contenance à aucun de vos ſubiets de quelconque profeſſion de Religion, qui oublieront leur deuoir naturel enuers vous ; que ſi meſme nous pouuons ſur aucune occaſion en auoir le vent, vous en ſerez auſſi-toſt fidellement aduerty. Et vous vous pouuez promettre qu'en pareille occaſion, ou aucune autre qui pourroit tendre à l'honneur de voſtre Couronne, vous aurez touſiours le pouuoir de diſpoſer librement de noſtre aſſiſtance, comme ſi c'eſtoit noſtre propre cauſe. Et ſur ceſte verité que nos intereſts ſeront touſiours communs, nous prions Dieu, Tres-haut, tres excellent, & tres-puiſſant Prince, noſtre tres-cher, & tres-amé bon frere, couſin & ancien allié, de vous auoir touſiours en ſa tres-ſaincte garde. De Noumarquet le 9. Feurier 1624.

Voſtre tres-affectionné frere,
couſin & ancien allié,
IACQVES R.

Et ſur la ſubſcription, *A Tres-haut, tres-excellent, & tres-puiſſant Prince, noſtre tres-cher, & tres-amé bon frere, couſin, & ancien allié, le Roy tres-Chreſtien.* Et cachetée des armes du Roy de la grande Bretagne.

V.

Qu'il n'a point eu recours aux armes, & s'eſt rendu moyẽneur de la derniere paix, ſur des conditions aſſez deſaduantageuſes, qui n'euſſent iamais eſté acceptées ſans ſõ interuention, & ſon credit enuers ceux de la Religion pretenduë reformée, vers leſquels meſmes il vſa de mena-

V.

Cet article ne deuroit receuoir autre reſponſe, ſinon que tout s'eſt paſſé au contraire. La verité du faict eſt, que lors de ce Traicté en Ianuier & Feurier 1626. le Comte de Hollande, & le ſieur Carleton eſtoient à Paris, les Deputez de la Rochelle & de quelques autres Prouinces, meſmes celuy du Duc de Rohan, eſtoiẽt lors à la Cour, demandans la paix au Roy auec offres & ſoubmiſſions. Ces Sʳˢ Anglois eſtoient ſouuent veus par eux, & s'ingererent quelquefois de prier & interceder pour eux

ces, afin de mettre l'honneur du Roy à couuert, ſous l'aſſeurance qu'il leur donoit non ſeulement que les conditions ſeroient accomplies, mais meliorées, & qu'il en demeura caution vers eux.

vers les Miniſtres : Mais d'autant que leſdits ſieurs Miniſtres ſçauoient bien de quelle importance il eſt de laiſſer des eſtrangers s'entremeſler de nos affaires, & qu'ils ſont fort prompts à tirer des aduãtages de ces entremiſes, quand on les leur permet, & de quelle conſequence il eſtoit, qu'entre le Roy & ſes ſubiets, il y euſt quelqu'vn qui ſe peuſt meſler, ſinon pour implorer la grace de ſa Majeſté: Expreſſément & par Conſeil pris & arreſté par le Roy, le Duc de Cheureuſe & l'Eueſque de Mande furent chargez de dire auſdits Comte de Holande & Carleton, que s'ils pretendoient ſe meſler de la paix comme entremetteurs, que le Roy ne la donnetoit point; mais que s'ils s'en vouloient meſler faiſans ſentir aux Rochelois que s'ils n'obeïſſoient au Roy, le Roy d'Angleterre l'aſſiſteroit de toute ſa flotte pour les y contraindre, le Roy le trouueroit bon. Ce que leſdits ſieurs Duc & Eueſ-

que leur dirent fort clairement & pluſieurs fois, comme auſſi monſieur le Cardinal de Richelieu. Et ſuiuant cela leſdits Comte d'Holande & Carleton parlerent en ces meſmes termes auſdits Deputez de la Rochelle, & autres lieux ; & c'eſt ce que veut dire ce manifeſte, que le Roy d'Angleterre vſa de menaces vers ceux de la Religion pretenduë reformée.

VI.

Qu'on auoit promis de deſmolir le Fort deuant la Rochelle, neantmoins que l'on l'a continué, & meſmes commencé d'autres Forts ; qu'au lieu de retirer les garniſons on les a augmentées ; qu'on a tenu les Commiſſaires dans la Rochelle au delà du terme ac-

VI.

Voicy le langage d'vn Prince ſuperieur, qui traicteroit entre ſes vaſſaux. Ie ſçaurois volõtiers quel droict a le Roy d'Angleterre, de ſe meſler entre le Roy & ſes ſujets ; cela eſt ſi ridicule qu'il n'a pas beſoin de reſponſe : mais il faut luy reſpondre par articles.

Premierement pour le Fort-Louys, & autres Forts, tant s'en faut qu'il aye eſté promis de le deſmolir, qu'au contraire il eſt expreſſément declaré, que le Roy ne le peut fai-

ques, & liberté en leur exercice.

Mais il ne faut pas obmettre de remarquer, que ſi les Anglois ont contribué quelque choſe, pour porter ceux de la Religion pretenduë reformée à la concluſion de ceſte paix, ce n'a pas eſté pour leur faire accorder ce qu'ils diſent leur auoir eſté promis; car le contraire ſe void par acte & teſmoignage public: mais ç'a eſté par le Conſeil pris ſecrettement entre eux, qu'il eſtoit expedient à leur coniuration d'en vſer ainſi; Que monſieur de Rohan toucheroit vne grande ſomme d'argent; que toutes les forces des coniurez n'eſtoient pas encores preſtes; qu'il falloit faire ſemblant de vouloir la paix, pour faire poſer les armes, & donner lieu à leurs appreſts; que lors que l'Angleterre auroit ſon armée preſte, que les voiſins auroient preparé leurs troupes, que monſieur de Rohan auroit le ſecours, pour lequel il deuoit mettre ſa femme & ſa fille en oſtage, on ne mãqueroit point de pretextes pour recommencer la guerre, & faire prendre les armes à tous ceux de la Religion pretenduë reformée en France, & entrer de tous coſtez dans l'Eſtat: que cependant ils euſſent ſoin de ſe plaindre

ſouuent, de trouuer touſiours de nouueaux ſuiets de meſcontentement, pour entretenir les eſprits en diſpoſition de leuer les armes à toute heure: que de leur coſté ils ne manqueroient pas de donner ordre, que les ſuiets du Roy fuſſent mal traictez par eux ſur la mer, afin que courans auſſi ſur les Anglois, ils priſſent de là matiere d'offenſe, & ſuiet de rupture. Et l'on a veu depuis qu'ils ont fort exactement obſerué ces reſolutions, comme il a eſté remarqué au diſcours de l'Ambaſſade de Monſieur le Mareſchal de Baſſompierre.

VII.

Il ſuit, qu'il n'a pas pris les armes pour la ſaiſie de ſes vaiſſeaux, & autres places, pour les infractions & contrauentions manifeſtes aux Traictez faits entre les Couronnes, ny pour

VII.

Il y a apparence de verité en cét article au commencement, en ce qu'il dit, qu'il n'a pas pris les armes à cauſe de la ſaiſie de ſes vaiſſeaux. Ie le croy; car il ſçait bien que le Duc de Luxembourg ne le fit faire, qu'à l'occaſion de la grande quantité de priſes, que les Anglois auoient faictes ſur les ſuiets du Roy, ſãs qu'il leur

la rupture du commerce, ny par l'apprehenſion de la puiſſance du Roy ſur la mer, ny par le deſeſpoir de ne pouuoir trouuer aucun accõmodement; Pource, dit-il, qu'au contraire ſes ſuiets profitent de la rupture, qu'il eſt trop puiſſant ſur la mer, & que ſes ſeuls ſuiets ſuffiſent pour diſſiper tous les efforts de la France, ſans y employer vne puiſſance royale: & qu'il n'a tenu qu'à luy qu'il ne ſe ſoit entremis en euſt eſté fait iuſtice, & neantmoins il en fut reſtitué quarante-cinq des plus grands.

Ce n'a pas auſſi eſté à cauſe des infractions & contrauentions aux Traitez; car c'eſt luy qui les a faites, ſoit en courant ſus à nos vaiſſeaux & les depredant, ſoit en enfraignant toutes les conuentions du Mariage, les plus fermes que la ſocieté des hommes reeognoiſſe, ſoit en interdiſant le cõmerce auec la France, ſoit en declarant les vaiſſeaux du Roy & de ſes ſuiets cõfiſquez. Et cela plus de trois ſepmaines auant que le Roy interdiſt à ſes ſuiets le cõmerce d'Angleterre. Et c'eſt ce qu'il dit, que ſes ſuiets profitẽt de la rupture; c'eſt pourquoy en partie il l'a faite, & ceux qui viuent de la piraterie

de l'accommodement, pource, dit-il, qu'il en a eſté recherché par les Miniſtres du Roy, & par ceux des Princes eſtrangers à leur inſtigation. Il uſe de ce mot.

ne veulent point de paix. Quant à la grandeur de ſes forces il l'a bien monſtré, les derniers exẽples le confirment. Mais Dieu qui haït & rabaiſſe les orgueilleux, a voulu leur faire voir combien leur vanité luy eſt déplaisãte.

Quant à ce qu'il dit de l'accommodement, que le Roy l'en a faict rechercher, & par ſes Miniſtres, & par les Princes eſtrangers, & qu'il n'y a pas voulu entendre: donc il eſt de mauuaiſe foy par ſa confeſſion: Mais il ſçait bien le contraire, & qu'il ne ſe trouuera iamais que le Roy l'aye fait rechercher, ny par ſes Miniſtres, ny par aucun autre. Le Duc de Sauoye & les Eſtats de Holande ſçauent ce qu'ils en ont fait dire à ſa Maieſté pour s'en entremettre, & la reſponſe qu'ils en ont euë, que l'entrepriſe du Roy de la grande Bretagne, & la rebellion de ſes ſuiets, l'obligeoient à les repouſſer deuãt que d'entendre à accommodement; & quand ils ſe ſeroient retirez, & ſes ſuiets l'auroient recogneu, il ne refuſeroit pas de les entendre.

VIII.

Il conclud, qu'il n'a aucun intereſt particulier; qu'il n'a armé que pour la defenſe de ceux de la Religion pretenduë reformée, de la ſeureté & liberté deſquels il eſt reſponſable; que ſon deſſein eſt leur eſtabliſſement, ſon intereſt c'eſt leur bien, & ſon but leur contentement.

VIII.

Cét article reçoit ſa reſponſe par ſoy-meſme; car il a eu ce malheur que ceux de la Religion pretenduë reformée meſmes ne l'ont pas creu: Et la pluſpart d'eux eſperent plus en la bonté du Roy par leur obeyſſance, que aux promeſſes du Roy d'Angleterre par leur rebellion; ils ont cy-deuant eſprouué la fidelité des Anglois à Calais, & au Haure, & à la Rochelle meſmes.

Mais pour les deſſeins particuliers, les bruits ſemez dans la France, le langage des Capitaines & ſoldats dans leur armée, auec les voyages & les papiers de Montaigu les manifeſtent aſſez. Et iamais ceux de la Religion pretenduë reformée ne croiront, que les coniurations formées auec des Princes Catholiques ſoient à leur aduantage, horſmis ceux dont l'eſprit ſeditieux, im-

patient de repos, & ennemy de la Monarchie, ne pouuant porter l'ordre & la police d'vn Eſtat paiſible, cherche ſon vtilité dans la confuſion, & dans le renuerſemẽt des Eſtats. Si le Roy d'Angleterre eſt reſponſable de la ſeureté & de la liberté de ceux de la Religion pretenduë reformée, ce ne peut eſtre par aucun Traicté fait auec le Roy, comme il a eſté dit, mais bien par la conuention faite entre eux; & cét acte rend ledit ſeigneur Roy d'Angleterre taché de manquement de foy, enuers le Roy ſon beaufrere, & ceux de la Religion pretenduë reformée coulpables de crime de leze-Majeſté, tant par la loy commune à toutes les nations, & ſpeciale en cét Eſtat, que par les propres reſolutions de leurs aſſemblées, meſmes de la derniere tenuë à Montauban.

Ce ſont là les cauſes de la venuë de ceſte armée iniuſte, & ſans fondement comme chacun void: ce qui confirme la verité des deſſeins particuliers qui ont eſmeu toute ceſte tempeſte. Venons maintenant à la ſuite des progrez ennemis.

Le Fort S. Martin commencé de-

puis treize mois, eſtoit lors du combat en tel eſtat, que trente hommes de front pouuoient entrer par la porte. Il n'y auoit ſur les baſtions ny parapet ny barrique: il n'y auoit pas vn muid de vin, nulle viande, peu de farine, & de biſcuit ſeulement pour vingt iours: il y auoit du bled pour plus de deux mois. Les Ennemis neãtmoins, ſoit qu'ils ne fuſſent pas bien aſſeurez, ſoit qu'ils ne ſceuſſent pas vſer de la victoire, & bon ſuccés qu'ils auoient eu en prenant terre, ſoit la crainte que l'on retournaſt à eux, ſoit que la prouidence diuine, qui ſouffroit ceſte entrepriſe pour la confuſion de ceux qui la faiſoient, & de ceux qui fondoient ſur cela l'execution des deſſeins qu'ils auoient, pour mettre le feu par toute la France. Les Ennemis n'approcherent du Fort ſaint Martin, iuſques au Mardy enſuiuant vingt-ſeptieſme du meſme mois; & s'ils euſſent peu vſer du bon ſuccez de

leur entrée, allant droit au Fort, ils le pouuoient prendre ayſément, & le trouuer au deſordre que i'ay dit. Ils pouuoient auſſi prendre le Fort de la Prée en quatre iours, & oſter toutes les eſperances de ſecourir l'Iſle, & on eut quelque opinion qu'ils le feroient; Mais Dieu qui les ſouffroit pour leur propre confuſion, les laiſſoit cheminer en tenebres. Pendant le temps qu'ils mirent à approcher du Fort, le ſieur de Toiras fit apporter du Bourg ſainct Martin, du vin & de la viande pour nourrir deux cens Volontaires deux mois entiers, & l'on pouuoit en faire entrer auſſi pour les ſoldats. Mais cela fut fait tellement à la haſte, que la confuſion empeſcha que l'on ne fiſt tout ce qui eſtoit bien neceſſaire, & que l'on pouuoit faire facilement auec l'ordre. Ce qui fut cauſe que dés les premiers iours le ſoldat fut reduit au pain & à l'eau, auec quelque beurre. Le ſieur de

Toiras fit auſſi emmener vne meulle, pource qu'il n'y auoit qu'vn moulin dans le Fort, qui n'eſtoit pas aſſez capable de moudre, & faire les farines qu'il falloit pour les gens qui y eſtoiét. On laiſſa dans le Bourg grand nombre de viures & de meubles, qui euſſent eſté tres-vtiles aux pauures ſoldats, qui faute d'en auoir ſont tous tombez malades pour coucher ſur la terre. On y laiſſa deux boutiques d'Apotiquaire, dont depuis les malades & bleſſez ont eu vn extreme beſoin; comme de pluſieurs autres choſes, entre autres, ce qui eſt à remarquer, de vin, dont ils ont perpetuellement manqué, bien que les celliers de toute l'Iſle en fuſſent pleins, & qu'elle ne ſoit abondante en autre choſe, ſi ce n'eſt en ſel, qui leur faillit encor ſur la fin; mais en vne ſi grande haſte il eſt impoſſible de pouruoir à tout. On y mit encores grand nombre de vaches & de moutons. Il y auoit

quantité de munitions, cét milliers de meſche, ſoixante-dix ou quatre-vingts milliers de poudre, plus de quinze mille boulets de toutes ſortes, pluſieurs canons, & armes, pics, peſles & hottes, & autres appareils pour la guerre.

L'Ennemy ayant recognu que les Noſtres s'eſtoient retirez dans la Citadelle, & qu'ils ne faiſoient pas eſtat de retourner à luy, commença à marcher le vingt-ſixieſme dudit mois, ayant ſeparé ſon armée en huict bataillons, ſon canon à la teſte, & la Caualerie aux aiſles, tirant vers S. Martin, & camperent par deux fois ſans vouloir rien détacher de leurs bataillons, quoy que le ſieur de Toiras auec ſoixante cheuaux, tant Volontaires que Cheuaux-legers, allaſt à eux pour les attirer au combat, & euſt commandé à vn Sergent de s'auancer auec quarante mouſquetaires, & à la Cledie Capitaine de le ſouſtenir, auec vn bataillon de cent

hommes: mais ce fut en vain, l'Ennemy ne voulant combattre qu'en gros. Ils allerent de là au Bourg de S. Martin où ils entrerent ſans reſiſtance, pource que le ſieur de Toiras ne le voulut pas defendre n'eſtant pas tenable, & qu'en le defendant cela n'euſt ſeruy qu'à le faire ruiner.

Nous laiſſerons maintenant le Duc de Bukingan dans ce Bourg, pour déduire l'ordre qui fut donné par monſieur le Cardinal de Richelieu, pour le ſecours de ceſte place, pendant la maladie de ſa Maieſté, iuſques à ce que l'on ait peu dire l'eſtat de ceſte affaire; & depuis par ſa Maieſté, & ſelon ſes ordres. Et d'icy en auant nous ſuiurõs par les iournées ce qui s'eſt fait, tant dedans l'Iſle que dehors.

Nous auons dit cy-deſſus, que pendant la maladie du Roy l'on eut aduis de ceſte deſcente, & cét aduis fut donné par vn courrier qui fut depéché par

le Marquis de Brezé, qui lors eſtoit en Broüage.

Monſieur le Cardinal de Richelieu, en la prudence, vigilance, & affection duquel le Roy ſe repoſoit de toutes ſes affaires, apres la reſolution priſe par la Royne mere de ſa Maieſté, ſur l'aduis des Medecins & du Conſeil, de celer pour lors ceſte deſcente à ſadite Maieſté, pourueut ſi pleinement & diligemment à tout, pendant la maladie du Roy, que ſa Maieſté venant puis apres à ſçauoir ce qui s'eſtoit paſſé, en eut vn extreme contentement.

Dés l'inſtant ledit ſieur Cardinal depeſcha au Haure, & y enuoya trente mille liures, pource qu'il ne ſe trouua point lors d'argent à l'Eſpargne, pour faire armer cinq vaiſſeaux dits Dragõs, ſuiuant l'eſtat qui en fut dreſſé par le Secretaire des commandemens de ſa Maieſté, qui en a le departement.

Le 27. furent enuoyez par l'ordre

dudit ſieur Cardinal, autres Courriers en Olonne, Broüage, & autres endroits de ces coſtez, pour taſcher par tous moyens de faire entrer des farines & biſcuits dans le Fort de ſainct Martin de Ré.

Le 28. du meſme mois, fut depeſché vn Courrier en Eſpagne, ſur ce que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne auoit auparauant fait entendre à ſa Maieſté, ſuiuant les ordres du Roy d'Eſpagne ſon Maiſtre, que s'il luy plaiſoit ſe ſeruir de la flotte, & des vaiſſeaux dudit Roy d'Eſpagne contre les Anglois, il les luy enuoyeroit pour les employer au bien & à la defenſe de ſon Eſtat, ainſi qu'il verroit ſe deuoir faire, & porta ledit Courrier ordre au ſieur du Fargis Ambaſſadeur de ſa Maieſté en Eſpagne, pour accepter cét offre, & en accelerer l'execution.

Le meſme iour fut encores depeſché le ſieur de Tourelles à ſainct Malo,

pour faire promptement amer trois autres vaiſſeaux, ſur l'aduis qui en fut donné à ſa Majeſté, pour venir ſeruir au ſecours, & à l'armée nauale que ſa Majeſté preparoit.

Le meſme iour à Villeroy, ſur ce que l'Eueſque de Niſmes, & les amis dudit ſieur de Toiras demandoient, que le ſieur de Beaumont premier maiſtre d'Hoſtel du Roy, & Maiſtre de Camp d'vn Regiment entretenu, grand & ſingulier amy du ſieur de Toiras, fuſt enuoyé pour le ſecourir, & qu'il fuſt donné de l'argent à Bigoteau, Marchand munitionnaire tres-affectionné audit ſieur de Toiras, qui a grande cognoiſſance de toutes ces coſtes, & grand credit dans le pays & parmy les matelots, pour luy faire paſſer des viures, aſſurans que moyennant cela il n'en pouuoit manquer, & que l'on donnaſt audit ſieur de Beaumont vn pouuoir d'intendance ſur toutes ces

coſtes pour ledit ſecours. Ledit ſieur de Beaumont fut depeſché à l'inſtant, & ledit pouuoir luy fut enuoyé le cinqieſme du mois d'Aouſt, pour aller ſur les lieux ſolliciter, preſſer, & accelerer ledit rauitaillement: il ne partit toutesfois que le trente-vnieſme à cauſe de ſes affaires domeſtiques.

Et le meſme iour vingt-huictieſme, ledit Bigoteau fut depeſché pour cet effect, & luy fut baillé trois mille liures de l'Eſpargne.

Mais nonobſtant ceſt ordre, ledit ſeigneur Cardinal, qui eſtime prudemment, qu'en matiere d'Eſtat il ne faut iamais prendre ſes meſures trop iuſtes, mais au contraire que pour faire beaucoup il faut ſe preparer à plus, ſe reſolut d'enuoyer l'Abbé de Marſillac qui eſt à luy, pour le cognoiſtre vigilant & actif, & tres-ardent à ce à quoy on le commet, & luy bailla de l'argent pour aller ſur les lieux, & par toutes diligen-

ces,

ces, inuétions & artifices, & à prix d'argent faire que d'Olonne, & de toute la coſte iuſques à Chef de Baye, on peuſt faire tenir les farines & biſcuits dans ledit Fort, & faire à quelque prix que ce fuſt, & quoy qu'il couſtaſt, hazarder les matelots pour y aller.

Le meſme iour fut depeſché le ſieur Molieres Lieutenant de l'artillerie, pour aller faire fournir onze pieces de canon de fonte, retirées de diuers particuliers en Bretagne, moyénant huict mille liures, que ledit ſieur Cardinal luy fit fournir de ſon argent, qui auoit eſté ordonné de fournir pour les retirer ſix mois auparauant, & n'auoit ſceu eſtre fait; & luy fut outre ce donné charge de faire armer encores deux vaiſſeaux à S. Malo.

Le meſme iour fut encores depeſché audit ſieur de Tourelles à S. Malo, pour faire promptement armer trois autres vaiſſeaux audit lieu, ſur l'aduis

qui en fut donné à ſa Maieſté.

Le vingt-neufieſme fut depeſché le ſieur Sauué Commiſſaire de la marine, pour aller à Bayonne acheter des Pinaſſes: ce ſont vaiſſeaux qui vót à voiles & à rames, & ſont fort viſtes & legers, auec charge de ſe rendre en Olonne le vingtieſme du mois d'Aouſt, & ledit ſieur Cardinal luy fit bailler trois mille liures, auec vne lettre de credit ſur ceux qui font les affaires de la marine à Bayonne; Et eſcriuit au Cóte de Grammont Gouuerneur de Bayonne & du Bearn, le priant de faire trouuer, & fournir ſur ſon credit tout ce qu'il conuiendroit pour acheter & armer leſdites Pinaſſes, s'obligeant en ſon propre nom à le faire rembourſer; & que ſi le ſieur du Chalard Commiſſaire des guerres, & Capitaine d'vn nauire, que ſa Majeſté enuoyoit en Eſpagne, n'eſtoit aſſez-toſt de retour pour la conduite deſdites Pinaſſes, il y

commiſt pour les commander tel que bon luy ſembleroit.

Le meſme iour fut reſolu au Conſeil de ſa Majeſté, par le ſoin dudit ſieur Cardinal, que Pompée Targon faiſant profeſſion d'entendre ce qui eſt des machines & artifices, cognoiſſant la mer & les Iſles, & les moyens d'y aborder, ſeroit enuoyé pour ſeruir à l'armée du Roy, & trouuer les moyens de ſecourir de victuailles le Fort de Ré.

Le meſme iour, ledit ſieur Cardinal enuoya au nom du Roy l'Eueſque de Mande au Haure auec ſix mil piſtoles, pour faire partir les vaiſſeaux, & fournir tout ce qu'il conuiendroit pour les viures, ſolde & armement, ſur ce que l'on eut aduis que les matelots qui eſtoiét payez iuſques à la fin de Septébre ne vouloiét pas partir, à cauſe, diſoient-ils, qu'ils n'auoient pas eſté payez aux armemens faits du temps que le Duc de Montmorency auoit la

charge de la mer, & eut ordre de ne point partir de là qu'il ne les viſt à la voile.

Le meſme iour furent depeſchez, & partirent trois Capitaines de mer, Beaulieu, Courcelles & Cantelou, pour aller faire armer les vaiſſeaux en Olonne, & trouuer le moyen de ietter des viures en Ré, leſquels promirent d'y entrer, ou ſe perdre.

Le meſme iour fut depeſché le ſieur de Beaulieu Perſac, pour executer les propoſitions par luy faites, de bruſler les vaiſſeaux Anglois, & traietter des viures en Ré.

Le meſme iour fut depeſché vn Courrier pour amaſſer des barques & chaloupes autant qu'il pourroit, & faire couper les plus petits vaiſſeaux de ceux qui auoient eſté arreſtez ſur les Anglois à Blaye, pour faire en ſorte qu'ils peuſſent aller à rames, & ſeruir au ſecours de Ré.

Ledit iour vingt-neufieſme fut depeſché vn autre Courrier au Fort-Louïs, ou Blauet en Bretagne, portant que tous les Capitaines de mer eſtans audit lieu, euſſent à s'aſſembler & tenir Conſeil, pour voir tout ce qu'ils pourroient faire, pour empeſcher la communication de l'armée Angloiſe eſtãt aux Iſles auec l'Angleterre, & par meſme moyen ſi quelque petit vaiſſeau bon voilier d'entre les leurs, & particulierement celuy de Richardiere, pourroit point entreprendre de ſe ietter dans Ré auec des viures, par vn bon vent. Et pour l'importance de ceſte ouuerture, la meſme depeſche fut reïterée le ſeptieſme iour d'Aouſt enſuiuant.

Le meſme iour vingt-neufieſme Iuillet, fut auſſi depeſché le ſieur de la Riuiere Pigreffier, auec commiſſion pour aller en Olonne amaſſer toutes les chaloupes, barques & vaiſſeaux qui

vont à rame, pour la meſme fin d'empeſcher ladite communication, & ietter des viures en Ré; & luy fut donné par le Marquis Deffiat Surintendant des finances, ordre pour receuoir trente mille liures ſur les lieux: Ce que nous remarquons icy, pource que tout l'argent que nous auons dit cy-deſſus auoir eſté fourny, a eſté aduancé par mondit ſieur le Cardinal de Richelieu, qu'il trouua ſur ſon credit, & tous les aduis cy-deſſus, & reſolutions priſes ont eſté ſur ſes propoſitions, procedans du ſoin infatigable qu'il auoit de ceſte affaire, & d'autant plus que le Roy ne ſçachant rien de ceſte nouuelle, il eſtoit neceſſaire (par l'ordre de la Royne & l'aduis des Medecins) de la luy celer encores durant ſa maladie, & faire toutes choſes ſans luy en parler; ce qui en redoubloit la peine, pource que receuant & executant les commandemens du Maiſtre, on le fait plus

libremẽt: mais faiſant les affaires ſans luy en vn point ſi important, il eſt neceſſaire de les conduire ſi bien & ſi ſeurement, que le Maiſtre venant puis apres à les ſçauoir, ne trouue rien qui le puiſſe meſcontenter, au cõtraire qu'il ait grande ſatisfaction de tout. C'eſt vn meſtier plus difficile & plus penible que l'on ne penſe, & falloit vn eſprit qui euſt la force, la lumiere, le bon ſens, le courage, le credit, & ſur tout la ſincere & droite intention enuers le ſeruice de ſon Maiſtre, & le bien de ſes affaires, comme l'a ledit ſieur Cardinal de Richelieu, veu les inimitiez, les ialouſies, les mauuais offices auſquels ſont ſujets ceux qui ont comme luy le principal maniement des affaires, & la premiere part en la creance du Maiſtre.

En ces difficultez le ſeul remede eſtoit de prendre les ordres de la Royne mere, en qui le Roy a toute confiã-

ce, & ce auec grand' raiſon, pour eſtre la plus affectionnée mere, la plus prudente, & plus courageuſe Princeſſe, dont l'Hiſtoire ait fait & puiſſe faire mention de long-temps.

Le Lundy deuxieſme iour d'Aouſt, fut depeſché le ſieur du Chalart mentionné cy-deſſus, pour aller à la Courogne en Eſpagne, qui eſt le port auquel eſtoit & s'aſſembloit l'armée nauale d'Eſpagne, que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne leur enuoyoit par le commandement de ſon Maiſtre, pour haſter leur partement. Et ledit ſieur Cardinal luy donna charge de faire acheter iuſques à trẽte Pinaſſes en Biſcaye, & les faire venir en diligence bien armées & equipées, luy donnant promeſſe de l'en rembourſer en ſon priué nom. Pareillement fut donné commiſſion à ſon Lieutenant nommé Meſſignac, pour ramaſſer tous les flins, barques & baſteaux à rames, des riuie-

res de Garonne & Dordogne, & les emmener pour ſeruir à porter en Ré le ſecours des viures qui eſtoient preparez à ceſte fin.

Le meſme iour fut depeſché vn autre Courrier vers le Roy d'Eſpagne, pour le conuier à haſter le ſecours.

Le meſme iour fut depeſché vn autre Courrier à Donkerque, pour porter la depeſche des Ambaſſadeurs d'Eſpagne eſtans à Paris, pour faire partir les vaiſſeaux Donkerquois, qui deuoient ioindre l'armée du Roy.

Le meſme iour le ſieur d'Argencourt fort experimẽté, que l'on auoit enuoyé querir au Haure exprés, fut depeſché pour ſe rendre en l'armée du Roy, & trouuer les inuentions de faire porter des viures en Ré.

Il ſeroit impoſſible de rapporter toutes les depeſches qui furent faites, & tous les ordres qui furent donnez ſur le ſuiet de ceſte affaire. Biẽ diray-ie

auec verité, qu'il fut depeſché plus de deux cens Courriers en vn mois, pour donner ordre à tout ce qui eſtoit neceſſaire, & preparer toutes choſes, en ſorte que le Roy & la France en peuſſent receuoir le fruict qui en a eſté recueilly par apres.

Le meſme iour le Duc de Bukingan ayant fait mettre ſix canons en batterie, ſur le Haure ſainct Martin, commença à tirer dés le point du iour dans le Fort: ce qui mit en grande peine ceux de dedans, dautant que les coups portoient ſur le lieu où eſtoient les moulins, & peu s'en fallut qu'ils ne les ruinaſſent; mais on trauailla ſi diligemment à les couurir, & la batterie du Fort tira ſi heureuſement, qu'elle démonta leurs pieces, ne reſtant qu'vn canon en eſtat, & ne firent autre mal que de tuer vn Cordelier & vn valet. Ils ceſſerent de tirer ſur les dix heures, & peu apres remirent encores dix autres

pieces; mais on les leur démonta derechef, auec la mort de pluſieurs de leurs canonniers. Ceſte batterie ceſſa ſur les cinq heures du ſoir.

Le troiſieſme dudit mois le ſieur de Manty Capitaine de mer fort experimenté, fut depeſché pour aller trouuer l'armée d'Eſpagne, & la conduire, & la faire piloter en nos coſtes.

Le meſme iour fut depeſché vn Commiſſaire de l'artillerie, pour ſe tranſporter en toutes les places de la riuiere de Loire, & trouuer quarante-quatre couleurines & baſtardes, pour l'armement des vaiſſeaux de Blauet, leſquelles il prit à Orleans, Angers, Saumur, Nantes & Clyſſon.

Le meſme iour ledit Abbé de Marſillac eſtant à Marans, & ledit Bigoteau auſſi, auec deux des gens du ſieur de Toiras, vne barque & trois chaloupes furent chargées de viures, pour porter en la Citadelle de Ré, par le moyen de

l'argent que fournit ledit ſieur de Marſillac, leſquelles toutesfois ayant eſté quelque temps ſans pouuoir paſſer, furent à la fin iointes au conuoy du ſieur de Beaumont.

Le meſme iour vn ſergent dedans le Fort de S. Martin nommé Chaſiual, fut commandé d'aller auec ſix mouſquetaires à cheual, & vingt autres mouſquetaires, pour garder deux moulins qui eſtoient à ſix cens pas du Fort. Il partit ſur les neuf heures du ſoir, & trahiſſant ſon maiſtre, ſans donner l'alarme, ſe laiſſa prendre aux Ennemis auec promeſſe de la vie.

Le quatrieſme dudit mois, ledit ſieur de Marſillac fit charger à ſainct Michel trois gabarres de farines, féues, poids, chairs ſalées, & vin, pour le meſme ſecours, leſquelles ayant fait effort de paſſer, l'vne fut priſe par les Ennemis, & les deux autres furent cõtraintes de relaſcher à l'Eguillon, & depuis

furent miſes au conuoy dudit ſieur de Beaumont.

Le 5. iour dudit mois d'Aouſt, l'Ennemy ayant racommodé ſa batterie, en ouurit vne autre à quatre cens pas de là, & peu apres deux autres diſtãtes de deux cens pas l'vne de l'autre: Et en meſme temps ils commencerent leurs trenchées, de ſorte qu'ils auoiẽt beaucoup à tirer dans le Fort d'vn coſté & d'autre : on les incommodoit auſſi grandement par la batterie du Fort, laquelle il fallut en fin faire ceſſer, apres neantmoins auoir fait beaucoup de deſordre aux Ennemis.

Ils ouurirent leurs trenchées fort loin, à intention de faire plus en repos la circonuallation entiere de la place, pour empeſcher à ceux de dedans toute ſorte de communication à l'Iſle & à la grãde terre, pour laquelle ils auoiẽt pourueu par mer, par leurs vaiſſeaux & chaloupes. Cependant qu'ils trauail-

loient à les enclorre par leur trenchée éloignée, ils ne perdoient pas le temps de faire des trenchées d'auance pour les attaquer; incõtinent on leur alloit au deuant auſſi par trenchées: Et comme ils ſe rallentiſſoient en vn trauail, pour en entreprẽdre vn autre; on y accouroit auſſi auec pareille vigueur. Ceux de dedans vſerent d'vne excellente precaution au commencement, pour ſe cõſeruer la liberté de receuoir les barques de ſecours qui leur viendroient, & que l'eſpace où elles viendroient eſchoir fut grand, puis qu'ils n'auoiẽt point de Haure; C'eſt qu'ils aduancerent vn trauail de chaque coſté de la Citadelle ſur le bord de la mer, ce qu'ils auoient touſiours gardé auec pareil ſoin que la Citadelle: car c'eſtoit par là qu'ils auoient leurs aſſiſtances. Ils auoient miné ces deux teſtes, comme tous les autres trauaux aduãcez, en ſorte que quand bien les Ennemis les

euſſent gagnez, ils les euſsent fait ſauter toſt apres, & c'euſt eſté à recommencer. Ils auoient le ſieur de Caſtelan, fort entendu en la conduite des trauaux, à qui le ſieur de Toiras recómandoit touſiours l'éloignement des Ennemis des deux coſtez, où il a fort bien reüſſi. Les ſieurs le Camus, Beauſoleil & Leſſar, s'employoient vigoureuſement à mettre leur quartier en bon eſtat.

Ledit iour cinquieſme d'Aouſt, le Baron de Saugeon, enuoyé de Ré par le ſieur de Toiras, pour procurer le ſecours des viures, & autres choſes neceſſaires au Fort, arriua en Cour, & ayant appris ce qui eſtoit fait, & les ordres qui auoiét eſté donnez, dit publiquement qu'il n'auoit rien à demander: mais qu'il eſtoit obligé de conuertir en remerciemens toutes les demandes qu'il auoit charge de faire; demanda ſeulement qu'il pleuſt au Roy enuoyer

au ſieur de Beaumõt vne commiſſion, pour auoir la ſurintendance pour la fortification des ports de ceſte coſte, deſquels on pourroit plus facilement enuoyer du ſecours au Fort, & ſur toutes les barques, chaloupes & flinx, qu'on pourroit prendre depuis Nantes iuſqu'au Fort-Louys. C'eſt celle dont il eſt parlé cy-deuant.

Il dit encores au Roy & à ſes Miniſtres, en preſence de l'Eueſque de Niſmes frere du ſieur de Toiras, qu'il auoit charge du ſieur de Toiras d'aſſeurer ſa Maieſté, qu'il auoit des viures pour les mois d'Aouſt & de Septebre.

Le meſme iour, afin de ne rien obmettre de ce qui pouuoit aduancer le ſecours, meſmes de ce qui eſtoit propoſé de la part dudit ſieur de Toiras. Ladite commiſſion fut expediée audit ſieur de Beaumont, auec pouuoir de prendre en tous lieux, bleds, farines, & autres choſes neceſſaires pour ledit ſecours,

ſecours, & clauſe expreſſe, par laquelle le Roy s'obligeoit de payer ſur les procés verbaux tout ce qu'il auroit pris.

Le meſme iour arriua en Cour, de la part du Duc d'Eſpernon, le ſieur de Magnas, lequel aſſeura ſa Majeſté, que s'il luy plaiſoit donner audit ſieur d'Eſpernon vne pareille commiſſion pour prendre toutes les barques, gallions, & flinx de Garonne & Dordogne, & les bleds dont il auroit beſoin, auec commandement au ſieur Treillebois de faire ce qu'il luy commanderoit, il promettoit ſecourir Ré de viures. Et le meſme iour il partit, auec la meſme commiſſion qui luy fut expediée à l'inſtant, & porta lettres dudit ſieur Cardinal audit Treillebois, comme eſtant ſous ſa charge, & audit ſieur Duc pour l'encourager à ce ſecours par toutes les voyes qu'il pourroit imaginer.

Le meſme iour arriua le Commandeur de Valançay, qui propoſa vn

moyen de ſecourir ledit Fort, & repartit le ſixieſme auec ordre & reſolution aſſeurée pour y ietter des viures ; & lettres dudit ſieur Cardinal au Marquis de Brezé en Broüage, pour luy fournir tous les viures, barques & ſoldats, dont il auroit beſoin.

Le ſeptieſme dudit mois, le Baron de Chabans fut depeſché vers le Mareſchal de Themines en Bretagne, pour mettre le port de Morbian en eſtat de receuoir l'armée d'Eſpagne, & enuoyer des matelots & pilotes le long de la coſte, pour rencontrer ladite armée & la piloter, auec charge particuliere de faire toute ſorte d'accueil & bõne reception aux chefs, & pour l'aſſeurer de rembourſement de toute la deſpenſe qui s'y feroit.

Le meſme iour fut depeſché vn Courrier au Haure, pour faire partir ſur le Chãp les vaiſſeaux, & ſe rendre à Breſt ou à Morbian, auec ordre de

fournir le propre canon de la place, afin qu'ils fuſſent bien armez.

Le meſme iour en l'Iſle, vn Sergent Anglois ſortit des trenchées ſur les trois heures apres midy, auec trente ſoldats, & s'en voulant eſloigner d'enuiron quatre-vingts pas, pour chercher vn lieu fauorable pour eſcarmoucher, il ſortit quelque Caualerie du Fort, qui ſe haſtant pour leur couper le chemin, fut apperceuë par eux, & prirent la fuite, il n'y en eut que deux tuez, le reſte ſe ſauua dans les trenchées, ſur le bord deſquelles les Noſtres prirent vne partie de leurs armes & de leurs poudres.

Les Anglois depuis le vingt-ſeptiéme de Iuillet, qu'ils commencerent leurs approches du Fort, iuſques alors, employerent le tẽps à leurs trenchées. Ils ſe tenoient ſi aſſurez de prẽdre cette place, que le Duc de Bukingan eſcriuit au Roy d'Angleterre qu'il en ſe-

roit maiſtre dans huict iours ſans aucune difficulté, & ſur cela fut fait vn Edict en Angleterre, par lequel tous les ſuiets de la grande Bretagne eſtoiét conuiez de venir demeurer en Ré, auec promeſſe de grands priuileges, & d'en chaſſer tous les François: Mais leur arriuant d'autres nouuelles, qui firent voir que les choſes eſtoient plus difficiles, ils ſurſirent la publication de cét Edict.

Le huictieſme dudit mois, fut fait depeſche en Normandie; pour chercher le canon en toutes les places non frontieres, pour armer les vaiſſeaux qui eſtoient demeurez à Dieppe non armez, & fut enuoyé vingt-cinq mille liures au Hauure, pour payer l'armement qui auoit eſté fait, pour aller querir les vaiſſeaux du Roy en Holande.

Ledit iour ledit ſieur de Marſillac eſtant aux Sables, fit charger trois barques & trois chaloupes de biſcuits, fa-

rines, féues, pois, beurre, vin & moruë. Deux deſdites barques relaſcherent en la riuiere de ſainct Benoiſt, & vne chaloupe en la riuiere de Maran, vne autre chaloupe paſſa au Fort de ſainct Martin, & vne barque & vne chaloupe paſſerent au Fort de la Prée, ſi à propos qu'il n'y auoit de viures que pour quatre ou cinq iours, & elles y en porterent pour vn mois.

Le neufieſme dudit mois fut receuë vne lettre à la Cour, du ſieur de Beaulieu, garde des munitiõs du Fort, eſcrite à vn ſien frere en Olonne, enuoyée au Roy par l'Abbé de Marſillac, par laquelle ledit de Beaulieu eſcriuoit qu'ils auoient encores des bleds pour prés de deux mois: qui confirmoit ce que le Baron de Saugeon enuoyé du Fort auoit dit.

Le dixiéme dudit mois, fut fait depeſche par Courrier exprés en Holande au Commandeur des Gouttes, qui

commandoit le vaiſſeau du Roy, & aux ſieurs Manuel & Larbuſſe, qui auoient mené ſix cens hommes pour mettre dans leſdits vaiſſeaux, pour les faire partir en toute diligence; Et au ſieur Deſpeſſe Ambaſſadeur de ſa Maieſté, pour s'obliger aux Marchands pour les contenter, s'il en eſtoit beſoin, & ſi les lettres de change que le Marquis Deffiat auoit enuoyées ne ſuffiſoient.

En tout ce temps le Roy, auquel la Royne ſa mere auoit dit ce qui ſe paſſoit, l'ayant trouué en eſtat, & ſa maladie tellement diminuée, qu'il le pouuoit ſçauoir ſans inconuenient, receuoit continuellemét aduis que les Rochelois ſecouroient & aſſiſtoient les Anglois de viures, munitions & hommes, & de tout ce qu'ils pouuoient, attendant la priſe du Fort pour ſe declarer, nonobſtant ce que publiquement ils profeſſoiét de n'y point participer.

Cela donna ſujet à ſa Majeſté de reſoudre la conſtruction d'vn Fort du coſté de Coreille, qui eſt le coſté du Haure de la Rochelle vers le Sud, tant parce que cela donnoit commodité de barrer le port à la veuë des Anglois, quand bien il arriueroit que l'Iſle ſe perdiſt, que pource que ce Fort eſtant en terre ferme, les Anglois auec ce qu'ils auoiét, ne le viendroient iamais attaquer, & n'y pourroient rien faire.

Le quatorzieſme dudit mois ſur les huict heures du ſoir, le ſieur de Toiras ayant eu aduis de l'arriuée de la barque, & chaloupes arriuées au Fort de la Prée, fit ſortir quarante Caualiers pour aller querir des prouiſions, leſquels furent chargez par les Ennemis aduertis de leur voyage, car il y auoit touſiours des traiſtres. Ils ſe defendirent courageuſement, tuerent d'abord vn Capitaine Anglois & vn Caualier; il y en eut des Noſtres trois ou quatre de bleſſez,

& ſe retirerent l'vn au Fort de la Prée, les autres à ſainct Martin. Le ſieur Boſſerez s'eſtant arreſté dans vn fonds pour attendre ſes compagnons, que l'obſcurité de la nuict auoit ſeparez, vid venir vn Anglois à luy, auquel il demanda : Qui Viue, l'Anglois reſpondit ; La Rochelle, (ce mot eſt à remarquer) Boſſerez luy donna du piſtolet dans la teſte, & le ietta mort ſur la place.

Lendemain iour Noſtre-Dame quinzieſme du mois, ſur les vnze heures du ſoir, les Anglois prirent vne chaloupe qui venoit au Fort, dans laquelle furent faits priſonniers le Baron de Renié, & le ſieur de Ioüy, & autres, Duclos, Artagnan & Moriſſiere noyez ; & huict iours apres ledit Baron de Renié ſe ſauua, & ſe rendit en la Citadelle.

La meſme nuict l'Anglois ſçachant qu'il y auoit peu d'eau en la Ci-

tadelle, mit du poiſon dans vne ſeruiette, & la ietta dans vn puits qui eſtoit à douze pas proche de la demy-lune de ſainct Surin, & ſainct Preüil, & peu apres fit vne attaque à ceſte demy-lune ; mais ils furent repouſſez, & n'y mourut des Noſtres que Beaulieu de la Compagnie des Cheuaux-legers du ſieur de Toiras. Les ſieurs de Montant, Praron, Montandre, Cuſaguez, & S. Preüil ſouſtindrent ceſte attaque. Depuis ce iour l'eau fut ſi rare au Fort, qu'il fallut mettre des ſentinelles à garder les puits, en ſorte que pluſieurs ſoldats ont voulu donner vn teſton aux ſentinelles pour boire vne fois d'eau.

Le meſme iour ledit Marſillac fit charger aux Sables ſix barques de biſcuit, farines, féues, pois, vin, viande, beurre, moruë, poudre, & meſche, leſquelles il enuoya peu de iours apres en la riuiere ſainct Benoiſt, pour partir

diuiſit ceſte action auec prudence & grande reſolution.

L'Iſle d'Oleron proche de celle de Ré, & de la terre ferme, eſt abondante en bleds, vins, & ſels, & toutes autres commoditez, de laquelle il y auoit ſuiet de craindre que l'Ennemy ne ſe ſaiſit, pource qu'il euſt tiré de là vn ſi ample ſecours de toutes ſes neceſſitez, qu'il euſt eu moyen de ſeiourner au ſiege de Ré. Il y eut touſiours trois cens Gentilshomes, auſquels fut touſiours donné le pain pour les valets, foin & auoine pour les cheuaux. Y eſtoit auſſi le Regiment du Pleſſis-Praſlin, auquel toutes les ſepmaines eſtoient fournis les preſts; & aux Compagnies de la garniſon d'Angers, qui ont touſiours eu plus de cent hommes chacune, combien qu'elles ne ſoient qu'à cinquante ſur l'eſtat du Roy. Le Roy ſe repoſant, pour la garde de ceſte Iſle & du Fort de Broüage, audit ſeigneur

Cardinal, cõme de toutes ſes affaires; il auoit vn ſoin particulier de leur conſeruation, ioint l'importance de laquelle ſont ces lieux, meſmes que l'on eſtoit en doute ſi les Ennemis leuoient le ſiege de Ré, qu'ils ne s'y iettaſſent: & pour s'en aſſeurer dauantage, ledit ſeigneur Cardinal durant tout ce temps aduança la dépenſe de toutes ces troupes, tant en Oleron qu'en Broüage, où il y a touſiours eu de huict à neuf cens hommes, combien que par l'eſtat du Roy la garniſon ne ſoit que de quatre cens hommes.

Le vingt-vnieſme dudit mois fut depeſché le ſieur de la Martiniere à Bordeaux, pour mander à la Foſſe qu'il hazardaſt promptement le ſecours de l'Iſle, auec les vaiſſeaux qu'il auoit preparez.

Le meſme iour le Duc de Bukingan penſant à enñuyer & affamer les aſſiegez, fit ramaſſer toutes les fem-

mes Catholiques de l'Iſle qui auoient leurs maris dans la Citadelle, ou à la grande terre; & leur ayant fait paſſer leurs trenchées à coups de baſton, pour les faire aller à la Citadelle, comme l'on faiſoit ſemblant de ne les vouloir pas receuoir, ils firent tirer ſur elles, & en aſſommerent pluſieurs fort inhumainement. Il y en auoit vne qui eſtant tombée d'vne mouſquetade dans le corps, donnoit encor en cet eſtat la mammelle à ſon enfant, qu'elle auoit entre les bras pour l'empeſcher de crier, & venant à mourir là deſſus l'enfant ſe trouua tetter encores lors qu'on la fut querir. Mais le ſieur de Toiras ayant commiſeration de ces pauures femmes, les fit receuoir.

Ils ont ſouuent eſſayé à mettre le feu aux magaſins par vne grande quantité de balles à feu, & de grenades, du poids de quarante-cinq & cinquante liures, qu'ils iettoient dans la place par des

mortiers. Ils y iettoient auſſi quantité de groſſes pierres, par la meſme inuention, croyant qu'en tombant d'enhaut elles pourroient aſſommer quelqu'vn: quelquesfois auſſi ils iettoient des fleches, dont les ſoldats ſe mocquoient; enfin ils n'ont rien oublié de tout ce qu'ils ont peu pour tourmenter les aſſiegez.

Lors que le ſieur de Toiras auec la Nobleſſe volõtaire, & les ſoldats s'enfermerent dans la Citadelle, il y auoit ce que nous auons dit de viande, de beurre, & de vin: mais il y auoit tant de Gentils hommes volõtaires à nourrir, tant de valets, tant d'Officiers d'artillerie, Boulangers, Menuſiers, Charpentiers, Forgeurs, Maçons, qui ſont neceſſaires à vne place, outre ce qui eſtoit du Regiment, qu'en peu de temps tout fut au pain & à l'eau, hors les perſonnes de condition. Comme les ſoldats eurent acheué le beurre, on leur donna

les cheuaux à manger. Mais la miſere croiſſoit, ſe voyans preſque reduits à n'auoir plus de pain, pource que les moulins ſe détraquoient ayſément, & ne faiſoient pas beaucoup de farine, neantmoins il en falloit tous les iours plus de cent boiſſeaux, pour fournir trois mille pains de deux liures. Il y auoit encor vn grand malheur, de ne pouuoir pas eſtre bien à couuert de la pluye. Il y auoit bien quelque cinq milliers de planches dans la Citadelle, mais auant que chacun en euſt pris vn peu pour ſe hutter, il ſe trouua que perſonne n'en auoit ſuffiſamment, puis meſmes qu'ils n'auoient pas de la tuille pour couurir les planches: & quand il pleuuoit, pluſieurs ſe trouuoiét mieux hors de la hutte ſous leurs manteaux, que s'ils fuſſent demeurez dedans; & ſe trouuoient à l'eau & à la crotte iuſqu'à my-iambe, auec tant d'incommoditez qu'il y auoit peine à prendre patience. Le

Le vingt-deuxieſme dudit mois, à dix heures du ſoir, fut veuë vne lettre, en chiffre, eſcrite par le ſieur de Toiras au ſieur de Beaumont, luy mandant que leurs moulins n'alloient pas bien, qu'ils auoient mangé leurs farines, & commençoient ce iour-là leurs biſcuits, qui dureroient dix iours; & à la meſme heure ledit ſeigneur Cardinal fit depeſcher vn Courrier, eſcriuant au Duc d'Angouleſme, & aux ſieurs de Marillac, & de Beaumont, de Brezé & Valãçay, à ce qu'ils fiſſent tous efforts extraordinaires pour ſecourir ledit ſieur de Toiras, & particulierement en Broüage, où il donnoit ordre que ſi la galere que l'on y preparoit pour cela n'eſtoit pas preſte, on ſe ſeruiſt des galiotes, barques, & chaloupes. Ces nouuelles de la neceſſité du Fort eſtonnoient vn chacun, veu les aſſeurances données par les perſonnes enuoyées au Roy, par ledit ſieur de Toiras, & par

les lettres du Garde des munitions rapportées cy-deuant ; Neantmoins on ne laiſſoit rien à faire pour les ſecourir par tous les moyens poſſibles.

Le vingt-troiſieſme ledit ſeigneur Cardinal depeſcha encore le Capitaine Beleſbat à la Foſſe, auec charge de conduire dix vaiſſeaux & huict à feu, qu'ils auoient preſts ſur le lieu, & donnant aſſurance de dix mille eſcus pour luy & ſes compagnons, s'ils ſecouroient le Fort.

Le meſme iour fut depeſché de Chantelou, où ſogeoit ledit ſeigneur Cardinal, le Roy eſtant à Dolainuille, le ſieur de Cahuſac hõme courageux, ardent & vaillant, pour aller haſter le ſecours qu'on preparoit en Broüage, & ſeconder le Cheualier de Valançay qui le deuoit mener.

Le meſme iour, ſur les propoſitions qui eſtoient faites dés lors, de faire entrer en Ré vn ſecours de ſix mil hom-

mes, pour combattre les Anglois ; & n'y en ayant assez en l'armée pour y fournir & tenir les forces necessaires à l'entour de la Rochelle, ledit seigneur Cardinal écriuit à Monsieur frere du Roy, arriué en l'armée quelque temps auparauant, que s'il ne tenoit qu'à trouuer des hommes, il en pouuoit prendre trois mille en Oleron, n'y ayant nulle difficulté de hazarder la perte d'Oleron pour sauuer Ré.

Le mesme iour fut fait nouuelle depesche au Duc d'Angoulesme, & au sieur de Marillac, pour haster le secours de l'Isle, auec ordre de ne laisser rien entrer à la Rochelle, afin que si dauanture l'Isle estoit prise, la peine qu'auroit la Rochelle d'auoir des viures, l'empeschast de donner des siens pour renuitailler ladite Isle, & de ietter de l'Infanterie dauantage dans Oleron, pour la conseruer plus seurement, & euiter les inconueniens qui pourroient arriuer

de la priſe, comme il eſt dit cy-deſſus.

Le vingt-quatrieſme dudit mois, le Roy eſtant à Verſailles, voulut teſmoigner au ſieur de Toiras, & à tous ceux qui eſtoient auec luy dans le Fort, le gré qui eſtoit deub à leur ſeruice, & les encourager à y perſeuerer, & luy fit écrire les lettres qui enſuiuent.

MONSIEVR de Toiras, ſçachant la vertu & le courage, auec lequel vous & ceux qui ſont dans la Citadelle ſainct Martin, vous defendez contre les Anglois qui vous attaquent; i'ay bien voulu vous teſmoigner par ceſte lettre la ſatisfaction particuliere que i'en ay, & vous dire que ie prepare vn grand ſecours pour vous liberer du ſiege, attendant lequel (comme ie m'aſſeure) que vous & tous ceux qui vous aßiſtent, continuerez la meſme reſolution & paßion, que iuſques à preſent vous auez monſtrée, pour le bien de mon ſeruice & de cét Eſtat. Vous

deuez auſſi croire, que ie recognoiſtray ſi aduantageuſement vn ſi ſignalé ſeruice, enuers tous ceux qui y auront eu part, qu'ils porteront toute leur vie la marque de la recompenſe qu'ils auront meritée. Pour cet effect, ie deſire que vous m'enuoyez les noms de tous ceux qui ſont enfermez auec vous dans la Citadelle, afin de n'en oublier aucun, & que nul Gentilhomme, Officier ny Soldat, ne demeure ſans recompenſe. Sur ce ie prie Dieu, Monſieur de Toiras, qu'il vous ait en ſa ſaincte garde. Eſcrit à Verſailles le 24. iour d'Aouſt 1627. Signé LOVIS. & plus bas, PHELIPEAVX.

Le vingt-ſeptieſme dudit mois, l'Eueſque de Niſme ayant receu vne depeſche du ſieur de la Foreſt ſon frere, portant que le ſieur de Beaumont ſe portoit froidement au ſecours de leur frere; le ſieur Deſplan fut depeſché, comme amy du ſieur de Toiras,

pour y remedier, & haſter le ſecours que dés long-temps le ſieur de Beaumont preparoit ; & mondit ſieur le Cardinal bailla audit ſieur Deſplan cinq cens piſtoles, & vne lettre pour receuoir ſix milles liures en Olonne.

Par la meſme voye, ledit ſeigneur Cardinal eſcriuit encores au ſieur de Beaulieu Capitaine de marine, qu'il hazardaſt les ſix vaiſſeaux que le Roy auoit fait armer en Olonne, l'vn apres l'autre, pour porter des viures en Ré, auec promeſſe de grande recompenſe, & ordre pour receuoir du Treſorier de la marine en Olonne, tout ce qu'il auroit beſoin.

Et le meſme iour, ledit ſeigneur Cardinal enuoya au ſieur la Foreſt-Toiras, vne promeſſe de dix mille eſcus en ſon nom, au profit de celuy qui feroit paſſer des viures en Ré. Il en auoit enuoyé vne ſemblable au ſieur de Beaumont.

Le meſme iour, ſur la propoſition faite par le ſieur Briet de rauitailler Ré, par le moyen d'vn vaiſſeau Holandois equipé à Nantes, ſur lequel il mettroit les Catholiques de Ré refugiez : bien que l'on iugeaſt cét expedient tardif & difficile ; neantmoins pour n'obmettre aucune choſe apparente, ledit ſeigneur Cardinal luy fit bailler mille piſtoles, & le depeſcha ſur le champ, & eſcriuit à monſieur de Montbaſon à Nantes, de luy faire fournir tout ce qui luy ſeroit neceſſaire pour ledit auitaillement.

Enuiron ce temps, les aſſiegez commencerent à eſtre ſurchargez d'vne nouuelle incommodité, des pluyes continuelles, leſquelles au commencement leur eſtoient de grand ſecours; mais lors ce leur eſtoit, auec la mauuaiſe chere qu'ils faiſoient, vn nouueau tourment.

Ce que le ſieur de Toiras conſide-

rant, & qu'ils auoient passé prés de cinq semaines du siege, sans auoir nouuelle aucune de la grande terre, & sans sçauoir ce qu'ils en deuoient esperer, que les soldats entrans comme en desespoir s'en alloient tous les iours rendre à l'Ennemy, recherchoit toutes sortes d'inuentions pour donner des nouuelles à l'armée du Roy, en sorte qu'apres y auoir enuoyé toutes les chaloupes, qui auoient passé heureusement, & fait aller des soldats à l'Ennemy, les vns auec lettres, les autres auec creance, qui faisoient semblant de quitter le seruice du Roy, & neantmoins c'estoit personnes asseurées. L'on pratiqua apres des soldats qui promirent de passer la mer à nage: De trois qui l'entreprirent, l'vn n'en pouuant plus s'alla rendre à vne Ramberge, l'autre se noya, mais sa depesche pourtant qui estoit enfermée dans vne charge de mousquet

cirée par deſſus, fut auec ſon corps mort ietté à la coſte, & apportée au ſieur de Beaumont à qui eſtoit l'addreſſe. Le troiſieſme nommé Pierre, natif de Gaſcogne prés Tonnins, prit courage, ſe reietta en mer, & paſſa heureuſement, mais auec de grands dangers; il paſſa vne partie du chemin en calme; il fut ſuiuy d'vne chaloupe des Ennemis qui le voyoit de loin, & n'auoit que la teſte hors l'eau: lors que la chaloupe approchoit, il faiſoit le plongeon, & auãçoit par ſous l'eau, où il ſe tenoit fort long-temps, puis retournoit ſur l'eau: ce qu'il fit trois ou quatre fois, & fit perdre à ceux qui le ſuiuoient la connoiſſance, ne ſçachans ſi c'eſtoit vn homme ou vn poiſſon. Il fit le reſte en orage, ſe laiſſant porter aux vagues, perſecuté des poiſſons prés d'vne demie-lieüe; en fin il arriua, & prenant terre il ne ſe peût tenir ſur ſes pieds, eſtant cõtraint de marcher à

quatre pattes, comme l'on dit; il reueſtit ſa chemiſe qu'il auoit ployée ſur ſa teſte en forme de bonnet, laquelle eſtoit toute moüillée, & trouua quelque payſant qui le mena au Fort-Louys; & par ſon moyen l'on ſceut des nouuelles du Fort. Le Roy luy a donné cent eſcus de penſion ſur les gabelles, outre les gratifications qui luy furent faites à l'abord. Mais comme il eſtoit malaiſé de leur donner au dedans les aduis de ce que l'on preparoit pour leurs ſecours. Ils eſtoient touſiours en peine, & les Ennemis eſtoient fort ſoigneux de leur enuoyer des pires nouuelles qu'ils pouuoient, meſmes de la ſanté du Roy, & ne ceſſoient de leur preſcher le deſeſpoir de ſecours, & leur oſter toute eſperance d'eſtre aſſiſtez. Et continuans leurs artifices, le trentieſme iour d'Aouſt le Duc de Bukingan eſcriuit au ſieur de Toiras les lettres qui enſuiuent.

MONSIEVR, Le deſir que i'ay de teſmoigner en toutes occaſions, combien i'eſtime & priſe les perſonnes de qualité & de merite, me fera touſiours proceder en leur endroit auec toutes ſortes de courtoiſie. I'eſtime que ie me ſuis comporté iuſqu'icy en voſtre endroit de ceſte ſorte, autant que la Loy des armes me l'a peu permettre; en continuation dequoy, auant que la ſuite des affaires m'oblige à prendre d'autres conſeils, & changer de procedure. I'ay trouué bon de vous exhorter à la conſideration de vos neceſſitez, leſquelles vous auez deſia enduré auec grande patience, & voſtre courage vous pourroit porter à les continuer iuſqu'à l'extremité, ſous de vaines eſperances de ſecours, au preiudice de voſtre ſeureté. Pour ces cauſes, & pour le regret que i'aurois de vous voir arriuer plus grand deſplaiſir, nous auons iugé conuenable de vous conuier à vous rendre entre nos mains, auec

ceux qui ſont de voſtre Compagnie & ſous voſtre charge; enſemble les places par vous occupées, ſous des conditions honorables, que vous ne deuez eſperer à l'aduenir, ſi vous m'obligez à pourſuiure les moyens que i'ay en main, pour accomplir mes deſſeins, & que vous portiez les affaires à l'extremité. Surquoy attendant voſtre reſponſe, ie demeure, Monſieur, Voſtre tres-humble, & tres-obeyſſant ſeruiteur.

A quoy ledit ſieur de Toiras fit cette reſponſe.

MONSIEVR, Vos courtoiſies ſont connuës de tout le monde, & eſtant faites auec le iugement que vous y apportez, elles doiuent eſtre principalement attenduës de ceux qui ſont de bonnes actions. Or ie n'en trouue point de meilleure que d'employer ſa vie pour le ſeruice de ſon Roy. Ie ſuis icy pour cela, auec quantité de braues gens, dont le moins reſolu ne croiroit pas auoir

ſatisfait à ſoy-meſme, s'il n'auoit ſurmonté toutes ſortes de difficultez, pour ayder à conſeruer ceſte place; Ainſiny le deſeſpoir de ſecours, ny la crainte d'eſtre mal traitez en vne extremité, ne me ſçauroient faire quitter vn ſi genereux deſſein. Et ie me ſentirois indigne d'aucunes de vos faueurs, ſi i'auois obmis vn ſeul point de mon deuoir en ceſte action, dont l'iſſuë ne me peut eſtre que fort honnorable. Et d'autant plus que vous aurez contribué à ceſte gloire, d'autant plus ſeray-je obligé d'eſtre à touſjours, Monſieur, Voſtre tres-humble, & tres-obeyſſant ſeruiteur.

Ces lettres furent ſuiuies pour lors & depuis, de tant de ciuilitez, qu'à toutes les entre-veuës il ſembloit que ce fuſſent amis qui ſe viſitoient. Sur ce que ce Gentilhomme, qui auoit apporté la lettre du Duc de Bukingan, luy rapporta que le ſieur de Toiras auoit parlé de melons, & qu'il deman-

doit s'il s'en eſtoit ſauué en l'Iſle, il luy enuoya vn autre homme, auec vne douzaine de melons, dont il luy faiſoit preſent : le ſieur de Toiras fit donner au porteur vingt eſcus d'or: Et le lendemain fit preſent au Duc de ſix bouteilles d'eau de fleur d'orange, & d'vne douzaine de vaſes de poudre de Cypre, & ledit Duc fit donner à celuy qui les portoit vingt Iacobus.

Apres toutes ces douceurs & ces ciuilitez, on ne laiſſoit pas neantmoins de ſe bien battre quand il eſtoit temps: chacun cherchoit du mieux qu'il pouuoit ſes aduantages. Cependant ils eſtoient extremement ennuyez de ne voir point ennuyer les Noſtres, qui ne laiſſoient pas de ſentir leurs maux, & déplorer en leur particulier leur miſere. Il ſe voyoient incommodez en toutes façons, du mauuais temps, des maladies, du defaut des viures propres pour les malades, & de remedes, & la

perfidie des ſoldats qui s'en alloient tous les iours aux Ennemis, les tenoit touſiours en apprehenſion de quelque malheur, auec ce qu'ils auoient deſia tant conſumé de munitions, qu'ils n'oſoient plus faire que la moitié de leurs entrepriſes.

Le quatrieſme de Septembre, ſur les vnze heures de nuict, deux Sergens du Fort furent commandez de ſortir, auec quarante mouſquetaires, & vingt hommes ſans armes, pour renuerſer les barriques des Ennemis; ce qu'ils firent, & donnerent tel effroy aux Ennemis, qu'ils abandonnerent leurs trenchées.

A l'heure meſme le feu ſainct Elme parut ſur le fer d'vne pique, dans le Fort.

Cependant l'affliction croiſſoit en la Citadelle, tant pource que les viures diminuoient tous les iours, que pource qu'ils auoient peu de nouuelles de

ceux qui trauailloient pour leurs ſecours, quoy qu'ils le fiſſent auec vn ſi grand ſoin, & fermant tellement les yeux à la deſpence, qu'il ne s'en eſt iamais veu dauantage. D'autrepart ils voyoient ſouuent arriuer aux Ennemis des rafraichiſſemés d'hommes & de viures. Il leur arriua premierement ſix vaiſſeaux, qui leur amenoient vn Regiment de deux mille Irlandois; depuis leur vint vne recruë de douze cens Anglois, & puis encor vn Regiment de mille. Quand ils vouloient auſſi ils mettoient à terre quantité de gens de leurs vaiſſeaux, pour ſoulager ceux qui pouuoient eſtre fatiguez; Mais eux n'auoient aucun de ces moyens, ains la ſeule eſperance que les Ennemis cherchoiét touſiours de leur oſter. Et pour y paruenir, & empeſcher qu'il ne paſſaſt vne ſeule barque, ils ſe propoſent de faire vne machine de deux ou trois fonds de grandes

grands nauires attachez enſemble, lurquoy ils baſtirent vne forme de Fort, qui faiſoit ſouuenir de ce Chaſteau de merueille d'Holande. Ils y auoient ſept ou huict pieces de canon, & la vindrent mettre à l'anchre plus prés de la Citadelle qu'ils n'en auroient ſceu approcher auec aucun vaiſſeau. Ils vouloient que ce fuſt vn refuge des chaloupes & galiotes qui iroient en garde de ce coſté là; outre que le canon y eſtant logé comme à fleur d'eau, il battoit auſſi à fleur d'eau toutes les barques qui y paſſeroient: & n'eſperoient rien moins, que de couler tout à fonds par ceſte inuention, puis qu'ils ne le pouuoient des vaiſſeaux, d'où les canons ne tiroient que du haut en bas. La veuë de ceſte machine importuna quelques iours les Noſtres, leſquels s'attendoient à quelque vent, & que elle ne dureroit gueres: & de fait il en

vint vn de Nordeſt, qui dans vne nuict rendit ceſte mâchine inuiſible.

Ils firent apres vne Eſtacade de maſts de nauires tout deuant la Citadelle, afin que cela épouuantaſt ceux de la grande terre, & qu'ils n'oſaſſent aller au Fort ; mais la mer s'en mocqua, & en enuoya en peu de temps vne partie audit Fort, & le reſte à la grande terre, qui fut vne prouidence de Dieu, pour donner paſſage au ſecours qui arriua le ſeptieſme de Septembre, comme nous dirons incontinent. Depuis ils attacherent de gros cables d'vn vaiſſeau à l'autre, où ils enfilerent des barriques pour les ſouſtenir ſur l'eau : mais ils les détacherent bien-toſt, au moins la pluſpart, voyans la riſque que ceſte inuention faiſoit courre à leurs vaiſſeaux, ſans qu'elle peuſt eſtre beaucoup vtile à leur deſſein.

Ils eſchoüerent encor quantité de

barques deuant la Citadelle, & les ayant remplies de pierres, ils croyoient qu'elles ſeroient immobiles: mais la mer ne les y laiſſa pas long-temps, n'y ayant en cét endroit que la viue roche, rien n'y peut arreſter qui ſoit de quelque volume, quand il fait grand vent de Nordeſt ou Nordoeſt. Les Noſtres auoient ſoin de tenir touſiours ceux de la grande terre aduertis de ce qui ſe paſſoit en tous ces efforts de l'Ennemy, afin que les bruits que pluſieurs malicieux faiſoient coutre de l'impoſſibilité de les ſecourir, n'empeſchaſſent ny le deſſein ny l'execution du ſecours.

Le Mardy ſeptieſme dudit mois, arriuerent au fort douze pinaſſes, conduites par le Capitaine Vaſin, auec les ſoldats, matelots, viures & munitions que ie diray incontinent, reprenant l'ordre & la ſuite des preparatifs & diligéces apportées pour ce ſecours,

Nous auons dit cy-deuant, que le 29. iour de Iuillet, Monſieur le Cardinal depeſcha le Commiſſaire Sauué à Bayonne, pour recouurer des pinaſſes, pour porter des viures en Ré, & les enuoyer ſous la conduite du ſieur du Chalart : ou s'il n'eſtoit aſſez toſt reuenu d'Eſpagne, que Monſieur de Grammont y en mit quelqu'autre à ſon choix. Ledit Commiſſaire arriua le 14. Aouſt à Bayonne, & le 19. enſuiuant, il eut ſeize pinaſſes preſtes. Et ledit du Chalart n'eſtant encores arriué, le Comte de Grammont commanda au Capitaine Valin, de les conduire en Olonne, és mains de celuy que le Roy auoit commis, ou faire ce qui luy ſeroit autrement ordonné. Il arriua aux Sables d'Olonne le 27. d'Aouſt, ayant rencontré ſix vaiſſeaux de l'armée Angloiſe, au pertuis d'Antioche, & quatre aux Balenes,

dont il ſe défit à la faueur des rames ; & ayant pris le deſſus du vent il en rencontra encores ſix autres au Verger du Iar, qui auoient le deſſus du vent ſur luy, & les pourſuiuit iuſques à la veuë des Sables : mais ne peurent ny les vns ny les autres ſe faire autre mal, que tirer quelques coups de canon.

Il y auoit là vn ſecours preparé par le ſieur de Beaumont, preſt à paſſer en dix-ſept barques, ſous la conduite du Capitaine Richardiere. Mais il ne paſſa pas, quoy que le Capitaine Valin luy offriſt de l'aſſiſter, & de l'accompagner. Et ne puis m'imaginer d'où il eſt arriué, que combien que le ſieur de Beaumont tinſt le principal lieu, & euſt le pouuoir que nous auons dit au 28. Iuillet cy-deuant, pour le ſecours dudit ſieur de Toiras, & que l'Abbé de Marſillac fuſt ſeulement comme acceſſoire, tout le

ſecours neantmoins eſt venu des Sables où eſtoit ledit Marſillac, & de Broüage, & n'eſt rien entré par le ſoin dudit ſieur de Beaumont, quoy qu'il ne laiſſaſt pas de dependre beaucoup, & qu'il euſt receu cinquante ſept mille tant de liures dudit Bigoteau, qui les auoit receus de l'Eſpargne, trois mil ſept cens cinquante liures à luy enuoyez par monſieur le Cardinal, & douze mil liures par l'ordre de Monſeigneur Frere du Roy, ou de Monſieur d'Angouleſme; tant eſtoit grand le ſoin de ſa Majeſté, pour le ſecours de ceſte place. Mais reprenons la ſuite de noſtre ſecours.

En fin l'Abbé de Marſillac, & le General des viures le Clerc, firent charger leſdites pinaſſes, & mettre en chacune cinq tonneaux de farine, poix, féues, biſcuit, & mouruë, vingt barils de poudre groſſe grenée, &

dix de menuë grenée, auec quantité de meſches & de plomb.

Ledit Capitaine Valin eut vne grande peine, de ce que les Huguenots qui eſtoient en Olonne, débaucherent tous les matelots, qui eſtoient auſſi de la Religion pretenduë reformée, & dirent tous qu'ils ne ſe rembarqueroient point. Ils voyoient auſſi pluſieurs corps iettez par la mer à la coſte, ayans vn bras lié auec vne iambe, qui eſtoient de nos matelots pris par les Anglois, & iettez en la mer en ceſte maniere pour ne ſe pouuoir ſauuer; & ce ſpectacle les eſpouuantoit en ſorte, auec les ſubornations de ceux de la Religion pretenduë reformée des Sables, qu'ils ne vouloient en façon quelconque s'embarquer. Valin fut contraint de faire mettre priſonniers treize maiſtres, & ſoixante dix-huict matelots, qui eſt ce qu'il peût retrouuer de deux

cens quarante qu'il auoit amenez. Il les tint six iours au pain & à l'eau, & ne les retira que pour les faire embarquer.

Dans lesdites pinasses entrerent le fils du Baron de Saugeon, les sieurs de Taraube, Cursol, Canteloup, Salieres, Perroutel, Besatte, Coimpy, & du Lac. A tous lesquels le Capitaine Valin bailla à leur instance chacun vne chaloupe à commander; & quant à luy il prit la teste.

Le 5. Septembre entrerent dans lesdites Pinasses six vingts hommes du Regiment de Champagne, qui furent tirez de l'embarquement de Richardiere, qui n'auoit peu passer.

Sur les six heures du soir, ils se disposent pour le partement. L'ordre fut arresté, que Saugeon iroit à la découuerte quatre cens pas deuant, Valin tiendroit la teste, mesmes au milieu de l'armée ennemie; que s'il estoit

attaqué, les autres paſſeroient outre, afin que le ſecours arriuaſt en quelque ſorte.

A la nuict obſcure Valin ſe reconnut prés de l'armée, n'ayant que quatre pinaſſes auec luy. Il ſe mit à chercher les autres prés d'vne heure, & ſe reſolut de monſtrer le fanal par trois fois, qui eſtoit le ſignal donné entre eux, pour ſe rallier s'ils eſtoient eſcartez : mais perſonne ne reuenant, il fut contraint de retourner vers la grande terre à la Tranche, où il rencontra ſept de ſes pinaſſes, qu'il ioignit aux cinq qu'il auoit : car Saugeon auoit relaſché à la Riuiere ſainct Benoiſt, & Curſol & Salieres à Cou-de-vache, & quelques iours apres ledit Saugeon eſſayant de repaſſer, fut pris par les Anglois. Auec ces douze pinaſſes, il alla reconnoiſtre l'Iſle du coſté des Balenes, vers la mer ſauuage, & approchant de l'armée ennemie ils

deſployerent les grands voiles, & furent incontinent deſcouuerts, n'eſtant pas à dix pas l'vn de l'autre. Il n'y eut autre choſe que forces coups de canon & mouſquetades tirées ſur eux, qui ne bleſſerent perſonne, mais ſeulement couperent quelques maſts, rompirent quelques voiles, & percerent vne pinaſſe.

Quittant les grands vaiſſeaux, ils tomberent au milieu des pataches, chaloupes & galiotes des ennemis, qui eſtoient en grand nombre: mais ils ne peurent aborder les pinaſſes, qui alloient trop viſte, & ne firent que tirer quelques coups.

Apres cela ils rencontrerent l'eſtacade que les Ennemis auoient faite pour empeſcher le paſſage. Elle eſtoit de gros maſts attachez enſemble, auec des chaiſnes de fer, & par les extremitez liez de gros cables à de groſſes ancres. Pluſieurs des pinaſſes paſſe-

rent par deſſus, à cauſe de leur viteſſe, & que la mer eſtoit fort haute; les autres ſe rencontrerent aux endroits, auſquels la tempeſte de la nuict precedente auoit rompu des maſts, & fait ouuerture, qui fut vn trait ſingulier de la prouidence diuine, d'auoir laiſſé ceſte barriere en ſon entier, & ceſte cõfiance aux Ennemis, que les Noſtres ne pourroient entrer. Et ſur le point du paſſage, & en temps qu'ils ne pouuoient auoir loiſir de la reparer, la main puiſſante de Dieu enuoya l'orage & la tempeſte, & ouurit vne porte à ſes ſeruiteurs, pour paſſer & aller ſecourir ces pauures aſſiegez. Ceſte Eſtacade eſtoit à mil pas de la Citadelle, laquelle auec les pataches & cables meſlez enſemble, faiſoit vn demy cercle, dont vn des bouts eſtoit attaché du coſté de la foſſe de Loye, & l'autre du coſté de la Flotte.

Ils aborderent à l'Iſle à deux heures

de nuict, & neſtant qu'à deux cens pas prés, ils furent apperceus du Fort, où incontinent on commença à crier, Viue le Roy. Ils allerent eſchoüer à l'vn des baſtions de la Citadelle, & ſi auant que les Ennemis ne les pouuoient endommager.

Le matin au iour leué, les matelots deſchargerent les pinaſſes dans le Fort, ſur leſquelles les Ennemis tirerent forces canonnades ſans bleſſer perſonne.

Le Fort eſtoit lors en grande extremité, le ſieur de Toiras fort malade, les viures manquans, les moulins preſque rompus: on y auoit deſia mangé vingt cheuaux. L'ordinaire des ſoldats augmenta deſlors de quatre onces de pain par iour, & d'vne eſcuellée de féues.

Deux iours apres le Capitaine Valin partit à la marée de minuit, auec toutes ſes pinaſſes chargées de malades & bleſſez, & des femmes Catholi-

ques, que les Ennemis auoient enuoyé à la Citadelle, eſtant quatre-vingts ou cent perſonnes, auec les Capitaines des vaiſſeaux, & les matelots.

Le ſieur d'Ambleuille enuoyé par le ſieur de Toiras vers Monſeigneur frere du Roy, y paſſa auſſi. Ils rencontrerent pluſieurs chaloupes des ennemis qui s'oppoſerent à eux; mais ils les repouſſerent.

Ils arriuerent à Cou-de-vache le Vendredy matin huictieſme du mois, iour de la Natiuité noſtre-Dame.

Ce ſecours eſtoit grand, & pour la reputation & pour l'aſſiſtance, & vint ſi à propos, qu'il fit reprendre cœur aux aſſiegez pour tenir plus long-temps, leur donnant eſperance de la continuation d'autres ſecours à l'aduenir. Ce ſecret ſi important, eſtant découuert qu'il n'eſtoit pas impoſſible d'y faire entrer des viures: ce qui fit auſſi que les Ennemis commencerent

à ſe deffier de leur entrepriſe.

I'ay dit cy-deſſus, ce qui auoit eſté mis dans ces vaiſſeaux; & voicy ce qu'vn particulier en eſcrit de ladite Citadelle à vn ſien amy en l'armée du Roy, le dixieſme de Septembre, trois iours apres le ſecours. *Bukingam nous veut prendre comme les Moines font le Paradis, par ieuſnes & par prieres: l'Abbé de Marſillac n'eſt pas de cet aduis, puiſqu'il nous fit paſſer, la nuict d'entre Lundy & Mardy dernier, plus de ſoixante-dix tonneaux de toutes ſortes de munitions de guerre, de bouche & de medicamens, ſur des pinaſſes, que le Cardinal de Richelieu ſon maiſtre a fait acheter.* Et en vn autre endroit de la meſme lettre, il dit; *Le rauitaillement des pinaſſes eſt la deciſion de l'affaire.* Et à la fin parlant de l'effet de ce ſecours en l'eſprit du ſieur de Toiras, il dit: *Monſieur de Toiras eſt rauy de ioye, de voir les ſoins & perpetuelles di-*

ligences, qui apportent pour noſtre ſecours ceux qui gouuernent.

En ce meſme temps ledit ſieur de Toiras receut la lettre que le Roy luy auoit eſcrite du vingt-quatrieſme du mois d'Aouſt, qui leur augmenta d'autant plus le courage, voyant que ſa Maieſté aggreoit leurs ſeruices, & prenoit ſoin de leur deliurance.

Le douzieſme du meſme mois, ledit Marſillac fit partir vn vaiſſeau de ſoixante-dix tonneaux, nommé le Poſte, conduit par Beaulieu de Normandie, auec vne barque & vne chatte, chargez de toutes ſortes de viures, munitions de guerre, medicamens, ſouliers, bas & chemiſes. Le vaiſſeau alla iuſqu'à la portée du mouſquet prés la Citadelle, & toutesfois il alla relaſcher en la riuiere de Maran, la barque & la chatte furent priſes par les Anglois, les Capitaines bleſſez, & priſonniers, & preſque tous les matelots tuez.

Le quatorzieſme dudit mois, le ſieur de ſainct Surin partit auec le ſieur Haſburnim, allié du Duc de Bukingan, pour venir à la Cour deuers le Roy, ſe perſuadant le Duc de Bukingan, ſelon qu'il preſumoit de ſoy, que le Roy ſeroit bien ayſe d'auoir moyen de luy propoſer par ſon allié, quelques conditions de paix. Il arriua à Paris peu apres, dont le ſieur de ſainct Surin aduertit ſa Maieſté, pour ſçauoir l'ordre qu'il luy plairoit donner. Mais le Roy conſiderant l'importance de l'affaire, & de la reputation de ſes armes, aſſembla les Princes, Ducs, Pairs & Officiers de la Couronne, eſtans prés de ſa Maieſté, auec la Royne ſa mere, Monſieur le Cardinal, & ceux de ſon Conſeil, pour aduiſer ſur cét affaire: auquel ayant fait oüyr ledit de ſainct Surin, ſur le ſuiet & circonſtances de ſon voyage, ſa Maieſté par l'aduis vnanime de toute la compagnie, reſolut

resolut de ne point voir ledit Hasburnim, & ne le faire voir par aucun de sa part, & dit audit de sainct Surin qu'il ne l'amenast point, & qu'il ne le pouuoit voir, le Duc estant en armes dans son Estat contre son seruice. L'on pourueut doucement qu'il ne fust veu de personne que le Roy ne le permist, & estant par la mesme permission visité de quelqu'vn à qui il auoit eu amitié, lors qu'en vn autre voyage il estoit venu en France, il tesmoigna grand sentiment de ce qu'on ne luy disoit rien, disant que si on luy eust fait quelque proposition, il en eust fait vne douzaine qui eussent esté agreables au Roy. Mais sa Majesté iugea qu'il n'estoit pas raisonnable de l'oüyr, ioint le bruit qu'il auoit fait courir, qu'il venoit pour traicter la paix, laquelle aucuns moins considerans l'interest de l'honneur du Roy, sembloient desirer; & que sa Majesté auoit de bons

aduis, que le Duc de Bukingan commençant à moins eſperer du ſuccés de ſon entrepriſe temeraire, cherchoit vne porte honnorable pour ſe retirer. Ledit Haſburnim demanda permiſſiõ de s'en aller en Angleterre; à quoy le Roy n'euſt pas fait difficulté pour la choſe en ſoy, l'armée des Anglois ayãt par la mer frequente & facile communication auec l'Angleterre, & que cela ne leur pouuoit donner aduantage. Mais ſa Majeſté preuoyant que ce voyage augmenteroit les bruits de quelque traicté, en ce qu'il ſembleroit que ledit Haſburnim allaſt porter au Roy de la grande Bretagne les propoſitions qu'il diroit luy auoir eſté faites, & que ces bruits ne ſeruoient qu'à refroidir & dégouſter ſes ſujets au fait de ceſte guerre, dont il auoit tant à cœur d'en voir vne heureuſe iſſuë, aduiſa de le renuoyer auec le meſme ſainct Surin audit Bukin-

gan. Ledit ſainct Surin fut chargé d'vne quantité de remedes & onguens, accommodez dextrement ſur luy, par la preuoyance de monſieur le Cardinal, pour les bleſſez de la Citadelle : mais le Duc de Buxingan le retint, & ne le laiſſa pas retourner au Fort, qui fut vne grande infidelité, eſtant party par ſon paſſe-port pour accompagner ſon parent.

Le meſme ſainct Surin teſmoigna au Roy, en la preſence de toute la compagnie cy-deſſus, qu'il y auoit en la Citadelle des viures, iuſques à la fin de Septembre : ce qui eſtoit bien vray ſemblable, pource que dés le cinquieſme Apuſt auparauant, le Baron de Saugeon auoit aſſuré le Roy, qu'il y auoit des viures pour iuſques à la fin dudit mois de Septembre, & depuis ce temps y eſtoient d'abondant entrez les viures que nous auons rapportez cy-deſſus.

Le quinzieſme Septembre ou enuiron, le ſieur de Taraube enuoyé exprés par le ſieur de Toiras, propoſa de ſa part au Roy, que pour ſecourir le fort de Ré plus aſſeurément, il eſtoit neceſſaire de faire entrer des troupes en l'Iſle, par le fort de la Prée, pour combattre les Anglois, & les chaſſer par vne bataille. Ledit ſieur de Toiras auoit dés le commencement aſſeuré le Roy qu'il n'y auoit rien à craindre par la force des ennemis, pourueu que la place fuſt ſecouruë de viures: mais dautant que les incommoditez des ſieges laſſent bien ſouuent ceux qui ſouffrent, & qu'il craignoit que les ſoldats ne fiſſent quelque mauuais tour; veu que pluſieurs d'eux ſe rendoient ſouuent aux Ennemis, & ſe iettoient du haut des remparts: craignant auſſi que les Ennemis ne fiſſent ſi bonne garde, que de là en auant les viures ne peuſſent

pas auoir le paſſage auſſi facile, que le Capitaine Valin l'auoit eu, & les inconueniens qui arriuent en la longueur des ſieges; eſtima que le plus prompt remede pour chaſſer les Anglois, eſtoit le ſecours par terre. Sur ce donc, il depeſcha vers le Roy le ſieur Taraube, qui eſtoit entré auec les pinaſſes, pour prier ſa Majeſté de ſe reſoudre à ce ſecours par terre, & qu'il ſeroit beſoin de ietter ſix mil hommes par la mer en l'Iſle, qui entreroient par le fort de la Prée, & auec cela des viures pour vn mois, des planches pour ſe huter, & des munitions à proportion, & faire prouiſion de deux cens barques, pour paſſer les hommes & les prouiſions.

C'eſtoit vne entrepriſe bien hardie, tenir la Rochelle inueſtie, & ne la pas quiter, enuoyer neantmoins les meilleures forces pour ſecourir vne Citadelle, que les hommes tenoient à de-

my perduë, faire vne deſcente en vne Iſle aſſiegée par vne grande armée nauale, mettre au hazard la meilleure partie de l'armée à la mercy des vens & des vagues de la mer, des canons & vaiſſeaux Anglois, où l'on ne pouuoit aborder en ordre & en armes : & partant on rendoit la victoire ou défaite plus facile aux Ennemis. C'eſtoit ſe mettre en danger de ne pas chaſſer les Anglois, ny ſecourir le Fort, & perdre l'armée. Et pour cela, aucuns diſoient qu'il eſtoit plus à propos d'eſſayer à ietter des viures dans le Fort, puis qu'il n'y auoit rien à craindre par la force ; que les Ennemis ſe déferoient eux meſmes, & que par ce moyen l'on les chaſſeroit. Que quand bien les Ennemis auroient pris le fort S. Martin, & ſeroient maiſtres de l'Iſle, cela n'empeſcheroit pas de continuer le ſiege de la Rochelle, fermer le port, & leur oſter toute eſperance de ſe-

cours ; que la Rochelle prise les Anglois ne pourroient pas subsister en l'Isle de Ré : & partant qu'il estoit meilleur & plus asseuré de penser seulement au siege de la Rochelle, rebelle & ennemie, qui estoit la semence de la guerre, & de tous les troubles depuis soixante ans : & que par la reduction veritable de ceste ville en l'obeïssance du Roy, on mettroit la fin aux troubles de la France, on acquerroit la paix, & le soulagement aux peuples, & en viendroit des biens indicibles qu'il ne faloit pas hazarder facilemeut.

Neantmoins ledit seigneur Cardinal remonstra au Roy les forces que sa Majesté auoit, & celles qu'il faisoit venir, & que faisant leuer encores quelques Regimens il pourroit tenir la Rochelle inuestie, & ne rien relascher des postes & Forts qu'il tenoit aux enuirons d'icelle ; qu'en tirant les

forces de l'Iſle d'Oleron, & quelques deux mille hommes de ſon armée, il pouuoit faire paſſer en l'Iſle de Ré cinq à ſix mille hommes de pied, & cinq cens cheuaux; que l'importance de l'Iſle de Ré eſtoit trop grande; que ſi l'Ennemy s'en rendoit Maiſtre, il pourroit auſſi emporter à l'inſtant l'Iſle d'Oleron, ſe fortifier dans l'vne & dans l'autre, & ayant la liberté de la mer, il ſeroit ſecouru d'hommes & de viures, tant qu'il voudroit; qu'en la paiſible poſſeſſion de ces Iſles, il tiendroit toutes ces coſtes en ſubiection, tireroit grand aduantage des vins, bleds, & ſels de ces Iſles, empeſcheroit le tranſport des ſels de Broüage & Marennes, & autres coſtes de ces quartiers, & des vins de Gaſcogne, & de toutes les autres marchandiſes; feroit à tous propos des deſcentes en diuers endroits de toutes ces Prouinces, & croiſtroit tous les iours ſes conqueſtes:

que le bon succés qu'il auroit sur l'Isle de Ré seroit suiuy de plusieurs mauuais effects dans le Royaume; qu'il ne falloit laisser emporter aucun aduantage aux Ennemis pour peu que ce fust; que Dieu qui estoit protecteur de la France ne l'estoit point à demy; que l'infidelité de l'Anglois estoit trop grande; que l'iniure faite à sa Majesté ne se pouuoit dissimuler; qu'il falloit tout tenter pour chasser l'Anglois; que luy chassé la Rochelle estoit grandement affoiblie, & la reduction d'icelle beaucoup plus facile. Sur ces raisons & autres grandes & fortes representées par ledit seigneur Cardinal; Sa Majesté se resolut d'approuuer la propositió, & ordóna dessors pour l'executió, que l'on feroit entrer quatre mil hommes par le Fort de la Prée, & que pour affoiblir moins l'armée, on tireroit de l'Isle d'Oleron les Regimens de Nauarre & Plessis-Pralin; que chaque

barque porteroit le nombre d'hommes qu'elle pouuoit tenir, auec des viures pour vn mois pour ceux qui ſeroient dedans, & pour les cheuaux, des munitions de guerre, & des planches pour hutter, auec les pics, pelles, & hoyaux neceſſaires ; qu'eſtant arriuez au Fort de la Prée, ils ſe retrancheroient au dehors dans la terre de l'Iſle, aduançant touſiours les trauaux pour ſe defendre des Ennemis, iuſques à tant que les troupes fuſſent toutes arriuées, & en eſtat pour combatre, & toutes les autres choſes neceſſaires pour l'execution de ce deſſein. Reſolut auſſi pour pouruoir à tout, de faire paſſer cinq cens hommes au Fort de ſainct Martin, auec vn nouueau conuoy de viures, & renuoya à l'inſtant le ſieur de Taraube, porter à monſieur d'Angouleſme ſes ordres pour l'accompliſſement de ce deſſein, & faire de toutes parts aſſembler des

barques & vaiſſeaux propres à ce paſſage. Surquoy ledit ſeigneur Cardinal offrit à ſa Majeſté de faire venir de Broüage tout ce qu'il y auoit de barques, & d'en aduancer les frais, pource que lors il n'y auoit point de fonds; & outre cela il bailla ſix mille eſcus à l'Eueſque de Niſmes frere du ſieur de Toiras, pour aller en diligéce amaſſer le ſurplus de ce qui ſeroit beſoin, outre ce qui eſtoit en Broüage, ſur les coſtes de Poitou & de Bretagne. Et en ſuite dequoy ſa Maieſté ſe reſolut de continuer ſon voyage, & ſe rendre en perſonne en ſon armée, ſentant ſes forces vn peu reuenuës, non pas tellement qu'il ſe deuſt ſi toſt expoſer aux fatigues d'vn ſi long & ſi penible voyage, à l'entrée de l'Hyuer; ſi le courage n'euſt ſuppleé au defaut des forces; ſi l'amour de ſes ſuiets, & de la tranquillité de ſon Eſtat; ſi la iuſtice de la cauſe & l'intereſt de la gloire de Dieu,

auquel il mettoit toute ſa confiance, ne luy euſt donné plus de vigueur, que le reſte de ſa maladie ne luy permettoit d'en auoir.

Il y auoit quinze iours que l'on ne conferoit plus auec le Duc de Bukingan, ayãt faite de tres-expreſſes defenſes que l'on ne parlaſt plus à luy, ſi on ne luy vouloit mettre la place entre les mains : ce qui contraignit le ſieur de Toiras de parlementer ne ſe voyant du pain que pour quatre iours ; ce que ie dis, pource que les memoires le portent ainſi, combien que les teſmoignages publics ayent eſté rendus bien contraires à cela, meſmes ce qui en fut dit à ſa Majeſté de la part dudit ſieur de Toiras, & la quantité des viures qui y auoit eſté portée. Mais ſoit que ce ſoit le langage des aſſiegez pour haſter dauantage les ſecours, ſoit que la choſe fuſt ainſi, le Roy & ſon Conſeil en eſtoient en grande peine : & ne

voudrois pas conſeiller aux aſſiegez d'en vſer ſouuent ainſi; dautant que faiſant entendre des extremitez ſi preſſées, il eſt à craindre que tenant à impoſſibilité de donner tels ſecours, ny ſi toſt qu'il faut, cela ne faſſe reſoudre les Rois & Generaux de traicter & capituler: ce qu'ils ne feroiét iamais, ſi la connoiſſance veritable de l'eſtat des places leur eſtoit repreſentée, pource qu'ils verroient par là plus de loiſir d'y pouruoir; car l'eſperance & l'apparence du ſuccés d'vne entrepriſe, accroiſt le courage de la pourſuiure; & au contraire la creance de l'impoſſibilité de paruenir à quelque fin, affoiblit & relaſche le cœur, qui eſtime tous ſes efforts inutiles & perdus.

Taraube arriuant à l'armée, la nouuelle de ceſte reſolution de ſa Majeſté renouuella le courage de tous les gens de guerre. On commence à diſpoſer, ſuiuant les ordres de ſa Ma-

jeſté, toutes les choſes neceſſaires, l'Eueſque de Mande, & l'Abbé de Marſillac; auſquels ledit ſeigneur Cardinal enuoyoit tous les iours argent & Courriers, faiſoient d'extrémes diligences pour embarquer des viures, & en hazarder le paſſage. Pour en preparant la voye du combat, ne pas negliger celle du ſecours des viures. On diſpoſe les troupes en diuers lieux pour paſſer. Monſeigneur le Duc d'Orleans, qui eſtoit cependant arriué (comme nous auons dit,) enuoya Monſieur de la Roche-foucaut en Olonne, pour faire amaſſer les troupes, & s'y embarquer quand il ſeroit temps; on fait d'autres preparatifs en Broüage & Oleron; on amaſſe les viures & munitions de tous coſtez; on fait preparer tous les vaiſſeaux que l'on peut en Charante, en Broüage, Seudre, Olonne, la Tranche, le Plomb, & ailleurs.

Le 16. Septembre, le Roy eſtant à S. Germain en Laye, ſur le point de partir, pour ſe rendre en ſon armée, voulant touſiours teſmoigner au ſieur de Toiras, & à ceux qui l'aſſiſtoient, le contentement qu'il receuoit de leur fidelité, courage & perſeuerance, & pour les y fortifier de plus en plus, luy eſcriuit les lettres qui enſuiuent.

MONSIEVR de Toiras, ie ne ſçaurois vous teſmoigner aſſez à mon gré, le contentement que i'ay, de la courageuſe & conſtante defenſe que vous, & ceux qui ſont dans la Citadelle ſainct Martin, rendez pour la conſeruation de ceſte place. Ie ſçay que les vns & les autres y eſtes pouſſez, par le zele & deuotion que vous portez tous à mon ſeruice, & au bien de cét Eſtat, grandement intereſſé au ſuccez de ceſte entrepriſe. C'eſt pourquoy ie vous aſſeure que le ſeruice que vous rendez tous, regardé non ſeulement de la

France, mais de toute l'Europe, ſera dignement recogneu enuers tous les Gentilshommes, Capitaines, Officiers, & Soldats qui vous aſsiſtent. Et qu'outre la gloire & l'honneur que vous y acquerrez, la recompenſe en ſera telle, qu'elle eſgalera, s'il ſe peut, le merite d'vne ſi belle, ſi importante, & ſignalée action. Ie ne vous exhorte pas icy de perſeuerer en la reſolution que vous auez pris de conſeruer la place, que vous auez iuſqu'icy ſi vaillamment & vertueuſement defenduë: car ie ſuis aſseuré qu'il n'y a aucun d'entre vous, à qui la vie ne ſoit beaucoup moins chere que l'intereſt de la reputation de voſtre Roy, & de ceſte Couronne. Souuenez vous ſeulement que vous combatez pour l'vn & pour l'autre, & pour l'honneur de la Nation, que des Eſtrangers ſont venus de gayeté de cœur aſſaillir en pleine paix, & que tout le monde qui commence dans la ſuite de voſtre defen-

ſe

ce, à loüer & exalter la valeur, le trauail & la patience des François, ſe promet de voſtre vertu vne yſſuë auſſi glorieuſe pour nous de ceſte entrepriſe, comme pleine de honte & de confuſion aux Ennemis. I'ay donné ordre de toutes parts pour vous faire ſecourir d'hommes, de viures, & munitions de guerre. I'eſpere que vous en receurez bien toſt l'effet, ainſi que l'on a commencé. Outre ces rafraichiſſemens, mon armée Nauale s'en va preſte, & capable d'vn plus puiſſant ſecours, & de mettre ſur la defenſiue ceux qui maintenant nous attaquent. Et afin de ne rien oublier de ce qui peut eſtre neceſſaire, pour l'aſſiſtance de tant de gens de bien, qui eſtes attachez à la defenſe de ceſte place, maintenant que ma ſanté me peut permettre de monter à cheual, i'ay reſolu de partir le vint-cinqieſme de ce mois de Dourdan, pour m'acheminer le plus diligemment que ie

pourray en perſonne en mon armée, & pouruoir par ma preſence à tout ce que ie verray eſtre conuenable pour faire leuer le ſiege aux Ennemis, me promettant que par voſtre courage & bonne patience, ie pourray arriuer aſſez à temps pour cét effet. C'eſt ce que ie deſire de vous, & vous ordonne que vous faciez vne liſte, contenant tous les noms & ſurnoms des Capitaines, Officiers, Gentilshommes & Soldats, qui ſont dans la Citadelle, & que vous me l'enuoyez, afin que ie connoiſſe & face connoiſtre au public, le nom & le merite de ceux qui ont ſi bien merité de moy, & de la France. Sur ce, ie prie Dieu, Monſieur de Toiras, qu'il vous ait en ſa ſaincte garde. Eſcrit à ſainct Germain en Laye, ce ſeiziesme Septembre 1627. Signé LOVIS, & plus bas PHELIPPEAVX. Sa Majeſté commanda de faire ceſte lettre double, & d'en donner vne au ſieur de Broüil-

ly, & l'autre au ſieur de Gribauual, pour les porter audit ſieur de Toiras, afin qu'en cas que l'vne vinſt à eſtre priſe des Ennemis ou autrement perduë, l'autre peuſt eſtre apportée en ſes mains: à ceſte fin ſa Majeſté leur commanda de ſe mettre ſeparément, & en deux diuerſes barques lors du paſſage, comme ils firent, & tous deux reüſſirent.

Le vingtieſme dudit mois, ledit Marſillac fit encor partir cinq chattes chargées de farines, féues, pois, moruës, ſardines, beurres & chandelles: mais elles furent chaſſées par les Ennemis, & contraintes de relaſcher en la Riuiere de ſainct Benoiſt.

Le vingt-deuxieſme, le Capitaine Maupas, fils de la Richardiere, arriua au Fort, deux heures deuant le iour, auec vne barque, chargée de plus de vingt-cinq tonneaux, portant proviſion pour huict iours, & ſeul paſſée

de ſept que ledit Richardiere pere leur enuoyoit, les autres ſix ayans relaſché. Il y auoit encores en ceſte barque trente hommes du Regiment de Chappes, commandez par le Cheualier du Meſnil.

A l'inſtant que ceſte barque fut arriuée, les Ennemis vindrent le long de la coſte, lors que la marée s'en retournoit, faire effort pour la bruſler: mais ils y furent fort mal menés, & perdirent deux Capitaines, deux Lieutenans, vn Sergent, & quantité de ſoldats tuez & bleſſez.

Le Colonnel Borrach, Lieutenant general en leur armée, fut auſſi tué en meſme temps: les Ennemis diſent que ce fut dans la trenchée. Ils firent pour le retirer vne eſpaiſſe fumée par trois fois, & à la troiſieſme ils le retirerent, & pluſieurs autres auec luy, & laiſſerent ſur la place ſix morts & vn bleſſé, qu'ils enuoyerent demãder ſur

le ſoir, & leur fut permis de les emporter. La mort de ce Colonnel, auec les autres pertes qu'ils auoient faites, picqua tellement les Ennemis, que le iour eſtant venu, & la mer ſe trouuant fort calme, ſe rencontrant auſſi que c'eſtoit le gros de l'eau que les vaiſſeaux pouuoient plus approcher de terre, ils ſe reſolurent à paſſer le iour à tirer leur canon de la mer dans la Citadelle. Ils oſterent donc tous leurs pauillons en ſigne de deüil, & ayant approché leurs vaiſſeaux au plus qu'ils peurent, firent tirer tout le iour ſans ceſſer plus de trois cens pieces de canon dans la place, ou ſur la barque arriuée, de l'vn deſquels coups fut tué le ſieur de Monferrier, braue & ſage Gentilhomme, frere du ſieur de Toiras. Les aſſiegez & les aſſiegeans firent chacun ce iour là la plus notable & plus ſenſible perte qu'ils pouuoient faire, hors de leur chef.

Le dernier iour dudit mois, vn autre ſecours de viures, qui alloit audit Fort, fut repouſſé par les Ennemis, & contraint de relaſcher; ce qui donna grande apprehenſion aux aſſiegez.

Le premier d'Octobre, les Ennemis firent encor vne attaque en plein iour, ſur vne maſure que nous auions retranché ſur le bord de la mer, du coſté de ſainct Martin, & eſtoient deſia logez preſque au pied d'icelle, & ſi prés qu'ils ſe tiroient ſouuent des coups de pierres les vns aux autres. Apres que le canon y eut tiré long-temps, ils donnerent, & furent ſur le parapet: mais ils furent bien-toſt recoignez en leurs trenchées, apres neantmoins auoir laiſſé ſept ou huict des leurs ſur la place, outre le mal que nos feux d'artifice iettez apres eux leur peût faire. Le ſieur de Renié Enſeigne Colonelle, qui depuis mourut de maladie, & des coups de pier-

re qu'il y receut, defendoit en ceſte attaque fort genereuſement, comme il auoit fait en toutes les autres rencontres, depuis qu'il ſe fut eſchapé des mains des Ennemis qui le tenoient priſonnier, pour ſe iettet dans la Citadelle; ce qui luy auoit heureuſement reüſſi. Ce trauail aduancé a eſté la ſeule conſeruation du Fort.

Les ſoldats deſia murmuroient & menaçoient de faire reuolte; plus de cent ſe rendirent aux Ennemis. Le ſieur de Toiras craignant ce deſordre, & ſe ſouuenant qu'en pleine paix ils s'eſtoient mutinez, enuoya querir les Sergens, Caporaux & Lanſpeſſades, en ſa chambre où il eſtoit malade il y auoit plus d'vn mois, & ayant reconnu qu'ils ne trempoient point en ceſte mutinerie, promettant au contraire toute fidelité au ſeruice du Roy: il appaiſa les ſoldats, leur promettant de rendre la place dans huict iours,

s'il n'arriuoit du ſecours.

Les affections du Roy eſtoient extremement grandes, & les ſoins tres-particuliers pour la conſeruation de ceſte place. Ceux de Monſieur le Cardinal de Richelieu n'eſtoient pas moindres, & paroiſſoient bien particulierement au conuoy des viures qui s'appreſtoit en Broüage & Oleron, par ſon ordre, & aux Sables par les ſoins de Monſieur l'Abbé de Marſillac, ſecondez de monſieur le Duc de la Rochefoucault, & de monſieur de Mande, qui auoit eſté auſſi à cauſe du premier rafraiſchiſſement au commencement de Septembre. Depuis que Monſieur le Cardinal fut à l'armée, ce conuoy de Broüage alla bien-toſt ioindre celuy des Sables, où ſe rendit auſſi le reſtant de celuy du ſieur de Richardiere, dont ie vous ay parlé cy-deſſus. A quoy ſe ioignoient les ſoins & les trauaux continuels des

ſieurs de Niſmes & de la Foreſt, freres du ſieur de Toiras, pouſſez tant de l'affection qu'ils auoient au ſeruice du Roy, que de la naturelle pour leur frere.

Le dudit mois ledit ſeigneur Cardinal eſtant à Richelieu receut lettres du Roy, auec celles que Monſeigneur ſon frere écriuoit à ſa Majeſté, que l'Iſle de Ré eſtoit à l'extremité, & qu'il eſtoit neceſſaire de tenter le ſecours du combat par terre: & ſur cela il eſcriuit de nouueau à mondit ſeigneur qu'il falloit prendre tout ce qui eſtoit en Oleron, & le faire paſſer en Ré pour le ſauuer.

Le ſixieſme dudit mois le ſieur de Montand alla trouuer le Duc de Bukingan, de la part du ſieur de Toiras, pour luy demander quelle compoſition il leur vouloit donner. Il reſpondit qu'il ſçauoit qu'ils eſtoient ſi gens de bien, qu'ils auoient attendu

l'extremité ; toutesfois qu'il traicteroit courtoiſement, & promit de leur dire le lendemain ſa volonté. Il faiſoit en cela ce que les aſſiegez deſiroient, de traiſner le temps ; mais Dieu qui les vouloit conſeruer luy aueugloit le iugement : autrement vn meilleur Capitaine & plus prudent, euſt deſlors formé & conclud la compoſition s'il euſt peu, la reſſerrant à vne ſeule reſponſe.

Le ſieur de Montand eſtant deuenu malade, les ſieurs de Soubran & des Eſtancs allerent ledit iour de lendemain trouuer le Duc de Bukingam, pour apprendre de luy quelle compoſition il leur vouloit faire : mais il ſe rauiſa, & leur dit, que c'eſtoit à eux à propoſer ce qu'ils demandoient. Ils luy reſpondirent n'auoir autre charge du ſieur de Toiras, que de luy demander ſa volonté. Sur cela il les renuoya, ne leur donnant que

trois heures pour mettre leurs demandes par eſcrit. Eſtans de retour, & ayãs expoſé leur negociation, il fut aduiſé de renuoyer vn Tambour à l'Ennemy, pour luy faire ſçauoir qu'il y auoit quatre corps dans la Citadelle, les Eccleſiaſtiques, les volontaires, les ſoldats, & les habitans; que le temps eſtoit trop bref pour communiquer l'affaire à toutes ces perſonnes; qu'on le ſupplioit d'attendre au lendemain, dont il s'irrita grandement, diſant qu'on l'abuſoit; fit tirer vn coup de canon, & ietter forces grenades.

Neantmoins l'extremité ou autre occaſion preſſoit tellement, que le huictieſme dudit mois on n'attendoit que le iour pour conclure la capitulation, & rendre la place. Et en ce point ſi preſſé, hors de tout eſpoir de ſalut, Dieu qui n'abandonne point les deſſeins du Roy, qui prend ſa cauſe en main, & qui connoiſt le

cœur de ce Prince, enuoya deux heures deuant iour à ces pauures aſſiegez, vn ſecours de vingt-neuf vaiſſeaux ſi admirable & ſi grand, qu'il eſt bien raiſonnable de le deſcrire vn peu plus particulierement.

Le meſme iour ſixieſme dudit mois d'Octobre, l'Eueſque de Mande, qui auec l'Abbé de Marſillac eſtoit aux Sables d'Olonne, de la part dudit ſieur Cardinal, auec les vaiſſeaux, prouiſions & munitions toutes preſtes, pour partir au premier vent, apres auoir fait dire le matin vne Meſſe de ſaincte Magdelene à ceſte intention, fit partir ceſte flotte, compoſée de trente-cinq voiles, tant banques, que flibots, trauerſiers, & pinaſſes, auec quatre cens matelots, trois cens Soldats, & ſoixante Gentils-hommes choiſis, dont il y en auoit aucuns de la maiſon du Roy, & qui eſtoient ordinairement proches de ſa perſonne.

Toute ladite flotte, en laquelle eſtoiẽt les ſieurs Deſplan, de Beaulieu-Perſac, Launay-Raſilly, Ceuſac, Audouin, & pluſieurs autres Capitaines particuliers, ſe mit en rade le meſme iour ſur les quatre heures du ſoir, penſant partir du temps qu'il faiſoit, qui eſtoit Noroeſt aſſez frais, lequel vent changea ſur les ſept heures du ſoir, & ſauta au Sud Sudoeſt auec grande pluye, qui dura toute la nuict, & grande tourmente à la mer, les vens eſtans Sud Sudoeſt. Le Capitaine Audouin, auec les pinaſſes qu'il commandoit, entra dans le port des Sables: mais les barques, flibots & trauerſiers ſe tindrent à la rade, & n'en partirent point, ſouffrans ceſte tourmente toute la nuict, & tout le iour, qui eſtoit le Ieudy ſeptieſme dudit mois: dont les vns changerent ſur le Midy, & raualerent, & vindrent au Nordoeſt aſſez frais, lequel ſembloit

leur eſtre enuoyé de Dieu pour leur donner le moyen de conduire le ſecours, qui eſtant tout aſſemblé, & les pinaſſes reuenuës, les vens continuans, & le mot donné, VIVE LE ROY, PASSER OV MOVRIR, la flotte ſe remit ſous les voiles entre ſept & huict heures, vn peu trop toſt. Ce qui fit mettre le cap à la mer, & laiſſer paſſer quelque heure de temps pour attendre la marée, & prendre ſi bien les meſures que l'on ne manquaſt l'occaſion du ſecours. Ainſi la flotte partit ſur les dix heures : le ieune Richardiere, dit le Capitaine Maupas, qui ayant paſſé & repaſſé à trauers l'armée Angloiſe, en reconnoiſſoit mieux les deſtours, menoit l'auant-garde, & auec luy eſtoit le ſieur Deſplan : à la droicte eſtoient Perſac, & Raſilly, & auec eux, dans leurs barques, les ſieurs d'Anery, la Gagne, Roquemont, le Commiſ-

ſaire Calotis : à la gauche, les ſieurs de Broüilly Capitaine au Regiment de Chapes, Cahuſac, la Roque-ſoutiers, Ionquieres, & pluſieurs autres Gentilshommes volontaires. Et apres eux, alloient quatre barques conduites par quatre bons pilotes la Treille, Odoüart, Maſſon, & Martin. Suiuoient apres dix pinaſſes & dix autres trauerſiers de Broüage, conduites par le Capitaine Audoüin, & l'arriegarde eſtoit le flibot du ſieur de Marſillac, bien armé & munitionné ſous la conduite du Capitaine Cantelou, auec le ieune Beaumont nourry page dudit ſeigneur Cardinal, ſuiuy de cinq barques d'Olonne, auſquelles eſtoient pluſieurs Gentilshommes volontaires; & le ſieur Lomeras, qui auoit deſja paſſé & repaſſé auec le Capitaine Valin, y eſtoit auſſi. Ceſte flotte rangea la coſte du Poitou, iuſqu'à ce

qu'elle euſt la cognoiſſance des feux de la Citadelle, apres leſquels elle ne tarda gueres à voir l'armée & flotte ennemie. Laquelle eſtoit bien aduertie de ce deſſein, mais non pas de la route, l'ayant fait toute contraire à leur opinion & creance, qui eſtoit que l'on deuoit aller querir les balenes, qui eſt la pointe de l'Iſle de Ré, & ranger toute la terre de l'Iſle, & paſſer ſur le Couronneau, qui eſtoit à la verité la reſolution qui auoit eſté priſe aux Sables, dont les mal affectionnez au ſeruice du Roy donnerent aduis aux Ennemis. Mais Dieu protecteur du Roy, & conducteur de ceſte affaire, fit changer la reſolution de la route; & au lieu d'aller querir les balenes & ranger l'Iſle, il fut reſolu de paſſer au trauers de l'armée Angloiſe, & ſouffrir leurs canonnades & mouſquetades, leſquelles ne furent pas en petit nombre: mais le courage vain-

quoit

quoit le peril, lequel ne fut aſſez puiſſant pour empeſcher la reſolution qui eſtoit de paſſer ou mourir. Il arriua que la flotte cinglant à pleines voiles, penſans eſtre deſia prés de ſainct Martin, voicy que tout à coup, le vent ceſſe en telle ſorte qu'ils demeurerent prés de deux heures, ſans pouuoir aller à droit ny à gauche, qui cauſa vn grand eſtonnement, chacun croyant eſtre à la mercy des Ennemis, ſi toſt que le iour ſeroit leué. L'on ſe mit donc à prier Dieu, & toſt apres il ſe leue vn petit vent qui leur fit prendre leur route, & enuiron demye heure apres, ils veirét le feu que le ſieur de Toiras faiſoit faire en la Citadelle, & celuy que l'Eueſque de Mande d'vn coſté, & Richardiere le pere d'autre, faiſoient faire à la coſte, ſelon l'ordre des ſignals cõcertez entre eux. Ils paſſerent ainſi à trauers l'armée ennemie, & ſous vne greſle furieuſe

de canonnades & mouſquetades, attaquez de plus de cent chaloupes. Le Chirurgien du Capitaine Maupas y fut tué, la barque percée, ſon maſt rompu. Le capitaine Audouin coupa d'vn coup d'eſpée le bras d'vn Rochelois, qui vouloit prendre ſon gouuernail: & combatirent ſi bien qu'ils paſſerent, & eurent tant d'heur, que de trente-cinq voiles, il en arriua ſous la Citadelle vingt-neuf, & n'en relaſcha que cinq, & vne fut priſe où eſtoit Beaulieu & Launay, ſur leſquels tomba tout le danger, & furent pris ſur les hauts ſiels & cables, que les Ennemis auoient attachez les vns aux autres, aux beaupréz de leurs nauires, eſtans fort prés les vns des autres, faiſant vn cercle au deuant de la Citadelle, & fort prés où ils furent pris, apres auoir fait ietter vn homme à la mer, auec vne haque qui coupa l'oſſiere & cables, penſant

ſe ſauuer d'entre les deux nauires, au milieu deſquels il eſtoit : mais il arriua que le contremaiſtre du vaiſſeau du Capitaine Maupas, ayant coupé vn grand cable qui empeſchoit le paſſage de leur barque, comme il eſt dit cy-deuant, ce cable tombant embaraſſa le gouuernail de la barque de Launay-Raſilly, & l'entraiſna contre la Ramberge, où ce cable eſtoit attaché. Et incontinent il fut attaqué de pluſieurs chaloupes; & apres vn grand combat, auquel le ſieur Laguerte, nourry Page de la Royne d'Angleterre, fendit vn des Ennemis, ils furent contraints de ſe rendre à compoſition. Launay-Raſilly promit dix mil eſcus pour luy & ſes compagnons. Voyant cependant auec grand déplaiſir paſſer ſans eux les vingt-neuf barques.

Les Ennemis qui tenoient preſtes des barques à feu, voyans que leurs

efforts ſur mer n'auoient ſceu empeſcher le paſſage du ſecours, en enuoyerent vne à la queuë de celles du Conuoy, qui ſe meſlant parmy vint eſchoüer comme les autres ſur le port. La nuict empeſchoit de reconnoiſtre ſi c'eſtoient amis ou ennemis, iuſqu'à ce qu'on y vit allumer le feu, & trois Anglois qui demandoient la vie. Tous ceux qui ſe trouuerent là, conclurent à les faire bruſler dans le feu qu'ils auoient eux meſmes allumé : mais le ſieur de Toiras commanda qu'on leur donnaſt la vie. Ainſi apres les auoir retirez on laiſſa acheuer de bruſler la barque à feu, ſans qu'elle fiſt autre effet ſur les Noſtres, qui ſe trouuerent par bon-heur auoir le deſſus du vent.

Cela faſchoit fort les Ennemis, & eſtoit cauſe qu'ils ſe demenoient bien fort dans leurs trenchées, d'où ils ſcopetoient continuellement. Comme

nous eſtions à les attendre, le ſieur de Broüilly, qui ne faiſoit que d'arriuer, y receut vne mouſquetade, dont il mourut incontinent.

Le changement de reſolution que Dieu permit, pour des cauſes qu'il ſçait, ſans apparente occaſion de la part de ceux qui conduiſoient la flote, fut cauſe que les Ennemis furent trompez. Ils attendoient la flotte le long de la terre de l'Iſle, auec cent cinquante barques, que pinaſſes, barges, chaloupes, & galiotes, tous tres-bien armez, qui veritablement euſſent perdu & pris les Noſtres, ſi Dieu n'y euſt pourueu par ce changement de route.

L'heure de huict heures du matin eſtant venuë, à laquelle les ſieurs des Eſtans & Soubran deuoient porter au Duc de Bukingan les articles de la capitulation, les noſtres firent voir aux Ennemis, au haut des pi-

ques, forces bouteilles de vin, coqs d'Inde, chapons, iambons, langues de bœuf, & autres prouiſions. Les nouueaux Canonniers arriuez auec la flotte tirerent forces canonnades ſur les vaiſſeaux Ennemis qui s'eſtoient approchez, croyans qu'il n'y auoit plus de poudre.

Il y auoit dans ces barques plus de deux cens tonneaux de farine, dont deux & demy ſuffiſoient par iour, pour le pain de ce qui eſtoit dans le Fort. Ils y auoient plus de ſoixante pipes de vin, du vin d'Eſpagne, trois coffres d'vnguents & drogues pour les malades & bleſſez, des moruës, des pois, des féues en tres-grande quantité, du verius, du vinaigre, des iambons, ſoixante bœufs ſalez, pluſieurs moutons vifs, des chemiſes, des chauſſes, des ſouliers en grand nombre, des manteaux de caban pour les Soldats qui font la ſentinelle, douze

douzaines de gans, des fourreaux d'eſpée, tous les vaiſſeaux leſtez de charbon de terre pour chauffer les ſoldats, vn grand nombre de planches pour faire les logis, deux Chirurgiens, ſeize Canonniers, les Gentilshommes, Soldats, & matelots que i'ay dit.

Le iour eſtant venu, ils ietterent quantité de grandes balles à feu ſur les barques, pour eſſayer encores de les bruſler, mais en vain; & peu apres la marée ſe retirant laiſſa les vaiſſeaux à ſec. Ce que voyans les Anglois qui eſtoient dans l'Iſle, ils vindrent en deux bataillons: mais ils furent repouſſez auec perte de beaucoup des leurs demeurez ſur la place, & trois qui furent pris; leſquels interrogez dirent qu'il y auoit plus d'vn mois que la barque à feu eſtoit preparée à cét effet.

Sur les deux heures apres midy la marée reuint, à la faueur de laquelle les

uant il arriua en ſon armée ſecourant ſon Eſtat & ſes ſeruiteurs de ſa propre preſence, releua toutes les penſées de ſon armée au ſeul deſſein de ſeruir, ſans craindre ny les neceſſitez qui accompagnent ordinairement les Prouinces comme celle là, où la guerre eſt continuellement depuis ſept ans, ny l'entrée de l'Hyuer, les maladies & la rudeſſe du temps, & des pluyes continuelles.

Le ſoldat oublie la peine des factions & des gardes, & chacun prenant plus de plaiſir à ſeruir qu'à ſe plaindre, ſa Majeſté trouua vne armée pleine d'ardeur & de courage, qui auoit eſté maintenuë par Monſieur ſon frere, qui n'auoit rien obmis de ce qu'il auoit peu pour le ſecours de Ré.

Sa Majeſté donc eſtant arriuée, ſans ſe diuertir à aucune autre choſe, voulut reconnoiſtre l'eſtat de ſes troupes,

voir les Forts, l'ordre des Gardes, l'artillerie, les magaſins des viures & prouiſions de l'armée, le nombre des hommes tant de cheual que de pied, dont il ſe pouuoit aſſurer, & tout ce qui dépendoit de ſon deſſein. Et dés le quinzieſme dudit mois, trois iours apres ſon arriuée, ne voulant rien obmettre pour chaſſer ſes ennemis, reprenant ce qu'il auoit arreſté dés le quinzieſme Septembre à Paris, il reſolut de faire entrer ſix mil hommes de pied, & trois cens cheuaux en l'Iſle de Ré par le Fort de la Prée, auec le meſme ordre qu'il auoit donné deſlors. Et donna le commandement & le pouuoir de ſon Lieutenant general en cette expedition à monſieur le Mareſchal de Schomberg, luy donnant le ſieur de Marillac pour Mareſchal de Camp, auec le meſme pouuoir de Lieutenant general, s'il arriuoit par quelque accident que ledit ſieur

Mareſchal de Schomberg n'y peuſt eſtre.

Qui n'a veu les ſoins que le Roy prenoit lors, n'en ſçauroit comprendre le courage, la vigilance & la grande intelligence qu'il a aux affaires de la guerre. Il choiſiſſoit les troupes ſoldat à ſoldat, les Maiſtres de Camp, les Capitaines & les Officiers, auec vn tel iugement, qu'il eſtoit aiſé d'en eſperer vn auſſi bon ſuccés.

Le quinzieſme dudit mois, ledit ſieur de Marſillac commença vn autre embarquement de quinze barques, & vnze pinaſſes, qui furent chargées de toutes ſortes de viures, pour le Fort ſainct Martin, & dix-neuf chattes pour paſſer au Fort de la Prée. Ces deux conuois ne ſe mirent à la rade que le neufieſme de Nouembre: pluſieurs eſchoüerent, d'autres relaſcherent, & ne paſſerent qu'apres la retraite des Anglois.

Le ſeizieſme dudit mois le Capitaine Audoüin repaſſa du Fort, auec vne partie des barques du grand ſecours, chargées de pluſieurs malades & bleſſez qu'ils ramenerent.

Lendemain dix-ſeptieſme le ſieur de Beaumont, ſur ce que le Roy s'eſtant plaint de ce qu'il n'auoit rien fait paſſer en la Citadelle de Ré, & luy auoit commandé d'enuoyer ſept barques au Fort de la Prée où on alloit librement, au premier vent il fit paſſer leſdites ſept barques, qui porterent des viures pour ſix mois à cent hommes qui eſtoient dedans, ſans perdre vn ſeul homme.

Le meſme iour le ieune Richardiere Capitaine Maupas, partit du Fort ſur les huict heures du ſoir, & abordé par pluſieurs chaloupes fut tué, ſe defendant courageuſement. C'eſtoit vn ieune homme fort entendu à la marine, & plein de courage.

Ce meſme iour, ſuiuant la reſolution priſe par ſa Majeſté, & par ſon ordre, Monſieur le Cardinal enuoya en l'Iſle d'Oleron, pour faire embarquer le Regiment du Pleſſis-Praſlain, qui y eſtoit en garniſon, & le faire deſcendre au Fort de la Prée, pour commencer les retranchemens hors d'iceluy, & tirer quelques lignes & redoutes, depuis ledit Fort iuſqu'à la mer, tirant vers ſainct Martin, pour fauoriſer l'entrée au reſte des troupes.

Le Regiment de Beaumont, qui eſtoit au Plomb eut le meſme ordre.

Ces ſuccés & ces nouuelles attiediſſoient bien fort les Ennemis, en ſorte qu'ils furent huict iours qu'ils ne tiroient preſque plus de leurs trenchées, & oſterent leur canon des batteries, pour les rembarquer, ne penſans plus qu'à leur retraite, iuſques à ce qu'il leur arriua le ſieur d'Olbiere, que

le Duc de Bukingam auoit enuoyé en Angleterre, qui leur donna esperance d'vn secours de six mil hommes, que le Comte d'Holande leur deuoit amener ; d'ailleurs le sieur de Soubize qui estoit à la Rochelle, vint à l'ayde, accompagné de Deputez, pour supplier le Duc de ne les pas abandonner, luy promettant beaucoup d'assistance & d'hommes & de viures. Ils promettoient plus qu'ils ne pouuoient tenir. Alors les Ennemis changerent de dessein, & nonobstant les incommoditez du temps & des maladies qui les pressoient fort, s'opiniastrerent de nouueau au siege. Cela faschoit extremement les Assiegez, car ils estoient aussi fort incommodez ; il falloit neantmoins faire bonne mine. Le flux de sang leur en auoit desia tué beaucoup, & mis tant d'autres hors de seruice, qu'on ne sçauoit desia plus comment fournir aux

gardes. Ils ne ſe ſentoient ſouſtenus que de la preſence du Roy deuant la Rochelle, & de l'eſperance qu'on leur donnoit d'vne puiſſante deſcente en peu de iours.

Les Ennemis n'eſtoient pas moins en peine de leur coſté, & ne ſçauoient bonnement à quoy ſe reſoudre. Tantoſt ils eſtoient d'aduis de ſe retrancher dans ſainct Martin, tantoſt à Semblanceau, tantoſt en l'Iſle de Loye, pour y pouuoir faire retraite, & de là s'embarquer à loiſir, quand il en ſeroit temps. Ils trauaillerent vn peu à ſainct Martin, & puis quelque temps à Semblanceau; mais apres ils s'attacherent à accommoder l'Iſle de Loye.

Le vingt-troiſieſme dudit mois d'Octobre, ledit ſieur de Toiras, qui deſiroit touſiours ceſte deſcente au Fort de la Prée, & ne ſçachant pas ce que ſa Majeſté en faiſoit, eſtoit en

peine

peine de ſe faire entendre là deſſus, & enuoyer quelque Gentilhomme capable d'en bien repreſenter la neceſſité. Il eſtoit en peine de ce qu'il y auoit long-temps qu'il ne faiſoit point de vent, pour hazarder vn homme de condition au paſſage de la Citadelle à la grande terre. Sur cela le ſieur de ſainct Preuil ayant fait partie auec deux de ſes amis Langalerie & Rouuigny, pour paſſer au Fort de la Prée, & de là à la grande terre, ſe vint offrir à luy pour ce voyage, & le ſupplie inſtamment de le laiſſer aller pour traiter de ceſte deſcente. Le ſieur de Toiras fut aiſé à contraindre de luy octroyer ce voyage. Ils chercherent chacun vn bon cheual de ceux qu'ils peurent encore trouuer dans la Citadelle, & prierent vn Gentilhomme de l'Iſle le ſieur de Villechartre, qui ſçauoit parfaitement les chemins, de vouloir eſtre de la partie, & les guider.

Ils firent tous quatre ceſte entrepriſ ſi ſecrettement, que perſonne n'en ſceut rien qu'ils ne fuſſent à cheual. Le ſieur de Toiras commanda incontinent qu'on fiſt appreſter les Mouſquetaires des trauaux, du coſté qu'ils deuoient paſſer, auec ordre de tirer ſur les trenchées des Ennemis dés qu'ils entendroient crier, & que ceux qui eſtoient proches de la mer, tiraſſent du coſté que les Caualiers paſſeroient, mais fort haut. Ces Caualiers donc ſortirent le long de la coſte en baſſe marée, & comme tout à coup ils ſe mirent à crier, Tuë, Tuë, & que les Noſtres qui eſtoient là prés tiroient ſur eux; les Ennemis croyoient que c'eſtoit des leurs qui venoient là faire les fanfarons, & ne leur oſoient tirer. Nos Caualiers cependant paſſoient les ſentinelles, & les corps de garde des Ennemis, qui entendant touſiours crier, Tuë, Tuë, & voyant

que nos mouſquetaires au meſme temps faiſoient ſemblant d'attaquer, ils ne ſçauoient que penſer, & n'oſerent ſortir de leurs trenchées. Ainſi nos Caualiers paſſerent heureuſemẽt, ſauf le ſieur de Lengalerie, le cheual de qui tomba tout auprés des Ennemis, & fut pris priſonnier.

Il nous reſte maintenant, en ſuite des reſolutions priſes par le Roy, comme il eſt dit cy-deſſus, à parler du combat de terre, qui a mis fin à l'entrepriſe des Anglois, a couuert de honte leur infidelité, & chaſtié leur temerité, par la plus grande défaite qui ſe ſoit veuë il y a long temps, eu égard au nombre d'hommes, à l'aduantage des lieux, & aux circonſtances du combat.

Deux ou trois iours apres, ſix vingts hommes du Regiment de Beaumont & cinq cens cinquante du Regiment du Pleſſis-Praſlin entrerẽt audit Fort, ne l'ayant peu pluſtoſt à cauſe de la

mer & des vents qui ne leur permirent pas, & faute de barques ne peurent paſſer tous enſemble.

On alloit ainſi peu à peu eſſayant à faires paſſer les troupes, auec plus de facilité & moins de hazard, & afin que les premieres preparaſſent les retranchemens & les couuerts pour les autres, & qu'entrant auec moins d'incommodité elles fuſſent plus fraiſches, pour combattre plus heureuſement l'Ennemy.

Le vingt-cinquieſme au ſoir, ledit ſieur de S. Preüil paſſa à la grande terre pour parler au Roy, ſuiuant l'ordre qu'il en auoit, & luy repreſenter les grandes neceſſitez de la Citadelle, ſelon la charge qu'il en auoit dudit ſieur de Toiras, & preſſer ſa Majeſté ſur ceſte deſcente, comme il eſtoit plus viuement porté par les Lettres qu'il en eſcriuoit à ſa Majeſté, portant qu'il n'y auoit plus de viures que iuſques

au quinzieſme Nouembre, & que ce temps paſſé, il ſeroit contraint de rendre la place aux Ennemis.

Ces Lettres eſtonnerent extremement ſa Majeſté, toute la Cour & l'armée, à cauſe des aſſurances que pluſieurs perſonnes dignes de foy, venans de la place, ou ayant aduis de ceux qui y eſtoient, auoient données, que la place eſtoit rauitaillée pour plus de deux mois & demy ; ioint que vingt-neuf barques qui y eſtoient entrées, dont la pluſpart eſtoient de quinze ou vingt tonneaux, entre autres vne de quarante à cinquante, faiſoit voir clairement qu'il n'y en auoit pas vne qui ne portaſt des viures pour trois iours. Cét aduis neantmoins donna nouuelle ardeur d'expedier promptement tout ce que ſa Majeſté auoit ordonné pour le ſecours & combat par terre, dont ledit ſieur de ſainct Preüil trouua les preparatifs ſi aduancez, qu'il eut cóman-

dement de s'en retourner en diligence, pour en donner l'aduis, & faire renir toutes choſes preſtes pour la reception de ceux qui paſſeroient. Et lors meſmes ſa Majeſté ordonna audit Mareſchal de Schomberg, de paſſer au Plomb auec les Mouſquetaires du Roy, les Volontaires, & cinquante des Cheuaux-legers de la garde de ſa Majeſté, apres que le premier embarquement ſeroit paſſé, qui eſtoit de huict cens hommes des gardes de ſa Majeſté, auec le ſieur de Canaples leur Maiſtre de Camp, quatre cens reſtans du Regiment de Beaumont, & quelque reſte de barques que le mauuais temps auoit fait relaſcher, & trente gendarmes de ſa Majeſté, leſquels ſadite Maieſté auoit enuoyez pour paſſer audit lieu du Plomb, afin que monſieur le Mareſchal de Schomberg les trouuaſt toutes preſtes à les employer lors qu'il arriueroit, & qu'il attendiſt

les barques qui les auoient menez pour s'en ſeruir en ſon paſſage : & commanda audit ſieur de Marillac, d'aller en Oleron pour paſſer de ce coſté, auec ce que ledit ſieur Cardinal auroit preparé auec les Regimens de Nauarre, ce qui reſtoit du Regiment du Pleſſis-Praſlin, le Regiment de la Meilleraye, cinquante des Gendarmes de la Compagnie de la Royne mere de ſa Majeſté, & la compagnie de Cheuaux-legers de Buſſy-lamet, & les viures.

Le meſme iour ledit ſeigneur Cardinal de Richelieu partit d'auprés le Roy, pour aller en Broüage, & depuis en Oleron, où il arriua le vingt-huitieſme enſuiuant, pour donner ordre à faire trouuer des barques & des viures, & faire embarquer les troupes. Son ſoin dés le commencement iuſques à la fin a eſté inimitable, & ſa Majeſté a eu en luy vne prompte & mer-

foule prendre congé de ſa Majeſté, l'on voyoit dans leurs viſages vne telle gayeté, qu'il faut aduoüer n'eſtre permis qu'à la nation Françoiſe d'aller ſi librement à la mort pour le ſeruice de leur Roy, ou pour leur honneur, que l'on ne ſçauroit remarquer aucune difference entre celuy qui la donne, & celuy qui la reçoit.

Tous ces ordres donnez, le Roy de ſa propre main fit ceux du combat, & en traça les deſſeins en pluſieurs ſortes, afin de s'en ſeruir ſelon la ſituation des lieux, ou la diſpoſition en laquelle les troupes ennemies ſeroient. Et deux iours apres le ſieur de Marillac partit pour s'en aller en Oleron, où il trouua que ledit ſeigneur Cardinal auoit vſé d'vne ſi grande diligence, qu'encores que dans les ports de Broüage & Oleron il n'euſt pas trouué à ſon arriuée trois barques preſtes, le Regiment de Nauarre, le re-

ſte de celuy du Pleſſis-Praſlin, celuy de la Meilleraye, ſix cens hommes de Piedmont & de Rambures, quatre-vingts hommes de la Compagnie de la Royne mere du Roy, cinquante Cheuaux-legers de ſa Majeſté, & cinquante de Buſſy-lamet, & ſoixante Gentilshommes, auec ledit ſieur de Marillac, & les viures, furent preſts à faire voile la nuict d'entre la Touſſaincts & les Morts, & l'euſſent fait auec vent derriere pour entrer en Ré, ſans vn accident inopiné qui les en empeſcha, comme il enſuit.

Monſieur le Mareſchal de Schomberg qui deuoit paſſer au Plomb, ayãt appris que le paſſage y eſtoit difficile, & qu'il n'y pourroit paſſer, & qu'au cõtraire le paſſage eſtoit plus prompt en Oleron, le fit entendre au Roy, qui trouua bon qu'il allaſt paſſer en Oleron : & ſuiuant cela il en prit le chemin, & arriua à Marennes, entre

Broüage & Oleron, auec les Mouſquetaires, & grand nombre de Nobleſſe; & de là il eſcriuit audit ſeigneur Cardinal, le priant de luy enuoyer des barques pour paſſer toutes ſes troupes. Cela ſurprit ledit ſieur Cardinal, & comme ſes iugemens ſont touſiours ſuiuis de l'effect qu'il s'eſt propoſé, il creut que ceſte grande Compagnie empeſcheroit l'execution du deſſein. Mais il fit vne ſi grande diligence, que redoublant les vaiſſeaux & les viures, il en trouua pour leur paſſage. Ledit ſieur Mareſchal ſe rendit par ce moyen en Oleron le dernier Octobre, pour paſſer en Ré auec ſa Compagnie, les Mouſquetaires du Roy, & grãd nombre de Nobleſſe. Il trouua la flotte de quatre-vingts voiles deſia en mer, auec le ſieur de Marillac à la teſte, auquel il donna ordre de ne point partir ſans luy. A quoy il obeyt comme il deuoit à ſon General, craignant neantmoins

que le vent ne ſe changeaſt pendant le retardement, qui ne ſe pouuoit éuiter, pour les nouueaux appreſts qu'il fallut faire pour embarquer ledit ſieur Mareſchal, & ceux qu'il amenoit auec luy, comme il arriua: Car à peine furent-ils en mer, que le vent changea, & toute ceſte flotte paſſa ſix iours & ſix nuicts, tantoſt ſur le fer, tantoſt ſur les voiles, ſans pouuoir aduancer chemin, & en grand peril de ſe perdre, & furent contraints de relaſcher, tantoſt en Broüage, tantoſt en Oleron, tantoſt en Charante, tantoſt en l'Iſle d'Aix.

Cependant ſa Majeſté ne perdoit point de temps; car enuoyant au ſieur Mareſchal de Baſſõpierre cõmandement de faire embarquer tout ce qui eſtoit au Plomb, & au ſieur du Hallier Mareſchal de Camp de le ſeconder. Le tout fut fait ſi heureuſement, que le vent s'eſtant rendu fauorable,

huict cens hómes des Gardes, & quatre cens de Beaumont, trente cheuaux des Gendarmes du Roy, paſſerent auec des viures & munitions de guerre, & trois canons, & arriuerent le trentieſme dudit mois au Fort de la Prée entre dix & vnze heures de nuict. En meſme temps ſa Majeſté enuoya ſes propres mulets pour faire apporter cent mille pains qu'elle auoit fait faire à Maran, auec vne tres-grande prouiſion de foin & d'auoine pour la Caualerie.

Mais pource que cét embarquement & arriuée de ces troupes, fut ſuiuy d'vn combat. I'ay eſtimé à propos de le deſcrire plus particulierement, comme il a eſté rapporté par ceux qui y eſtoient.

L'embarquement qui ſe fit aux Plomb des troupes du Roy, fut accompagné de tant d'heur, qu'en moins de deux heures ils furent tous

rendus au Fort de la Prée. La barque de Fourilles arriua la premiere, & celle du ſieur de Canaples Maiſtre de Camp du Regiment des Gardes apres. Deſlors qu'ils furent eſchoüez, ceux du Fort enuoyerét de leurs gens pour les recognoiſtre: mais Canaples & Fourilles qui auoient deſia mis pied à terre, eſtans reconnus à leurs noms & à leurs voix, furent gayement receus par ceux du Fort, & aduertis que les Ennemis eſtoient bien proches d'eux. Ce qui fut cauſe que Canaples commanda à Fourilles de faire deſcendre les ſoldats de ſa barque, qui eſtoient enuiron quatre-vingts, & d'en faire vn bataillon. Les autres Chefs receurent pareil commandement à meſure qu'ils arriuoient. Ce que Fourilles fit, & apres auoir formé ſon bataillon, il receut commandement de s'aduancer quelques quatre cens pas hors de la contreſcarpe, & de faire vn ploton de

huict enfans perdus, pour les emmener ſur les aduenuës de l'Ennemy : ce qu'il fit. Tilladet fit auſſi vn bataillon des ſoldats qui eſtoient dans ſa barque, & prit la main droite de Fourilles, diſtant de quelque cent pas: & Porcheux prit la gauche à meſme diſtance. A deux heures de là on vit paroiſtre l'Ennemy, la ſentinelle tire, & les enfans perdus de Fourilles firent fort bien leur deſcharge ſur le bataillon de l'Ennemy, qui ne tira iamais qu'il ne fuſt à vingt pas du bataillon de Fourilles, auquel il alloit tout droit. Il commença donc à tirer, & au feu des mouſquetades Fourilles vit leur ordre, & iugeant qu'il ſeroit plus à propos d'aller au deuant que de les attendre, de peur qu'ils n'eſbranlaſſent ſon bataillon ; il commença à encourager ſes ſoldats leur diſant, Donne, Donne ; & s'aduançant dix ou douze pas va audeuant. Mais en ceſte genereuſe

action

action il ne fut ſuiuy que de Manſan, qui fut tué d'vn coup de mouſquet, & de quatre coups de piques; de ſon Enſeigne de Barilles, & de Penſamót, qui fut tué auſſi de quatre coups de piques. Le choc de ces cinq fut fait auec tant de vigueur, qu'il ſepara l'Ennemy en deux; & n'y a point de doute que ſi les ſoldats du bataillon euſſent donné, qu'on euſt défait le bataillon de l'Ennemy: mais ils ſe mirent à vauderoute, & n'y eut que le premier rang des Mouſquetaires qui tira. Celuy qui le veit, dit qu'il ne veit iamais vne eſpouuante ſi grande, ſoit que le paſſage de la mer euſt eſtourdy les ſoldats, ſoit que le peu de connoiſſance qu'ils auoient du lieu où ils eſtoient, les rendiſt peu preparez à receuoir vn tel choc. On fut plus d'vne heure à rallier les ſoldats; car la pluſpart des Chefs eſtoient encores dans les vaiſſeaux, meſmes la Caualerie. Et

ſi les Ennemis euſſent pourſuiuy leur pointe, ils eſtoient pour faire vn grand carnage ſur les Noſtres. On fit entrer les ſoldats dans les contreſcarpes. Le nombre des morts fut plus grand des Ennemis que des Noſtres. Il y en eut cinquante de tuez de leurs: & des noſtres vn Capitaine du Regiment de Beaumont, & ſon Sergent Major, & cinq ou ſix ſoldats y demeurerent. Toute la nuict les Noſtres furent ſur leurs gardes, & à la pointe du iour la Caualerie eſtant deſcenduë, celle des Ennemis ſe vint promener tout contre la Baye. Nos Gendarmes montent à cheual, qui n'eſtoient que trente, les pourſuiuent, les chargent, en tuent cinq ou ſix, & amenent des priſonniers, & le reſte ſe mit en fuite, qui eſtoient enuiron quarante Maiſtres.

Le iour de la Touſſaincts ſur la nuict, Bukingam croyant que les

Gardes du Roy attaqueroient le village de la Flotte; où il tenoit cinq cens hommes, fit quitter les trenchées du coſté d'Antioche, pour enuoyer deux mille hommes au ſecours de ceſte garniſon. Le ſieur de Toiras enuoya ruiner les Corps de garde qu'ils y auoiét, & quelque peu de leur trauail : mais comme il auoit peu de gens & fatiguez, ils n'y peurent gueres aduancer, de ſorte que ſur les trois heures apres midy, il reprit les meſmes trenchées, à la repriſe deſquelles il perdit deux Capitaines, dont l'vn fut tué d'vn coup de pique par Luret Lieutenant des Noſtres. Le ſieur Beſac Volontaire y fut tué, & Vaſſan Enſeigne de la Cledie, gardant la teſte des trenchées, y receut vne mouſquetade dans l'eſpaule.

Le lendemain deuxieſme Nouembre, la Caualerie Angloiſe venant fondre ſur quelques ſoldats déban-

dez, entre la Flotte & le Fort de la Prée, trente Gendarmes monterent à cheual, douze deſquels venans aux mains auec les Ennemis en tuerent ſur la place, en prirent cinq, & amenerent ſept cheuaux. Cét exploit, quoy qu'il fuſt petit, ſeruoit toutesfois grandement, puiſqu'il oſtoit le courage aux Ennemis, & donnoit vne creance aux habitans de l'Iſle que les armes du Roy y eſtoient puiſſantes. Et de fait il arriua que pluſieurs perſonnes de la Flotte, & de ſaincte Marie, vindrent apporter des nouuelles au ſieur de Beaumont, que les Ennemis rembarquoient. Ils continuoient neantmoins leur train accouſtumé, ſans apparence d'autre deſſein : & cependant à la perſuaſion des Rochelois ils ſe preparoient à donner vn aſſaut general. Et de faict le Vendredy cinquieſme dudit mois au ſoir, ils firent entrer leur garde plus forte que de couſtume, ſans faire

releuer celle qui y eſtoit deſia, & ſur la minuict le ſieur de Toiras fut aduerty par vn ſoldat venu de la Prée, que les Anglois ſe preparoient à donner vn aſſaut general, & commanda que chacun ſe muniſt d'armes & de courage pour les repouſſer, mit ordre que chacun ſe trouuaſt à ſa poſte, & leur ordonna celles qu'il deuoient defendre. Au point du iour l'on vit encores filer quantité de ſoldats dans les trenchées; on voyoit en des endroits quantité de bourguignotes; on voyoit aller & venir quelques Chefs d'vn quartier à l'autre, à cheual & aſſez viſte: ce qui confirma l'aduis que l'on en auoit eu. Et peu apres ſur les huict heures, vint vn aduis du trauail le plus auancé vers ſainct Martin, qu'on entendoit chanter des Pſeaumes. A l'inſtant on tira trois coups de canon du camp des Ennemis, qui eſtoit le ſignal de l'attaque.

L'on vit à l'heure les Ennemis venir à teſte baiſſée. Toute leur armée donna en meſme temps de tous coſtez ſur les trauaux aduancez, contr'eſcarpes & demy-lunes. Ils firent neantmoins deux attaques principales. L'vne du coſté de S. Martin ſur le bord de la mer. Leur intention eſtoit de laiſſer la demy-lune à leur droite, & gagner le baſtion de Toiras qui eſtoit le moins aduancé, & où il n'y a encore point de baſtiment qui paroiſſe. Il y auoit plus de deux mille hommes deſtinez pour ceſte ſeule attaque: les vns venoient par la contreſcarpe de la demy-lune de la porte: les autres par le trauail aduancé, qui eſtoit entre ceſte contreſcarpe & la mer: & les autres le long de la coſte, car c'eſtoit en baſſe marée; & dreſſerent quarante ou cinquante eſchelles contre la falaiſe. Les Ennemis furent en peu de temps ſur le bord du foſſé de ce baſtion, parce

que comme on veit que l'attaque eſtoit generale, nos gens ne s'amuſerent pas à garder les dehors, & fut aiſé aux Ennemis de s'aduancer iuſques-là: mais c'eſt auſſi tout ce qu'ils peurent; car depuis que les aſſiegez ſe furent vn peu reconnus, les Mouſquetaires les malmenerent ſi fort, & l'on retourna à eux auec tant de reſolution, qu'ils furent contraints de laſcher le pied. Ils deſcendirent ſi viſte par leurs eſchelles, qu'ils ne touchoiét qu'au premier eſchelon. Le ſieur de Nargonne, qui eſtoit en garde dans la demy-lune, fut le premier qui alla à eux, ſouſtenu du ſieur Thibault; & y firent fort vaillamment tous deux.

L'autre attaque principale fut au baſtion d'Antioche, qui eſtoit bien plus reueſtu, & plus haut que l'autre: mais le foſſé, à cauſe de la diſpoſition du lieu, eſtoit ſi peu creux, que qui eſtoit ſur la contr'eſcarpe auoit gagné le

foſſé. Il y auoit en ceſte attaque mil ou douze cens hommes, qui furent fort promptement les maiſtres de la contr'eſcarpe & du foſſé de ce baſtion, contre la pointe duquel ils firent vn bataillon de cinq ou ſix cens hommes, le reſte les ſouſtenoit de chaque coſté de la contr'eſcarpe. Ceux des Noſtres qui eſtoient aux trauaux auancés de ce coſté-là, ne s'y amuſerent point, non plus que les autres de l'autre attaque : mais s'eſtant iettez dans la fauſſe braye du baſtion, firent ferme là, auec ce qui y eſtoit deſia. Les Ennemis faiſoient effort, pour y gagner le paſſage : mais comme ils le veirent gardé auec tant de vigueur, & qu'on les aſſommoit des pans des demy-lunes, par les mouſquetades, & de la fauſſe braye à coups de cailloux, ils laſcherent auſſi le pied, & prirent la fuite de tous coſtez. Les Noſtres furent apres, les pourſuiuans

iuſques dans leurs trenchées. Le ſieur des Eſtancs commandoit dans la fauſſe braye de ce baſtion : le ſieur de Montault à celuy de Toiras : le ſieur de Cledie du coſté de la mer, pour la defenſe de la ſalaiſe : le ſieur du Vigeau eſtoit à ſa demy-lune. Ce qu'il y auoit du Regiment de Chapes, gardoit vne petite demy-lune du coſté de la mer, & l'autre du meſme coſté eſtoit à ceux du Regiment de Chaſteliers. Chaque Capitaine & Officier eſtoit occupé à faire vigoureuſement en ſon quartier, & comme c'eſtoit-là la partie du tout, perſonne auſſi ne s'y eſpargnoit. L'attaque auoit commencé par tout en meſme temps : elle ſe finit auſſi en meſme temps preſque par tout, ſinon au baſtion de Toiras, où elle dura prés de demy-heure plus qu'aux autres. Ce combat fut de bien prés de deux heures, auant que les Ennemis fuſſent

retournez en leurs trenchées. Ils laiſſerent trois cens hommes, ſur les contr'eſcarpes, ou dans les foſſez, outre ceux qu'ils eurent moyen de retirer, particulierement du coſté de la mer, à la faueur de la falaiſe. Ils y laiſſerent toutes leurs eſchelles, & cinquante priſonniers, Capitaines, officiers ou Soldats. Les habitans de ſainct Martin on dit depuis, qu'il mouroit quantité de bleſſez arriuant au logis, qu'il y en auoit qui auoit cinq ou ſix mouſquetades: le reſte des bleſſez, diſent-ils, faiſoit encores plus de deux cẽs. On fait eſtat que l'on les diminua en cét aſſaut pour le moins de ſix cens hommes: & le bon heur des aſſiegez fut ſi grand, qu'ils n'y perdirent que dix-huict ou vingt ſoldats, & vn Sergent. Le ſieur de Sardaigne y receut vne mouſquetade dans la teſte, dont il mourut le lendemain. Le ſieur de Granual Lieutenant en la

Maiſtre de Camp, eut auſſi vne mouſquetade à trauers du corps, dont il mourut trois iours apres. Il y eut quelques autres bleſſez, mais de legere bleſſure.

Comme ce combat finiſſoit, l'on veid venir tant de gens des vaiſſeaux pour mettre pied à terre, que l'on douta s'ils n'auoient point enuie de redonner : mais la ſuite fit voir que leur eſchec eſtoit ſi grand, qu'ils ſe défioyent de pouuoir bien garder leurs trenchées. De fait ils en abandonnerent la moitié dés l'heure, & le Duc de Bukingam enuoya bien toſt apres vn Gentilhomme vers le ſieur de Toiras pour demander les morts, & ſçauoir s'il y auoit des priſonniers. La liſte luy en fut baillée, pour les eſchanger auec ceux des Noſtres qu'ils pouuoient auoir auparauant, & leurs morts leur furent accordez : mais ils ne les vin-

drent oſter qu'au lendemain: & comme on les leur eut apporté ſur le bord de leurs trenchées, ils ne leur feirent autre foſſe, que de les ietter dedans, & les couurir de la terre de la trenchée meſme. Ce qui fit aſſez remarquer, que leur intention eſtoit de leuer le ſiege. Il eſt certainement à admirer le courage qu'eurent les Noſtres, pour faire vn ſi grand effort, eſtans ſi peu & ſi debiles: car les deux tiers des Soldats eſtoient malades, qui de flux de ſang, qui de fiéures, qui de langueur; & le reſte encore eſtoit ſi languiſſant que c'eſtoit pitié: mais tout à coup le cœur reuint tellement à chacun, que les malades meſmes prenoient les armes. Il y en eut qui apres s'eſtre mis hors de force, à tirer huict ou dix mouſquetades, dirent à leur Camarade, Amy, ie te donne mes hardes, ie te prie fay moy ma foſſe, & ſe retirant

moururent. L'on a enterré en la Citadelle quelque huict cens hommes, tuez, ou morts de maladie. Les Ennemis en ont bien laiſſé en l'Iſle plus de huict mil.

Dés le lendemain de ceſte attaque generale, les Ennemis qui dés auparauant faiſoient contenance de s'embarquer, continuerent, ſoit à bon eſcient, ſoit afin que ſur ceſte opinion le Roy diſcontinuaſt de faire paſſer des troupes dans l'Iſle, pour les combatre. Et de fait le ſieur de Canaples ayant enuoyé demander au Duc de Bukingam vn paſſe-port, pour faire paſſer à la grande terre deux ou trois Gentilshommes, qui auoient eſté bleſſez en deſcendant au Fort de la Prée, lors du combat dont nous auons parlé, il luy reſcriuit que les malades auroient bien toſt le paſſage libre; que ſon intention eſtoit d'embarquer, ſans attendre qu'il deſcendiſt

plus de gens en l'Iſle; qu'il ne vouloit point hazarder ſes gens fatiguez d'vn long ſiege, contre des gens frais (comme ſi les gens de guerre du Roy euſſent eſté moins fatiguez, qui eſtoient tous les iours dans la fange & dans l'eau, & la pluſpart du temps ſans couuert) pour ne leur pas donner la gloire de l'auoir fait ſortir de l'Iſle, & que cela eſtoit deu à la patience qu'auoit eu le ſieur de Toiras à ſouſtenir leur ſiege. Et depuis il enuoya vn Gentilhomme au ſieur de Toiras pour luy dire adieu, qui luy tint le meſme lãgage. Et les habitans de ſainct Martin ont dit, qu'ils s'embarquoiét dés pluſieurs iours auant le combat, mais que les Rochelois ſupplierent le Duc de Bukingam d'attendre encores, & leur donner le loiſir d'emporter tout le bled de l'Iſle dans la ville. Le Duc de Bukingam prenoit ce pretexte en apparence: mais ſon veritable ſuiet eſtoit

la connoiſſance qu'il auoit de ne pouuoir empeſcher le ſecours des viures, & que par ce moyen il voyoit ſon deſſein inutile, lequel n'auoit eſté que de prẽdre la place par famine, & non par force : & de fait dés le lendemain du ſecours qui entra dans la Citadelle le 7. d'Octobre, deſeſperé de ſon deſſein, il rembarqua vne partie de ſon armée pour s'en aller, ſans que le ſieur de Soubiſe (la paſſion duquel luy a touſjours fourny plus d'opiniaſtreté que de courage) l'en empeſcha. A preſent il en met la raiſon ſur d'autres ſuiets. Mais la haine qu'il porte à celuy, par l'extreme ſoin duquel ſa Maieſté a ſi puiſſamment ſecouru les aſſiegez, & fait cognoiſtre qu'il auoit aſſez de courage & de ſoin pour l'empeſcher de les affamer : voulant oſter au Roy l'honneur deu à ſa vigilance, & à ſes ſeruiteurs, celuy qui eſt deu à la promptitude & fidelité qu'ils ont apportée à

l'execution de ſes ordres. Il va chercher d'autres cauſes de ſon embarquement & retraite, & en diſſimule les veritables : en conſequence deſquelles neantmoins il auoit dés le huictieſme Octobre reſolu la meſme retraite, & deſlors commencé de s'embarquer.

Ces bruits pouuoient retarder la deſcente des troupes du Roy : mais pource que long-temps auparauant ils auoient fait courir le meſme bruit, & fait en apparence demonſtratiõ de ſe vouloir embarquer, comme nous auons dit, & qu'ils entroient & ſortoient aiſément de leurs vaiſſeaux. Sa Majeſté ne iugea pas à propos de s'y fier, ny relaſcher ſon deſſein ſur la confiance des deportemens de ſes Ennemis, la mauuaiſe foy deſquels il auoit tant eſprouuée : & continua de faire paſſer ſes troupes & les Chefs le pluſtoſt qu'il ſe pourroit, afin de pouuoir rencontrer les Ennemis en la

terre

terre & les combattre, comme il arriua, ainſi que nous verrons par la ſuite.

Le meſme iour le ſieur de la Meilleraye arriua en l'Iſle auec trois cens hommes de ſon Regiment, quarante Gentilshommes Volontaires, & vingt-deux Gendarmes de la Compagnie de la Royne.

La nouuelle du paſſage dudit ſieur de la Meilleraye, reſioüyt le Roy & toute la Cour, parce qu'ayant heureuſement ſuccedé, il eſtoit aiſé à voir que ce paſſage continuant d'eſtre poſſible, cela échaufferoit vn chacun à faire la meſme choſe.

Le Roy qui eſtoit aduerty de l'heureux paſſage du Plomb, & des occaſions qui ſe paſſoient dans l'Iſle, toutes à l'aduantage de ſon ſeruice, ſçachant que monſieur de Schomberg n'auoit pas paſſé, donnoit les iournées aux ſoins de conduire ſon

entrepriſe iuſqu'à la fin, & les nuicts ſa Maieſté auoit tant d'inquietudes, que ſes ſeruiteurs demeuroient dans la peur que cela n'alteraſt ſa ſanté.

Et parce que le vent n'eſtoit pas propre pour Brouage, ſa Maieſté delibera de renuoyer querir le ſieur de Marillac & ſes Mouſquetaires, eſtant neceſſaire d'auoir vn homme de commandement dans l'Iſle, & deſirant que ſa Compagnie des Mouſquetaires paſſaſt au Plomb pour participer au bon-heur, ou au hazard de ce qui arriueroit, à ce qui eſtoit deſia paſſé.

Ledit ſieur de Marillac n'eut pas ſi toſt le commandement de ſa Maieſté, que l'ayant communiqué à monſieur le Cardinal, & à monſieur le Mareſchal de Schomberg ſon General; il partit en diligence, vint à Etray, & ayant fait la reuerence à ſa Maieſté en ſon logis, paſſa outre, & arriua à la coſte, où il trouua le vent

contraire. Il s'embarqua dans le canal de la Rochelle, auquel il y auoit quatre pataches en garde pour empeſcher le paſſage; mais ny cela ny les vents contraires ne l'arreſterent point. Il auoit auec luy le Commandeur de Souuré, les ſieurs de Chappes, Tauannes, Villequier, le Cheualier de Chapes, & le quatrieſme frere, le Vicomte de Melun, Eguilly, Marinuille, & autres, iuſques à trente Gentilshommes, & quinze Mouſquetaires: & paſſerent ſur deux chaloupes, & deux pinaſſes à rame, au trauers de l'armée Ennemie, la mer eſtant fort orageuſe, & deſcendirent à la pointe de Semblanceau, dont ledit ſieur de Marillac ne voulut partir, qu'il n'euſt fait mettre à terre tous les viures & munitions qui eſtoient dans les vaiſſeaux; ce qu'eſtant fait, trauerſant l'Iſle à pied ſans faire rencontre, il alla iuſques au Fort de la

Prée, où le ſieur de Canaples auec les trouppes l'attendoient. Quant à monſieur le Mareſchal de Schomberg il s'eſtoit embarqué en Oleron, comme nous auons dit, & durant cét orage de ſix iours il auoit relaſché auec vne partie de la flotte à l'emboucheure de Charente, dont il partit le ſeptieſme du mois, & vint mouïller derriere l'Iſle d'Aix. Les vẽts continuans le Capitaine Regnier ſon pilote luy propoſa de mouïller dans la mer ſauuage derriere ſaincte Marie, & y attendre la pleine mer, pour paſſer lors par deſſus les rochers de Chauueau & de la Verdin, & venir eſchoüer entre Chauueau & Semblanceau; Neantmoins luy ayant eſté rapporté que la roche eſtoit fort dangereuſe, & la coſte bonne, que les vaiſſeaux des Ennemis eſtoient retirez par de là à la pointe, il partit à la marée auec cinquante quatre bar-

ques, & s'eſchoüa ſur les trois heures du matin auec trente-deux ſeulement, ſur leſquelles il pouuoit auoir enuiron cent hommes de pied, & quarante cheuaux, & force Nobleſſe, la mer & la nuict ayant eſcarté le ſurplus. Il arriua ſi heureuſement qu'il ne fut découuert des Ennemis, ny par mer ny par terre, laiſſa deux cens hommes de pied ſur le riuage, pour la ſeureté des vaiſſeaux & des viures qui y eſtoient, pendant que les matelots les déchargeroient, puis ayant fait ranger ſon infanterie en quatre bataillons, & ſa Caualerie en deux eſcadrons, il s'achemina au Fort de la Prée, enuoyant deuant aduertir de ſon arriuée le ſieur de Marillac qui y eſtoit. Il trouua les troupes de la Prée ſur leurs armes, pour aller auec celles qu'il amenoit, droit au bourg de la Flotte. Ils ne s'arreſterent audit Fort de la Prée,

que pour entendre la Meſſe; apres laquelle ledit ſieur de Marillac, ſuiuant la reſolution priſe au Conſeil qu'ils tindrent, s'alla ietter entre la Flotte & ſainct Martin, pour empeſcher le ſecours que ces deux places ſe pouuoient donner l'vne à l'autre, & monſieur le Mareſchal le ſuiuit peu apres auec l'Infanterie. Il ne ſe trouua plus d'ennemis à la Flotte, & en eſtoient délogez deux heures auant le iour. C'eſt pourquoy, par le meſme ordre du ſieur Mareſchal, le ſieur de Marillac, comme pour ſe faire voir aux aſſiegez, s'aduança auec la Caualerie vers les retranchemens des Ennemis, où n'ayant trouué perſonne, il enuoya le ſieur de ſainct Preüil dans la Citadelle, tant pour donner aduis au ſieur de Toiras de la venuë de Monſieur de Schomberg & de luy, que pour prendre langue de ce que les Ennemis faiſoient dans ſainct Martin,

Le ſieur de Toiras ſortit, & deſia edit ſieur Mareſchal eſtoit arriué : nais il ne luy peût dire aucune cho- e de ce que les Ennemis faiſoient u dedans du bourg de ſainct Mar- in. Quant au dehors ils paroiſſoient leſia en deux eſcadrons de cinquan- e cheuaux chacun, entre des Mou- ins à vent, à la main gauche du bourg, aiſant mine d'en vouloir defendre auenuë.

Noſtre Infanterie cependant s'a- heminoit, & parce que ledit ſieur Mareſchal auoit arreſté de prendre garder les logemens de la Flotte, our tenir les Ennemis plus ſerrez ntre eux & la Citadelle, le ſieur du leſſis Sergent de bataille fut en- oyé, pour luy choiſir & faire pren- re vn poſte auantageux à la teſte du- it bourg : ce qu'il fit tres-prudem- ent.

Durant ce temps-là, les Ennemis

(qui ſelon que la ſuite fera iuger, s'eſtoient promptement reſolus à la retraite dans l'Iſle de Loye, pour de là s'embarquer à leur aiſe) filoient leurs bataillons hors le bourg ſainct Martin ſans bruit & ſans deſordre, par le coſté qui regarde le village de la Coüarde, & c'eſtoit pour les couurir & cacher des Noſtres, que leur Caualerie auoit pris le poſte des Moulins: mais ils en apperçeurent les drapeaux.

Lors ledit ſieur Mareſchal aſſembla le Conſeil, pour auiſer ce que l'on auoit à faire; ſoit que les Ennemis fuſſent ſortis de ſainct Mattin pour ſe retirer, comme il y auoit grande apparence; ſoit qu'ils l'euſſent fait pour les venir combatre.

La plus generale opinion fut de n'attendre pas leur deſſein, ains de les contraindre à la bataille, & Monſieur le Mareſchal meſmes, de qui le zele & la chaleur de courage ont touſ-

jours paru tres-grands, y inclinoit. Le ſieur de Marillac repreſenta, que deſia l'vn des poincts pour leſquels le Roy les auoit enuoyez, à ſçauoir pour faire leuer le ſiege, eſtoit accomply, puis que les Ennemis auoient abandonné leurs trenchées; & que l'autre, à ſçauoir de les chaſſer de l'Iſle, ſembloit aſſeuré, puis qu'eux-meſmes prenoient le chemin d'en ſortir; que partant Monſieur le Mareſchal deuoit pluſtoſt leur faire vn pont d'or, qu'vne batterie de fer; que le ſuccés des batailles eſtoit, & auoit touſiours eſté incertain, principalement où les forces eſtoient inégales; que l'accompliſſement du deſſein du Roy, & l'auantage de ſon ſeruice eſtoit clair & aſſeuré par la retraite des Ennemis, & ſeroit crime de les hazarder par vn combat de vanité; que le combat eſtoit propoſé pour la gloire & le contentement des particuliers, deſ-

quels le courage eſtoit loüable, & non pour celle du Roy : mais que pour l'intereſt de ſa Maieſté & de la reputation de ſes armes, il falloit attendre à le donner auec tel auantage, que la victoire en fuſt certaine & aſſeurée, comme elle ſeroit infalliblement, ſi on ſçauoit bien ſe ſeruir des aduantages qui ſe rencontrent ordinairement ſur les retraites qu'vne armée entreprend à la veuë d'vne autre: que les Ennemis ayant à paſſer entre ſainct Martin & le canal de Loye, on pourroit en quelques deſtroits prendre le temps de les combatre à demy paſſez, ou bien au paſſage dudit Canal, & qu'en conſiderant la contenance des Ennemis, on deuoit conſeruer le poſte que noſtre Infanterie auoit pris à la teſte de la Flotte, auquel elle ne pouuoit eſtre contrainte à vne bataille, que ſelon qu'il luy plairoit : que ſi les Ennemis tournoient

teſte vers leur retraite, noſtre armée les ſuiuroit en bon ordre, & touſiours gardant l'auantage du terrain qu'elle rencontreroit; s'ils preſentoient la bataille, on ne la receuroit point qu'auec aduantage; s'ils paſſoient dans le village de la Coüarde, on eſſayeroit de les charger à demy paſſez, ſinon qu'au paſſage du canal de Loye (lequel ils ne pouuoient faire qu'à la veuë des Noſtres, puis qu'ils les pouuoient ſuiure de bien prés) on prendroit tel auantage à les combatre, que la défaite d'vne grande partie de leur armée y ſeroit aſſeurée, & la victoire comme la gloire des armes du Roy & de ſes ſeruiteurs, infallible. Ce diſcours n'oſta pas l'opinion de la bataille à pluſieurs. Mais ledit ſieur Mareſchal, conſiderant plus ſerieuſement les affaires, n'eut point d'eſgard au mouuement de leur courage & de leur ardeur, & reſolut qu'il

ne falloit pas encor obliger les Ennemis au combat, mais attendre que dedans leur retraite il ſe preſentaſt occaſion de le faire auec plus d'auantage : & à ceſte fin ordonna que le ſieur de Marillac ſe mettroit deuant, auec trente cheuaux de Buſſy-Iamet, & les Volontaires à cheual, qui n'eſtoient lors en ce lieu là que huict, pour donner mouuement à l'armée, & que luy auec le reſte de la Cauallerie le ſouſtiendroit : & le ſieur du Pleſſis Sergent de bataille fut enuoyé à la teſte de l'Infanterie, pour la faire marcher & arreſter, ſelon que ſeroit la Caualerie. Par ordre auſſi dudit ſieur Mareſchal, le ſieur de Toiras fit ſortir de la Citadelle ſix cens hommes, pour groſſir ſon armée d'vn bataillon.

Souz ceſt ordre & reſolution, le ſieur de Marillac, ayant dés la premiere démarche fait laſcher le pied à

l'eſcadron des Ennemis, qui eſtoit entre les Moulins de ſainct Martin, veit que leur Infanterie auoit deſia tourné viſage vers leur retraite, droit à la Coüarde, & s'eſtant auancé au trot pour la reconnoiſtre de plus prés, la trouua en ſept bataillons, qui faiſoient enuiron quatre mil hommes, dont ayant enuoyé rendre compte audit ſieur Mareſchal, il continua de ſuiure ce qui auoit eſté reſolu.

La plaine d'entre la Coüarde & ſainct Martin eſt longue & large d'vne bonne lieuë, les Ennemis la paſſerent ſans faire alte qu'vne fois, & ſans rompre ny changer leur ordre. A ceſte alte ils tournerent teſte, & firent contenance de preſenter la bataille; mais ce n'eſtoit que pour donner haleine aux Soldats.

L'armée du Roy en fit autant, & ceſte alte ne fut que d'vn demy quart d'heure, apres lequel les Ennemis re-

prenans leur chemin droit dans la Coüarde, parce que les marais les empeſchoient de paſſer à droit ou à gauche, firent ferme à l'entrée du village, tournerent teſte vne autre fois: & ayant mis au deuant de leurs bataillons vn grand foſſé plein d'eau, & ietté bon nombre de mouſqueterie derriere d'autres foſſez, murailles & hayes, qui flanquoient tres-aduantageuſement leur front de bataille: ils commencerent à faire filer au trauers du village les bataillons, qui faiſoient teſte à leur retraite, à couuert de ceux qui faiſoient teſte à l'armée du Roy.

Ce qu'ayant eſté recogneu par le ſieur de Marillac, malgré les ſalues des plotons aduancez qu'il luy conuint boire pour cela, y eſtant obligé par l'ordre du General, iugeant que c'eſtoit vn temps à prendre ſur les Ennemis, en donna aduis audit ſieur

Mareſchal, lequel auſſi-toſt fit aduancer l'Infanterie pour aller au combat: mais auant qu'elle euſt peu trauerſer vn grand chemin creux qu'elle auoit deuant elle, tous les Ennemis eurent filé, & leurs bataillons parurent reformez de l'autre coſté du village, marchans en bon ordre vers le canal de Loye, qui eſtoit encores à vne petite lieuë de là.

Ils furent conſiderez par ledit ſieur Mareſchal meſmes, lequel alla obſeruer leur contenance; & ſuiuant ſon ordre ledit ſieur de Marillac les ſuiuit. Cependant que noſtre Infanterie, par la meſme route des Ennemis, paſſoit le deſtroit de la Coüarde, le ſieur de Toiras propoſa, pour luy abreger le chemin, qu'elle paſſaſt à trauers de deux ruiſſeaux, où ils euſſent eſté à l'eau iuſqu'à la ceinture, encores que ce fuſt à la teſte des Ennemis: car l'ardeur de combattre les Ennemis du

Roy, & de venger le ſang de ſes freres l'animoient continuellement : mais la crainte de precipiter les troupes à vn hazard tres-dangereux, & ſans neceſſité, fut cauſe que ledit ſieur Mareſchal reſolut qu'ils paſſaſſent par ledit deſtroit de la Coüarde.

Cependant les Ennemis arriuerent à vn deſtroit, qui ſe fait par les dunes de la mer ſauuage & les marais ſalans, prés d'vne maiſon appellée les Paſſes, ayant fait front de trois bataillons, & fait gagner par vne partie de leur Caualerie le haut deſdites dunes, pour oſter aux troupes du Roy la connoiſſance du chemin qu'ils auoient à faire, filoient les autres à la ſuite de leur canon vers vne chauſſée, qui alloit droit à vn pont qu'ils auoient fait ſur le paſſage. Mais ledit ſieur de Marillac, qui ſuiuant la reſolution priſe par ledit ſieur Mareſchal auoit touſiours mis ſon eſpe-

rance

rance & ſon but en ce paſſage, ayant fait quitter à ceſte Caualerie les dunes qu'elle tenoit, gagna celles qui pouuoient voir ce que les Ennemis faiſoient; reconnut que deſia leurs premiers bataillons eſtoient ſur la chauſſée, & en enuoya auertir ledit ſieur Mareſchal, afin de haſter l'Infanterie.

Voicy comme le paſſage des Ennemis eſtoit fait. Vne longue chauſſée large de dix-huict ou vingt pieds, bordée des deux coſtez d'vn grand foſſé plein d'eau, & ayant à droite & à gauche des marais ſalans à perte de veuë, conduiſoit vn chemin par vne ligne droite de trois à quatre cens pas à vn petit pont de bois, qui coupoit ladite chauſſée. Là elle faiſoit vn coude à la main droite de quatre-vingts pas ou enuiron; puis elle retournoit à gauche en deux cens autres pas de longueur, où elle fai-

ſoit vn autre coude enuiron de ſix vingts pas, lequel arriuoit à vn Pont de bois fait par les Ennemis, pour paſſer ſix cheuaux de front ſur vn achenal qui ſepare ladite Iſle de celle de Ré, large enuiron de quarante pas. Au delà du Pont, eſtoit vn retranchement de trente toiſes, eſleué de neuf pieds de haut, auec vn bon foſſé flanqué de deux demy baſtions, dans le pan d'vn deſquels eſtoit le paſſage, à l'entrée de ceſte chauſſée, & à la main droite eſtoit vne maiſon fermée d'eau, & au deuant d'elle vne grande place fermée de foſſez pleins d'eau capable de tenir douze cens hommes en bataille. A la main gauche de la chauſſée eſtoit vne prairie fermée d'vn foſſé releué, & au deuant de ladite chauſſée vn grand champ de ſable fermé de foſſez ſecs.

Le canon des Ennemis eſtoit ar-

riué au Pont, deux bataillons l'auoient paſſé, trois eſtoient ſur la chauſſée, & deux attendoient en bataille dans le champ fermé de foſſés, auec deux eſcadrons de Caualerie à leur main droite pour faire la retraite.

Ce que le ſieur de Marillac ayant reconnu, & qu'il eſtoit temps de les charger ou iamais, tourna diligemment audit ſieur Mareſchal, pour luy en donner aduis, & en prendre l'ordre : à quoy s'eſtant ledit ſieur Mareſchal promptement & facilement reſolu, & l'ordre par luy donné, que l'Infanterie à droit & à gauche, & la Caualerie par le front, iroient à la charge aux Ennemis. Ledit ſieur de Marillac tira des deux bataillons des gardes, qui faiſoient la teſte de la bataille, deux corps d'enfans perdus, conduits par les ſieurs de Droüet & de Pouſſegur, comman-

da aux bataillons de ſuiure en diligence, & à Buſſy-lamet de marcher au milieu des deux corps d'enfans perdus auec ſon eſcadron : & comme il reconnut qu'à la veuë deſdits enfans perdus leſdits Ennemis branloient, pour gagner la chauſſée de la maiſon ſuſdite, où ils pourroient faire teſte plus auantageuſement ; & que noſtre Infanterie, encores qu'elle allaſt au grand pas, n'y pourroit arriuer aſſez à temps. Il fit laſcher le bouton à l'eſcadron de Buſſy, & le mena à la charge à toute bride, lequel trouuant les Ennemis dans la démarche & l'eſbranlement ſuſdit, ſouſtenu comme il eſtoit par le reſte de la Caualerie que Monſieur le Mareſchal conduiſoit en perſonne, choque ſi furieuſement les Ennemis, que d'abord leur Caualerie, quoy qu'elle euſt tourné fort hardiment, fut renuerſée, & l'Infanterie qui ſe

preparoit à faire teſte à l'entrée de la chauſſée, & de ladite maiſon, percée iuſqu'aux drapeaux ſi rudement, que la moitié fut iettée à droit & à gauche dans les foſſés.

A ce choc furieux & hardy, autant que iamais Caualerie ayt fait, Buſſy-lamet, qui donna le premier, eut ſon Cheual tué, ſon fils, Meſſieurs le General des Galeres & de Villequier bleſſez. Meſſieurs le Comte de Harcour, de Moüy, de Nauailles, Cheualier de Valançay, de Vientais, Deſgarets, d'Arnault, de Bellingant, de ſainct Preüil & Marquis d'Vxelles y furent auec luy. D'autre part les Gens-darmes du Roy, ceux de la Reyne ſa mere commandez par le Baron de Gueſpré, de Villiers, ſainct Geneſt; les Cheuaux legers du Roy, par le ſieur de Vicq, Meſſieurs le Prince de Guimenay, & Duc de Rets auec eux; à la teſte deſquels

marchoit ledit ſieur Mareſchal de Schomberg, l'eſpée à la main, animant tous les autres par l'exemple de ſon courage, & trempant ſon eſpée dans le ſang des Ennemis du Roy. Ce qui mit parmy les Ennemis vn tel deſordre, & vn ſi grand effroy, que le ſieur de Marillac, lequel apres la charge de la Caualerie s'eſtoit ietté pied à terre auec l'Infanterie pour la conduire, les fit pouſſer tout du long de la chauſſée, iuſques au delà de leur Pont, gagner leur retranchement & leur Canon, & paſſer en auant dans l'Iſle de Loye, quatre cens pas, tuant & renuerſant tout ce qu'elle trouuoit deuant elle, iuſques à ce que s'eſtant apperceu que deux des bataillons Ennemis, qui auoient paſſé des premiers, ſe rallioient entre deux maſures; que l'on ne pouuoit aller à eux que par vne autre chauſſée eſtroite entre deux

flancs que leur mouſqueterie auoit deſia gagnez ; que le pillage & les priſonniers arreſtoient grande partie des Soldats, & mettoit le reſte en deſordre, il iugea à propos de tenir bride à ceſte fureur.

Il fit faire ferme à Droüet, Tilladet, Eſpagne & Porcheux, Officiers des Gardes, qui eſtoient à la teſte auec les ſieurs de Fequieres, Cheualier de Chapes, Baron de Valançay, Marquis d'Anonay, Charault, Arnault, Deſgarets, & Thibault Capitaine de Champagne. Il logea derriere eux de la mouſqueterie, & des piques, au lieu qu'il iugea plus propres pour les ſouſtenir. Il faiſoit aduancer des corps d'Infanterie pour pouſſer la victoire plus auant ; mais comme en les attendant il vouloit retirer ces braues hommes hors du feu de la mouſqueterie ennemie, pour ne les pas laiſſer perdre mal à propos,

vne eſpouuante ſe mit parmy nos Soldats, qui malgré luy les rechaſſa iuſques au Pont.

Cela donna aux Ennemis aſſez de cœur pour s'ébranler à les ſuiure, & le firent piques baſſes : mais la hardieſſe de Saligny arriué en meſme temps, auec quelques Mouſquetaires des Gardes, dont trois eſtoient valets de pied du Roy, & celles des deſſuſdits auec la preſence dudit ſieur de Marillac, fut aſſez grande pour leur faire teſte, (encores qu'ils fuſſent en deux bataillons formez) & les arreſterent tout court. Ce ſeruice fut grand & genereux. Il donna moyen au ſieur de Marillac de raſſurer les troupes, & d'en faire venir de fraiſches, de conſiderer que les armes du Roy fouloient aux pieds celles des Ennemis, que la terre eſtoit ionchée de leurs corps, & la mer rouge de leur ſang; qu'il ne fal-

loit pas abuſer de la victoire, & que pour conſeruer ce que Dieu en auoit voulu donner au Roy, il ſe falloit ſeruir du propre retranchement des Ennemis contre eux-meſmes.

Il fit donc retirer Saligny dans vn de leurs demy-baſtions, pour faire ferme, & pour chaſſer le deſordre que le pillage cauſoit aux enuirons. Il y alla prendre ſa place.

Le Pont eſtoit couuert des corps des Ennemis, ſi haut entaſſez les vns ſur les autres, que de là il voyoit de tous coſtez: & de deſſus eux comme d'vn échafaut eſleué à la gloire du Roy, il donnoit ſes ordres & deuant & derriere, touſiours aſſiſté du ſieur du Pleſſis Sergent de bataille, de qui l'eſprit & le courage ſe fit remarquer, depuis le commencement iuſques à la fin. Et parce que de main droite & de main gauche la mouſqueterie ennemie venoit incommo-

der le Pont par derriere des chauſſées qu'ils auoient gagnées, il les en enuoya chaſſer; les vns par le ſieur de la Meilleraye Maiſtre de Camp, qui tout malade s'eſtoit fait apporter ſur le lieu; les autres par Marſillac Capitaine de Piedmont.

Il arreſta là les ſieurs de Fontenay & de Beaumont, pour garder la teſte du Pont, auec vn bon corps de piques de leurs Regimens. Il fit paſſer le ſieur de Rambures Dampierre, auec quelques Mouſquetaires des ſiens, pour aller rafraiſchir Saligny: il y enuoya Deſeſtangs Capitaine de Champagne, Baure de Piedmont qui fut bleſſé en y allant, la Courbe y paſſa en ſa place, la Paſſe Capitaine de Chapes, Fouquerolles & Rambure; la Meilleraye meſme à ſon tour, & le Pleſſis-Praſlin y furent. Ainſi chacun par cét ordre ayda à conſeruer ceſte teſte, & ſans confu-

ſion, iuſques à ce que les Ennemis d'eux-meſmes quittans la leur, & tournans le reſte de leurs drapeaux vers le bourg de Loye, luy donnaſſent le loiſir de ſe repoſer.

Le iour finiſſoit, & les troupes haraſſées du long chemin & du combat, auoient beſoin de retraitte: c'eſt pourquoy monſieur le Mareſchal l'enuoya commander; à quoy le ſieur de Marillac ſatisfaiſant, apres auoir retiré Saligny, & le reſte de ceſte Nobleſſe de la teſte, qu'il leur auoit donné à garder, par le Sergent de bataille qui les alla querir, & laiſſé Comminges Capitaine de Champagne, auec quelques piques & mouſquets de ſon Regiment à la teſte du Pont, iuſqu'à ce qu'il euſt fait filer les troupes hors du marais, ordonna Beaumont à la garde de la maiſon, & de la teſte de la Chauſſée, auec vn Corps de garde aduancé vers le Canon ga-

gné ſur les Ennemis ; retira le ſieur Comminges, & puis alla trouuer le ſieur Mareſchal, pour prendre de luy l'ordre de ce qu'auroient à faire les troupes durant le reſte de la nuict.

Il eſt demeuré en ceſte rencontre plus de deux mil hommes des Ennemis pour le moins de morts ſur la place, & tombez dans la mer, quatre Canons, & quarante-ſix Drapeaux ; les armes de plus de trois mil hommes furent leuées du champ de bataille le lendemain : Parmy les morts, (ſelon le rapport de ceux qui ſont venus de la part des vaincus demander à les enterrer) cinq Colonels, & cent cinquante Capitaines ou Officiers, vingt Gentils-hommes de qualité, & trois Lieutenans Colonels. Parmy les priſonniers le General de la Caualerie & celuy de l'artillerie, trente-cinq Capitaines ou Officiers, douze Gentils-

hommes, & cent ou ſix vingts ſoldats. Tous les cheuaux de leur Caualerie ont eſté pris, ou le iour du combat ou le lendemain. Et y eut plus de treize cens ſoldats des troupes du Roy reueſtus de pied en cap des deſpoüilles des Anglois.

Le reſte des Ennemis commencerét dés la nuict meſme à s'embarquer, & finirent le lendemain à huict heures du matin. Le Duc de Buckingam auec grande douleur de la perte de tant d'amis, fut le dernier à terre. Quát au ſieur de Soubiſe il eſtoit embarqué deſlors que le combat commença, & dans le meſme vaiſſeau qui l'auoit apporté.

Cette deſolée flotte eſt demeurée ſur le fer, à la veuë du lieu de leur deſaſtre, ſans s'en pouuoir éloigner, iuſqu'à ce que le vent leur aye permis de faire voile. Ce qui fut le dix-ſeptieſme du meſme mois.

C'eſt icy qu'il faut admirer la pro-

uidence & protection de Dieu, qui donne la force aux forts, & la prudence aux sages, qui donne les victoires selon les ordonnances de ses diuins conseils, & se sert selon cela, des instrumens propres pour accomplir ses desseins, en sorte toutesfois, que touſiours sa main & sa conduite y paroiſt, & rend ses conseils eminents par dessus ceux des hommes. Il ne se pouuoit rien disposer mieux, que ce que le Roy auoit ordonné, & selon cela le combat pouuoit estre fait cinq ou six iours auparauant. On ne pouuoit rien desirer à l'affection, valeur & fidelité de ceux qui y ont esté employés : mais Dieu qui vouloit la meſme chose que les hommes, qui leur en inspire les conseils & les volontés, voulut neantmoins que l'on connut que c'estoit luy qui en estoit l'autheur & le conducteur, afin que toute la terre connoiſſe que

le Roy eſt ſon oingt, qu'il prend ſa protection, qu'il met ſes Ennemis à ſes pieds, & le veut rendre triomphant par deſſus toutes les puiſſances qui s'oppoſent à luy : car il eſt ſon ſeruiteur fidelle. Le Roy auoit treſſagement ordonné, que partie des troupes paſſeroient au Plomb, auec monſieur le Mareſchal de Schomberg, & partie en Oleron, auec le ſieur de Marillac. Le Mareſchal de Schomberg apprehendant de n'eſtre pas aſſez toſt ſur les Ennemis du Roy, va chercher la plus prompte commodité pour paſſer diligemment, d'autres troupes paſſent cependant : mais les Chefs pour les conduire & employer n'y ſont pas, & ils n'ont point d'ordre de combatre ſans l'vn d'eux.

Le Mareſchal de Schomberg arriué en Oleron, il y trouue quatre-vingts voiles, & le ſieur de Marillac

à la teſte auec vent arriere preſts à paſſer: car Monſieur le Cardinal auoit fait vne ſi grande diligence à faire preparer les viures, les munitions & les vaiſſeaux, à force d'argent & de ſoin, qu'il auoit reduit en ce peu de temps les choſes en ceſt eſtat. La venuë du Mareſchal retarda le paſſage, pour luy donner moyen de paſſer en meſme temps, & il eſtoit raiſonnable; car c'eſtoit le General de l'armée: mais ils ne ſont pas long-temps en mer que le vent change, & ſont contraints de relaſcher. Le Roy ennuyé de la longueur, depeſche au ſieur de Marillac qu'il reuienne pour paſſer au Plomb. Il obeyt, reuient, paſſe auec les dangers, & les peines que nous auons dit. Il arriue le ſeptieſme Nouembre au ſoir. Le Mareſchal de Schomberg y arriue auſſi le huictieſme auant iour, & prenant tous terre quaſi vn à vn, ſans reſi-

reſiſtance ny difficulté, quoy que les Ennemis fuſſent auertis de tous leurs deſſeins. Ils arment le matin, partent du meſme pas, cheminent deux ou trois lieuës, vont trouuer les Ennemis frais & en bataille qui les attendoient, combatent, vainquent & chaſſent l'Ennemy : & ce qui eſt plus remarquable & plus eſtrange, tant de gens de l'Ennemy tuez en combattant, & auec tant de reſiſtance, & nul de ceux du Roy n'eſt demeuré ſur la place. Peut-on trouuer vn pareil exemple? Dieu le pouuoit auſſi bien faire huict iours deuant : mais il vouloit laiſſer aller la temerité des Ennemis, & qu'ils ſouffriſſent la perte de leur attaque du ſixieſme du mois, pour arrhes d'vne plus grande perte qu'il leur preparoit, & monſtrer par ceſt ordre de victoire qu'il menoit le Roy & les ſiens par la main, leur liuroit les Ennemis, & conduiſoit les

balles de leurs mouſquets, & la pointe de leurs piques, afin que ceux qui combatoient pour ſa gloire n'en fuſſent point offenſez. Car il n'y a perſonne ſi peu connoiſſant les affaires de la guerre, qui ne confeſſe que les Ennemis ont peu vaincre, & que par les loix de la guerre ils le deuoient faire, eſtans plus frais & en plus grand nombre, & ayans le choix des lieux plus auantageux pour attendre les noſtres : mais Dieu les chaſſe par les conſeils & diſpoſitions du Roy, par les bras & la valeur de ſes bons ſeruiteurs. Et ſa Majeſté qui ne les daigne pas regarder fuyr, continuë d'vn ſoin & d'vne conduite digne d'elle, par les genereux Conſeils dudit ſieur Cardinal de Richelieu, de qui le zele & les ſoins à accomplir les ordres de ſa Majeſté, ont apres ſadite Majeſté la meilleure part en ces triomphes & ces trauaux contre la

plus rebelle ville du monde, pour couronner par ſa reduction ſes victoires, à la gloire de Dieu, & ruine de tous les ennemis de ſa perſonne, & de ſon Eſtat.

Le meſme iour du combat, huictieſme du mois, fut encore enuoyé audit Fort vn ſecours de viures, en quatorze vaiſſeaux, ſouz la conduite du Capitaine Odard, par le ſieur de la Richardiere, ſelon l'ordre & l'argent à luy baillé par ſa Maieſté, & le ſoin qu'elle prit de pouruoir abondamment au ſecours des trouppes qu'elle auoit ordonnées pour ce ſecours.

Le Lecteur s'eſtonnera peut eſtre de ce qu'il n'eſt point preſque parlé du ſieur de Soubize : mais cela vient de ce que l'on n'eut iamais affaire à luy. Quand il eſtoit queſtion de traiter du quartier, ou de quelques priſonniers, ou pourquoy que ce fuſt,

le ſieur de Toiras ne vouloit point oüyr parler de luy, & ne vouloit traiter qu'auec le Duc de Bukingam. Et quand il eſtoit queſtion de combatre, le ſieur de Soubize n'y vouloit pas entendre non plus. Le iour de la deſcente il eſtoit à la Rochelle, & depuis fut touſiours malade : on ne ſçait pas où il eſtoit lors de l'aſſaut general ; mais on a bien aſſuré qu'il eſtoit à la déroute.

Les priſonniers ont depuis confeſſé qu'ils euſſent eſté contraints de leuer le ſiege bien toſt, à faute de viures, & qu'ils auoient quaſi perdu toutes leurs galiotes & chaloupes, qui eſtoit cauſe qu'ils ne pouuoient plus faire bonne garde. Ils demeurerent encores quelque temps dans les vaiſſeaux, attendant l'eau fraiſche qui leur manquoit, dont il vint à deux diuerſes fois prouiſion de la Rochelle, & le vent propre pour les em-

mener en Angleterre. Ils partirent le Mercredy dix-ſeptieſme du meſme mois, emportans mil malades ou bleſſez dans leurs vaiſſeaux, & enuiron mil ou douze cens hommes de reſte des huict mille qu'ils auoient amenez, & des ſecours qui leur eſtoient venus d'Angleterre, comme nous auons dit. Ils ietterent plus de trois cens corps en la mer en s'en allant, leſquels la mer ietta aux coſtes de Bretagne.

Cependant le Roy fait venir de l'Iſle les principaux priſonniers: & apres auoir demeuré quelque temps en ſa Cour, les remet ſur leur foy, & les enuoye à la Royne de la grande Bretagne ſa ſœur, pour luy teſmoigner ſon amitié, & l'eſtime qu'il fait d'elle, luy eſcriuant les lettres dont la teneur s'enſuit.

Lettre du Roy à la Royne de la grande Bretagne.

MADAME ma ſœur, Dieu ayant voulu benir mes armes, en ſorte que le Milord Monioye, le Colonel Gray, pluſieurs Capitaines, Officiers & Gentilshommes ſont demeurez mes priſonniers, de la iournée qui ſe paſſa en Ré le huictieſme de ce mois. I'ay bien voulu teſmoigner à toute la Chreſtienté l'eſtime particulier que ie fais de voſtre perſonne, vous renuoyant tous leſdits priſonniers que i'ay remis ſur leurs paroles en voſtre conſideration, puis que rien ne m'y a conuié que l'amitié que ie vous porte, & la connoiſſance que i'ay, que ie ne ſçaurois faire choſe plus agreable à la Royne ma mere, que vous deferer ce que ie ne voudrois faire pour aucune autre. Le ſieur de Meaux vous aſſeurera de ma bonne ſanté : ie vous prie d'auoir ſoin de la voſtre, qui m'eſt tres-chere, & vous

aſſeurer qu'il n'y a frere au monde, qui face plus d'eſtat d'vne ſœur, que fait de vous, Madame ma ſœur,

Voſtre tres-affectionné frere LOVIS.

Au camp deuant la Rochelle, ce dernier Nouembre 1627.

Outre cela ſa Maieſté a renuoyé tous les Capitaines & ſoldats Anglois priſonniers, & fait payer de ſon Eſpargne leur rançon à ceux qui les auoient pris.
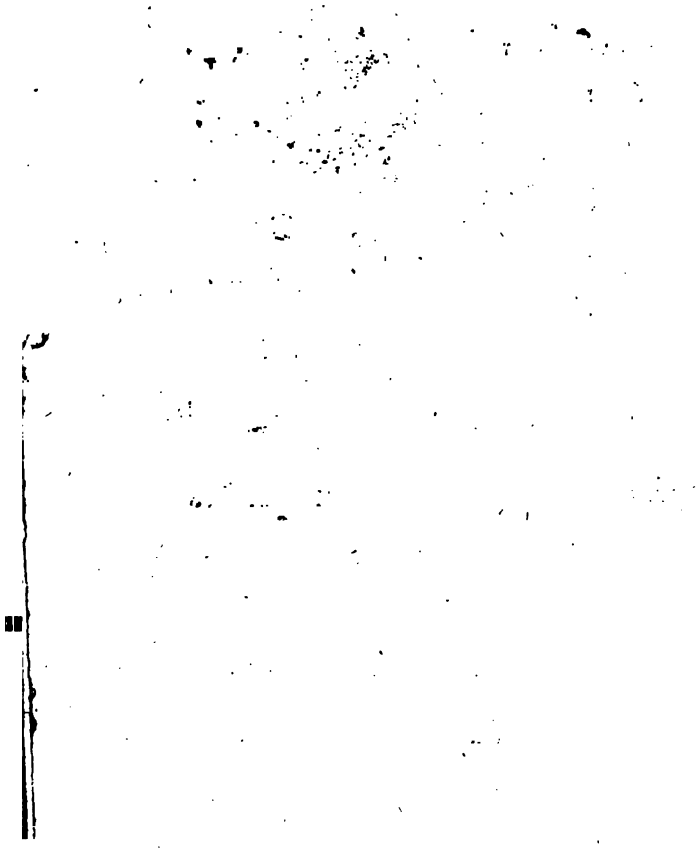
FIN.